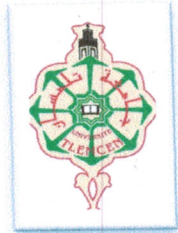
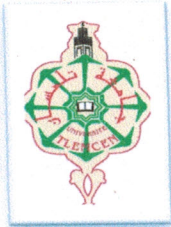


UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAÏD - TLEMEN

FACULTE DE TECHNOLOGIE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



Mémoire
Pour l'obtention du Diplôme d'Architecte D'état

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان
كلية التكنولوجيا
المكتبة

Option
Patrimoine

THEME

سجل تحت رقم... 3.13...
بتاريخ 20.11.13
الرقم 154 / Ing. Arch.

**LA REVALORISATION DU SITE AGADIR DE
TLEMEN(ALGERIE)**

Projet: Centre Multifonctionnel

Préparé par : M^r : Moulessehoul Zakarya.

M^r : Dali youcef Bassim.

**Soutenu le
06/09/2011**

Devant le jury composé de :

M^r DJEDID AEK.

M^r CHIALI Abdessamad .

M^r KHILOUN R.

M^{me} SALMI S.

Président

Encadreur

Examineur

Examineur

Remerciements

*Nous remercions dieux le tout puissant qui nous a donné
le courage et la volonté de mener à bien notre travail
Ainsi que Nos familles de nous avoir soutenus et supporter pendant
Notre cursus universitaire*

*Nous tenons à remercier notre encadreur
Mr. CHIALLI.A, pour le suivi et l'encadrement qu'il nous a apporté.
Nous souhaitons ainsi, remercier tous les membres de notre jury :*

M^R DJEDID AËK,

M^R KHILOUN R,

M^{me} SALMI S.

d'avoir examiner notre travail.

Nos respects

Dédicaces

*A nos parents, pour tous leurs
Efforts et leurs sacrifices.*

A nos frères et sœurs

A nos familles

A nos amis

Et à toute personne qui nous a aidés de près ou de loin

Mr: Moulessehoul Zakarya

Mr: Dali youcef Bassim

Introduction

L'architecture reste le véhicule dominant des cultures des gens et de leurs niveaux technologiques, de leur mode de vie, de leur niveau et de leur savoir.

Cependant le monde développé d'aujourd'hui est pris de vertiges devant les progrès de la technologie, celle-ci lui a attribué une civilisation dans laquelle toute personnalité a été abolie.

A ce stade d'évolution l'on se rend compte que les anciens mœurs étaient propices à l'exploitation d'une certaine vie urbaine et qu'il est impératif d'étudier les anciennes structures d'où cette notion de préservation du patrimoine.

Donc on peut certes se demander comment l'homme moderne peut ou veut intégrer l'héritage culturel à son environnement quotidien ?

Cette question mérite d'être posée car la protection et la sauvegarde de l'héritage est un travail de patience établie par les défenseurs du patrimoine. Donc le conflit entre ceux qui prennent la préservation des sites historiques comme une nécessité et ceux qui considèrent que celle-ci n'est pas rentable, réside dans l'approche de la question du patrimoine.

Le patrimoine est en résumé, tout ce que l'on peut nous léguer et que nous avons le devoir de transmettre dans le meilleur état possible, c'est une création continue, c'est le meilleur et le plus significatif de l'intervention humaine, que ce soit en positif, les constructions, ou en négatif le paysage naturel.

« Qui ne connaît pas et ne respecte pas le passé n'a pas le droit de regarder l'avenir. »

Friedrich Kurrant

En définitive, il s'agit de préserver le patrimoine tout en l'intégrant dans la vie moderne aussi est il important d'envisager le développement d'une corporation entre archéologues, architectes, urbanistes.

Le patrimoine architectural n'est pas considéré comme série d'objets d'art et d'histoire communale ou régionale, mais il est compris aujourd'hui comme tant le cadre culturel d'une vie collective équilibrée.

Cet équilibre qui dépendra à la fois des anciennes villes et leur culture que pourra enrichir sans la supplanter l'apport fécondant de l'extérieur, donc il s'agit maintenant d'une étude des besoins et du développement et du développement de la consommation culturelle pour pouvoir arriver à un équilibre entre le passé, le présent, et le futur.

Approche globale : Définitions et Expériences

INTRODUCTION :

- I. CONCEPT DU PATRIMOINE :P1.
- II. DEFINITION : P1.
- III. GENESE DE LA NOTION DU PATRIMOINE : P1.
- IV. EMERGENCE DE L'IDEE DE PATRIMOINE PENDANT LES LUMIERES : P1.
- V. GENERALISATION DU CONCEPT DU PATRIMOINE : P3.
- VI. NOTION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU PATRIMOINE : P3.
- VII. HERITAGE, PATRIMOINE, SAUVEGARDE : P3.
- VIII. LE CONCEPT DE VILLE HISTORIQUE : P5.
- IX. LES PERILS AUX QUELS EST SOUMIS LE PATRIMOINE : P6.
- X. PRISE EN CHARGE DU PATRIMOINE: P7.
- XI. EVOLUTION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE : P8.
- XII. LES DIFFERENTES ORGANISATIONS S'OCCUPANT DU PATRIMOINE : P14.
- XIII. PROBLEMATIQUE GENERALE DU PATRIMOINE :P15
- XIV. LES VILLES ISLAMIQUEES AUJOURD'HUI :P16
- XV. QUEL URBANISME POUR LA VILLE ISLAMIQUE D'AUJOURD'HUI? P17
- XVI. PATRIMOINE EN TANT QUE RESSOURCE :P18
- XVII. TYPLOGIE ET VOCABULAIRE DES INTERVENTIONS : P22.
- XVIII. PROBLEMATIQUE PATRIMOINE EN ALGERIE ? :P25

Approche spécifique: approche géographique

- I. PRESENTATION DE LA VILLE DE TLEMCEN : P28
- II. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE : P28
- III. TOPOGRAPHIE DE LA VILLE : P29
- IV. CLIMAT DE LA VILLE : P30
- V. CADRE GEOLOGIQUE DE LA VILLE : P30

Approche spécifique: approche historique

- I. LECTURE HISTORIQUE : P31
- II. EVOLUTION HISTORIQUE DE LA VILLE DE TLEMCEN : P34
- III. TABLEAU DES PERIODES : P36

Approche spécifique: approche fonctionnelle

- I. PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU TISSU URBAIN : P41
- II. VOIRIE : P43
- III. EQUIPEMENTS :P45
- IV. LES PERMANENCES DE LA VILLE :P48

Approche spécifique: approche social

- I. ASPECT SOCIO ECONOMIQUE : P49
- II. LES TRADITIONS : P51
- III. ARTISANAT : P52

Approche spécifique: approche vécu

- I. STYLE ARCHITECTURALE : P53
- PROBLEMATIQUE GENERAL E? P56

Stabilité de réflexion : le site

- I. SITE ET SITUATION : P58
- II. L'ORIGINE DE L'APPELLATION (AGADIR) :P59
- III. HISTOIRE ET EVOLUTION D'AGADIR : P59
- IV. ANALYSE DU TISSU URBAIN : P67
- V. LECTURE FONCTIONNELLE : P69
- VI. EQUIPEMENTS PUBLIC : P70
- VII. HABITAT : P71
- VIII. NŒUD ET FLUX : P74
- IX. LIAISON ET INTEGRATION : P75
- X. RESEAUX DIVERS :P77
- XI. LECTURE SOCIODEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE : P77
- XII. ZONAGE : P79
- XIII. PROBLEMATIQUES DU SITE : P81

Stabilité de réflexion : le thème

- I. CHOIX DU THEME : P82
- II. DEFINITION DU THEME : P83
- III. LES DIFFERENTES ACTIVITES ET LES CRITERES DES C.M.F: P84
- IV. SYNTHESE : P85
- V. APERÇUE HISTORIQUE DU THEME (C.M.F) :P86
- VI. PRESENTATION DU CONCEPT MULTI FONCTIONNEL EN ALGERIE : P90
- VII. ANALYSE DES EXEMPLES : P91
- VIII. SYNTHESE : P95
- IX. SYNTHESE GENERALE : P101

Stabilité de réflexion : programme

- I. INTRODUCTION : P103
- II. PROGRAMME QUA LITATIF : P103
- III. DEMARCHE PROGRAMMATIQUE : P103
- IV. PROGRAMME QUANTITATIF : P104
- V. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL : P105
- VI. ORGANIGRAMMES SPATIAL : P105
- VII. PROGRAMME DETAILLE :P107

APPROCHE TECHNIQUE :

- I. INTRODUCTION : P110
- II. CHOIX DE LA STRUCTURE : P110
- III. CHOIX DES MATERIAUX : P110
- IV. LES GROS ŒUVRES : P110
- V. LES SECONDES ŒUVRES : P112
- VI. CORPS D'ETAT SECONDAIRE : P115

CONCEPTION DU PROJET GENESE ET REFERENCES : P118

CONCLUSION GENERALE : P137

PROBLEMATIQUE GENERALE :

Une introduction à l'étude du patrimoine, sous-entend une première définition des rapports entre l'homme et l'œuvre d'art. L'œuvre d'art créée par la main de l'homme à n'importe quel moment de sa vie ou dans une période assez longue de la communauté.

Cependant l'œuvre d'art reste unique, jamais répétée en dehors de son créateur, appartient à tous et à personne en même temps, célèbre par le monde contemporain et oubliée de ses descendants, anonyme en son temps et redécouverte des siècles après, elle ce qu'elle est toujours la même.

Mais si l'objet est resté sans mutation, l'homme a par contre changé et avec lui a changé le mode de percevoir, d'évaluer et d'opérer, les besoins ont évolué, cet objet n'a de valeur que si la personne qui l'a hérité le fait exister, pour soi et pour les autres.

A partir de cette vision il ne s'agit pas d'avoir une attitude globale envers les sites historiques parce qu'ils sont anciens, mais il s'agit plutôt de le replacer dans leur contexte actuel, voir ce qu'ils ont à offrir pour le développement.

I. CONCEPT DU PATRIMOINE :

« Un peuple reniant son histoire est l'égal de l'enfant indigne rejetant sa mère » v. Hugo.

II. DEFINITIONS :

« Du latin patrimonium, bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères, et des mères à leurs enfants. » Littré.

« Bien qu'on obtient par héritage de ses ascendants, ce qui est transmis par les ancêtres et est considéré comme héritage comme d'un groupe. » grand Larousse.

« Le terme désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté constituée par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ». Françoise Chouay.

La définition du terme (*patrimoine*) en raison de son large domaine d'extension, est souvent associée à un objectif tel : culturel, archéologique, architectural, artistique, naturel...

III. GENESE DE LA NOTION DU PATRIMOINE :

Au début du 15^{ème} siècle, Rome était une ville saccagée, les splendides monuments qui ont fait sa gloire tombent, et c'est en 1420, afin de redonner à Rome son prestige que l'autorité engage des actions de sauvegarde des monuments historiques antiques : le concept de (monument historique) apparaît.

Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension). En effet, « patrimonium » signifie héritage du père en latin ; la notion est apparue au XII^e siècle mais est restée vague.

IV. EMERGENCE DE L'IDEE DE PATRIMOINE PENDANT LES LUMIERES :

Des le XVIII^e siècle, on commence à considérer le patrimoine. Lors d'un de ses rapports à la convention, « l'abbé Grégoire » (1750, 1831), juriste et homme politique révolutionnaire, affirme que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous(...). Tous les monuments de sciences et d'arts sont recommandés à la surveillance de tous les bons citoyens.

Mais cette protection du patrimoine ne se fera que progressivement. Les premiers éléments intégrés dans cette appréciation sont les œuvres d'art (tableaux et sculptures) conservées et parfois exposées dans les premiers musées. Les livres et plus généralement les bibliothèques sont aussi protégés au titre de l'instruction publique.

Les œuvres architecturales, et notamment ecclésiastiques ou seigneuriales, ne bénéficient quand a-elle lors de la révolution française d'aucune protection et sont bien souvent vendues a des particuliers, libres et les démolir pour en revendre les matériaux de construction ou de les transformer en logements, usines, étables... En revanche, cette même révolution s'attache a la protection des biens culturels confisqués aux émigrés, aux ordres religieux ainsi qu'aux institutions dissoutes : seuls parmi les bien nationaux, les objets d'art et les livres sont protégés de la vente et leur conservation est organisée : des dépôts révolutionnaires sont créés dans chaque département, des comites successifs son charges de s'assurer du traitement des livres qui font l'objets de circulaires et de conseils concernant leur conservation et leur catalogage.

Au départ, l'expression patrimoine culturel désignant principalement le patrimoine matériel (sites, monuments historiques, œuvres d'arts,...). L'Unesco a établi en 1972 une liste du patrimoine mondial, composée de plusieurs centaines de sites dans le monde.

A l'occasion de la constitution du réseau européen du patrimoine le thesaurus a fourni une large définition du patrimoine architectural. Cette conception du patrimoine culturel a évolué depuis quinzaine d'années. On lui a d'abord adjoint une liste mémoire du monde (1992), qui recense les collections documentaires d'intérêt universel (déclaration des droits de l'homme et du citoyen, instauration du système métrique, mémoire du canal suez,...)

En 1997, la notion de patrimoine oral et immatériel de l'humanité a été définie par l'Unesco.

L'article 1^{er} de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, définit l'expression patrimoine architectural en affirmant qu'elle intègre les biens immeubles ci-après :

1-LES MONUMENTS : toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, social, et techniques, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.

2-LES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX : groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leurs intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.

3-LES SITES : œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social, ou technique.

V. GENERALISATION DU CONCEPT DU PATRIMOINE :

C'est le philosophe « Henri Bergson » qui eut l'idée d'étendre la notion de patrimoine culturel en participant en 1921 à la naissance de la commission internationale de coopération intellectuelle, ancêtre de l'Unesco.

En 1945, l'Unesco, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est créée, et a son siège internationale à Paris.

VI. NOTION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU PATRIMOINE :

Pour être considéré comme universel et exceptionnel, le patrimoine culturel ou naturel doit répondre à deux critères indissociables (article 49 des orientations pour la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial, cpm)

- Transcender les frontières nationales.
- Présenter le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

Un patrimoine naturel ou culturel ne peut être jugé « exceptionnel et universel » seulement s'il répond au double critère « d'authenticité et d'intégrité ».

1. AUTHENTICITE : manière « véridique et crédible » exprimant les valeurs culturelles du bien (telles que reconnues dans les critères de la proposition d'inscription). Ces valeurs sont reconnues à travers une variété d'attributs : forme et conception ; matériaux et substance ; usage et fonction ; traditions ; techniques et système de gestion ; situation et cadre ; langue et autres formes de patrimoine immatériel ; esprit et impression.
2. INTEGRITE : appréciation d'ensemble du caractère intact du patrimoine naturel et culturel et de ses attributs. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure le bien :

- Possède tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle.
- Est d'une taille suffisante pour permettre une représentation complète des caractéristiques et processus qui transmettent l'importance de ce bien.
- Subit des effets négatifs liés au développement et/ou manque d'entretien.

VII. HERITAGE, PATRIMOINE, SAUVEGARDE :

Patrimoine est souvent synonyme d'héritage – témoignage de l'histoire et des traditions d'une société qui nous a été léguée par les générations précédentes et que l'on veut transmettre aux générations futures, donc à conserver.

En réalité l'héritage devient « patrimoine » lorsqu'il est perçu comme ressource ayant une « valeur », et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose. Dans le cas de la « Ville Historique », cette valeur a nécessairement plusieurs dimensions (culturelles, sociales, économiques, politiques), qui peuvent évoluer considérablement dans le temps et dans la perception des différents couches sociales et/ou des différents acteurs urbains.

QU'EST CE QU'UN MONUMENT HISTORIQUE ?

« Les monuments sont ceux qui différencient la cité des hommes d'un fourmillier » v. Hugo

D'APRES LA CHARTE DE VENISE 1964 (ARTICLE 1) :

La notion du monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique.

Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle

- Monument : mot latin (monumentum) ; avertir, rappeler ce qui interpelle la mémoire.
- Monument : tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer à d'autres générations, des personnes, des événements, des sacrifices des rites ou des croyances.
- Monument : il entretient un rapport autre avec la mémoire vivante et avec la durée.
- Monument : il a pour fin de faire revivre au présent un passé englouti dans le temps.

QU'ES QU'UN SITE HISTORIQUE ?

Lieu où se sont déroulés des événements ayant marqué l'histoire d'un pays ou une aire renfermant des biens ou des monuments historiques.

QU'EST CE QU'UN CENTRE HISTORIQUE ?

D'après Pl. Cervellati

« Le centre historique n'est donc pas uniquement un bien culturel, c'est aussi un bien économique qu'il faut conserver pour lui assurer sa valeur social. »

« Le centre historique constitue la matrice de toute rénovation. »

QU'EST CE QU'UN CENTRE URBAIN HISTORIQUE ?

Le centre urbain a pour principal objectif d'implanter le citoyen dans le renouveau de la ville et de promouvoir un cadre de vie de qualité : défense de l'habitat et du cadre bâti, valorisation du patrimoine immobilier, utilisation rationnelle de l'énergie, amélioration de l'environnement urbain, participation aux procédures d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le centre urbain propose des conseils spécialisés dans 3 domaines principaux : le conseil en rénovation, le conseil en patrimoine et le conseil en énergie.

QU'EST CE QUE LE PAYSAGE URBAIN ?:

Le paysage urbain est un produit culturel formé sous l'influence de l'environnement. En parlant du paysage urbain ce que se discute consiste la mentalité des hommes vivant dans un environnement et leur interprétation de l'environnement. En d'autres termes, nous pouvons définir le paysage urbain en tant que notre compréhension de notre environnement qui se forme par des traces de l'homme et de sa vie dans la nature.

VIII. LE CONCEPT DE VILLE HISTORIQUE :

1. L'APPARITION DU CONCEPT :

Le concept de ville historique est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion inaugurée en 1931 par la conférence d'Athènes⁴ qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en 1933 par la Charte d'Athènes qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste. En 1957, les architectes des monuments historiques invitent les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle.

En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, ils proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. À l'occasion de ce congrès sera créée, sur la proposition de l'Unesco, l'Icomos, conseil international des monuments et des sites ; il sera constitué à Varsovie en 1965.

2. DEFINITION :

Le concept de ville historique est définitivement formalisé en 1986 par l'Icomos (le conseil international des monuments et des sites) : « les villes, grandes et petites, (...) Qui outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations... » sont éligibles à la procédure de sauvegarde. Le concept de ville historique rend caduc les expressions de ville arabe pour qualifier les Médinas par opposition à la ville européenne de la géographie coloniale. Il rend également caduc le terme de centre historique qui a connu une grande diffusion à la suite du succès de la politique de planification urbaine à Bologne, la ville historique n'est en terme géographique, ni du point de vue social, économique ou symbolique.

3. L'IDENTIFICATION DU « PATRIMOINE URBAIN » VILLE HISTORIQUE :

Dans ce nouveau cadre conceptuel, une première série de questions se pose concerne l'identification de la « ville historique » : Jusqu'à quelle époque faut-il remonter pour considérer « historique » un bâtiment, un tissu ou un paysage urbain ? Comment définir le « périmètre » qui délimite les espaces à sauvegarde ?

Selon les conceptions les plus répandues, la « ville historique » au Maghreb constitue essentiellement dans la « Medina » et dans les établissements précoloniaux, mais de plus en plus, dans les dernières années, une valeur historique (voire « patrimoniale ») vient d'être

reconnue aussi à certaines parties de la ville « coloniale » (les « nouvelles Médinas », le « centre-ville » ou les quartiers les plus anciens de la ville européenne »).

La « ville historique » englobe donc des réalités urbaines fort différentes voire même opposées dans leurs modèles culturels et spatiaux (la ville précoloniale même d'ailleurs ne saurait pas être considérée comme un « tout » homogène), ou se manifestent à différents degrés des dynamiques sociales, économiques et culturelles qui tendent nécessairement à transformer sans cesse l'utilisation et la configuration des espaces.

Elle peut également présenter à l'intérieur des « ruptures » et des discontinuités qui constituent un trait essentiel de son identité (par exemple, les remparts et ses servitudes de protection) et d'autres qui, au contraire, sont l'expression des « déchirements » qui la dévalorisent et dégradent, tels les « vides » provoqués par les écroulements, mais aussi par certains « percées » routiers ou opérations de rénovation inachevées.

IX. LES PERILS AUX QUELS EST SOUMIS LE PATRIMOINE :

Le patrimoine est exposé à plusieurs risques naturels ou bien humains qui peuvent le mettre en danger, causer sa dégradation ou bien carrément sa disparition.

1. LES FACTEURS NATURELS :

- L'action du temps est un élément principal de détérioration ; il en résulte le vieillissement des objets historiques, et c'est le facteur le plus courant.
- Les édifices sont aussi exposés aux effets de l'érosion éolienne et de l'infiltration des eaux.
- La pollution atmosphérique qui amplifie les phénomènes d'interactions chimiques à l'intérieur des matériaux (maladie de la pierre).
- La protection du patrimoine contre les atteintes de la pollution, sa conservation et sa rénovation représentent un enjeu culturel majeur.

Pour bien évaluer l'impact de la pollution atmosphérique sur les matériaux du patrimoine bâti il faut bien maîtriser les éléments suivants :

- Etablissement des seuils et charges critiques ou acceptables, par des expériences de simulation en site réel ou laboratoire.
- Développement de cartographies des risques à différentes échelles pertinentes (régionale, urbaine).
- Les ébranlements causés par les différents moyens de transport (avions, train, ...) (détonation de mur du son, vibrations incessantes).
- Les autres éléments de dégradation naturelle concernent les tremblements de terre, les volcans, les grandes différences de températures les incendies qui ébranlent les structures des sites et monuments historiques.

2. LES FACTEURS ANTHROPIQUES :

- L'action humaine constitue le facteur essentiel de dégradation du patrimoine historique et archéologique.
- Le développement urbain (comme à Tipaza) se fait au détriment des parcs archéologiques en les occupant petit à petit.
- Cette avancée de l'urbanisation au détriment des sites classés par l'Unesco a été combattue par les associations nationales telles que « les amis de Tipaza » et internationales tels que l'Unesco, Icom... ;)
- Les ravages dus aux guerres, et la destruction volontaire par l'homme dans le but d'effacer une certaine culture (destruction suite à une politique de colonisation).
- Pour cela et suite aux multiples ravages de patrimoine de part le monde, il y a eu une convention internationale qui explique tous ces conflits en cas de guerre.
- Les incendies causés par l'homme.
- Les destructions dues aux grands projets d'urbanisme, et politiques de réaménagements.
- La pollution industrielle.

X. PRISE EN CHARGE DU PATRIMOINE:

- L'urbanisme de la ville est le reflet du dynamisme d'une société, ses aspirations et ses mœurs par des processus de réorganisation et de remise en fonction.
- À l'époque de la renaissance, il y a eu reprise de différents éléments architectoniques et celle des grands monuments de l'entité gréco-romaine.
- Par la suite, au début du XIX^e siècle, le fondement de la sauvegarde des monuments a été établie par le concept restauro et celui de la recomposition. Les différents types de restauro sont :

3. RESTAURATION STYLISTIQUE (RESTAURO STILISTICO) :

Mène par Violet Le Duc (1814-1879), son objectif était de viser l'unité stylistique en reconstituant en partie l'objet afin de revaloriser les édifices et faire revivre leur signification dépourvu des signes du temps.

4. CONSERVATION ON ANTI-RESTAURATION DES ROMANTIQUE (RESTAURO ROMANTICO) :

Mène par John Ruskin (1819-1900), son objectif c'est la consolidation, la sauvegarde de l'authenticité des pensées des créateurs et la transmission de la vérité par les générations futures. Les principaux édifices en charge sont les édifices romantique et gothique.

5. RESTAURATION SCIENTIFIQUE (RESTAURO SCIENTIFICO) :

Camillo Boito (1836-1914) ; il proposa des principes de restauration en 1883 qui prescrivait :

- La différence de style entre l'ancien et le nouveau.
- La différence des matériaux.
- L'élimination et suppression de moulures et des décorations.
- Les vieilles pièces enlevées doivent être exposées.
- Faire apparaître les dates d'interventions sur chaque élément restauré.
- La description et les photos des différentes étapes d'intervention.
- La notoriété.
- L'épigraphie sur le monument.

XI. EVOLUTION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE :

1. A L'ECHELLE INTERNATIONALE :

D'après F.Choay (l'allégorie du patrimoine), la protection du patrimoine a connu plusieurs étapes :

Avant 1789 : la notion de préservations du patrimoine était négligée (vandalisme).

1789 : la mise des biens de clergé à la disposition de la nation.

1837 : première commission des monuments historiques.

2. OBJECTIFS DE DIFFERENTES CHARTES :

Une charte est l'ensemble de règles et principes fondamentaux d'une institution officielle ; elles sont des actes juridiques.

3. LA CHARTE D'ATHENES (1931) :

Sept résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes et appelées « carta Del Restauro » :

- Des organisations internationales prodiguant des conseils et agissant à un niveau opérationnel dans le domaine de restauration des monuments historiques doivent être créées.
- Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs entraînant la perte du caractère et des valeurs historiques des monuments.
- Dans chaque état, les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
- Les sites archéologiques excavés ne faisant pas l'objet d'une restauration immédiate devraient être enfouis de nouveau pour assurer leur protection.
- Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.
- Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
- La protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière.

4. LA CHARTE DE VENISE (1964) :

« Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites » est un traité qui fournit un cadre international pour la préservation et la restauration des bâtiments anciens. Elle a été approuvée par le deuxième congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964.

5. LA CHARTE DE WASHINGTON (1987) :

- La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et d'être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.
- Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en expriment l'image, en particulier :

A/ La forme urbaine définie par la trame et le parcellaire.

B/ Les relations entre les divers espaces urbains : espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés.

C/ La forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration.

D/ Les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme.

E/ Les vocations de diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

- Toute atteinte à ces valeurs compromettrait l'authenticité de la ville historique
- La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut pas jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne les premiers habitants.
- Les interventions sur un quartier ou une ville historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant tout dogmatisme, mais en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier.

6. LA CHARTE DE VIENNE :

- Adapter le mode de vie sans compromettre le caractère et de la valeur de la forme et du tissu urbain historique.
- Étant donné les défis lancés à la préservation des paysages urbains historiques, l'assemblée générale souligne la nécessité d'intégrer correctement l'architecture contemporaine dans le contexte du paysage urbain historique.

7. A L'ECHELLE NATIONALE :

1/ politique coloniale (1830 – 1962)

A cette époque, le patrimoine culturel est administré par le ministère de l'intérieur la direction a travers la direction des beaux arts monuments et sites historiques, parmi les textes relatifs a cette législation ce qui suit :

Le décret du 09 février 1942 étendant a l'Algérie la loi du 27 septembre 1941, confirme par l'ordonnance du 13 septembre 1945 sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.

Le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie, modifiés par des décrets du 03 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.

2/ politique post indépendance :

- l'état algérien reconduit la législation française en matière de protection des monuments et sites historiques.
- la direction des beaux arts monuments et sites historiques, qui était gérée par le ministère de l'intérieur, relève a l'indépendance du ministère de l'éducation nationale. Une manière de prendre possession et d'avoir une emprise intellectuelle et culturelle sur le patrimoine algérien.

L'ordonnance n° 67-281 décembre 1967 :

Cette ordonnance est relative aux fouilles et a la protection des sites et monuments historiques et naturels. Pour assurer la protection de ce site l'état peut exercer des procédures de conservation telles que le classement ou l'inscription a l'inventaire supplémentaire. L'initiative du classement revient tant au propriétaire qu'a l'état. Les mesures de protection entraînent des servitudes, concernant les interventions sur les monuments ou dans le site ; une surveillance par les services compétents et des possibilités d'expropriation pour cause d'utilité publique en cas de non préservation par des particuliers.

Apparition du ministère consacré à la culture :

Dans les années 70, la culture dans son sens global, a vu l'apparition d'un ministère totalement dédié.

Sa prise en charge s'effectue depuis un organisme central de gestion qu'est le ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct a travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques.

Cette direction qui changera d'application et d'organisation plus tard regroupait les trois sous-directions ; des musées, de l'archéologie, et des sites et monuments historiques.

3/ politique actuelle :

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la loi no 98-04 du safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative a la protection du patrimoine culturel.

Cette loi constitue l'acte fondateur de la stratégie patrimoniale visée et planifiée par le ministère de la culture algérien. Par la dite loi, les prérogatives ainsi que les responsabilités sont précises, l'état est implique financièrement dans les travaux de restauration des maisons dans les tissus urbains, les problèmes lies aux biens habous sont pris en charge par un cadre juridique approprié. Cependant cette loi n'a vu la publication de ses textes d'application qu'en septembre et octobre 2003, ce qui est très révélateur quant a l'opérationnalisation de cette loi.

L'élément clé de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de : biens culturels immobiliers, biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précisée, par rapport a l'ordonnance 67-281, et innovation majeure, biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des « secteurs sauvegardés » en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

Loi no 98-04 :

La protection des biens culturels immobiliers :

Les biens culturels immobiliers comprennent : les monuments historiques, les sites archéologiques, les ensembles urbains ou ruraux.

L'arrête d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire comporte les mentions suivantes : la nature du bien culturel et sa description, sa situation géographique, les sources documentaires et historiques, l'intérêt qui a justifié son inscription, l'étendue de l'inscription prononcée, totale ou partielle, l'identité des propriétaires, affectataires ou tout autre occupant légal, les servitudes et obligations.

Le classement des biens culturels immobiliers :

Sont soumis a l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture tous les travaux de conservation, de restauration, de remise en état, d'adjonction, de changement et d'urbanisme a entreprendre sur les sites historiques proposés au classement ou classes ou sur les immobiliers dans la zone de protection.

- Le morcellement, le partage ou le lotissement des monuments historiques classes ou proposés au classement sont interdits, sauf sur autorisation préalable du ministère chargé de la culture, après avis de la commission nationale des biens culturels.

- L'occupation et l'utilisation du monument historique qui doit s'adapter aux exigences de la conservation sont soumises à l'autorisation préalable du ministère chargé de la culture.
- Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'urbanisme, d'occupation s'il y a lieu, ainsi que les servitudes.

Les secteurs sauvegardés :

- Sont érigés en secteurs sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, Médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentant un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.
- La création des secteurs sauvegardés intervient après avis de la commission nationale des biens culturels.

Les secteurs sauvegardés sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur tenant lieu de plan d'occupation du sol.

La protection des biens culturels mobiliers :

- Le produit des explorations et des recherches archéologiques, terrestres et subaquatiques.
- Les objets d'antiquité tels qu'outils, poteries, inscriptions, monnaies, sceaux, bijoux, habits traditionnels, armes et restes funéraires.
- Les éléments résultant du morcellement des sites historiques.
- Le matériel anthropologique et ethnologique.
- Les biens culturels liés à la région, l'histoire des sciences et techniques, l'histoire de l'évolution sociale, économique et politique.
- Les biens d'intérêt artistique.
- Les manuscrits et incunables, livres, documents ou publications d'intérêt spécial.
- Les objets d'intérêt numismatique (médailles et monnaies) ou philatélique.
- Les documents d'archives, y compris les enregistrements de textes, les cartes et autre matériel cartographique, les photographies, les films cinématographiques, les enregistrements sonores et les documents lisibles par machine.

Les biens culturels immatériels :

Il s'agit notamment des domaines suivants : l'ethnomusicologie, les chants traditionnels et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les sentences et jeux traditionnels.

Loi de 5 octobre 2003 :

Maitrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés :

Le présent décret a pour objet de fixer la spécialisation et la qualification des architectes des monuments et des sites protégés ainsi que les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classes ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire, pour le compte des administrations de l'état, des collectivités locales et des établissements publics, dénommés ci-après « maître de l'œuvre ».

La qualification professionnelle de l'architecte des monuments et des sites :

Le ministère chargé de la culture confère, sur avis du comité sectoriel de qualification, la qualité d'architecte « qualifié » des monuments et des sites, aux architectes titulaires d'un diplôme de post-graduation universitaire dans le domaine de la préservation et de la mise en valeur des monuments et des sites justifiant d'une expérience professionnelle.

Modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (ppmvsa).

Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques par abréviation ppmvsa fixe les règles générales et servitudes applicables au site archéologique et à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Instruction et élaboration du ppmvsa :

Sous l'autorité du wali et en concertation avec le ou les présidents d'assemblée populaire communale, le directeur de la culture de wilaya confie l'élaboration du ppmvsa à un bureau d'études ou à un architecte dûment qualifié conformément à la réglementation relative à la maîtrise d'œuvre sur les biens culturels immobiliers protégés.

Le ppmvsa comprend :

- 1/ le rapport de présentation.
- 2/ le règlement.
- 3/ les documents graphiques.
- 4/ les annexes.

Modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (ppsmvss).

Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés par abréviation ppsmvss fixe, pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification

ou dont la modification ou la démolition sera imposées. Il fixe également les conditions architecturales selon les quelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain.

Le ppsmvss édicte les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou classes, situés dans le secteur sauvegardé.

Le ppsmvss comprend :

- 1/ le rapport de présentation.
- 2/ le règlement.
- 3/ les annexes.

XII. LES DIFFERENTES ORGANISATIONS S'OCCUPANT DU PATRIMOINE :

1. CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS :

L'icrom est une organisation intergouvernementale qui se consacre à la conservation du patrimoine culturel. Il a été créé pour servir la communauté internationale représentée par ses états membres, dont le nombre dépasse actuellement 125.

L'icrom organise et coordonne des réunions pour la conception d'approches et de méthodologies communes, et pour la promotion de la définition d'une éthique, de critères, et de normes techniques concernant la pratique de la conservation-restauration reconnues au niveau international.

2. CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS) :

Le conseil international des monuments et des sites, dont le sigle est icomos, a été en 1965 à Varsovie et Cracovie. L'icomos est l'organisation internationale non gouvernementale chargée de la conservation et de la promotion du patrimoine architectural, ainsi que des sites.

Son but principal est de faire prendre conscience à travers le monde de l'importance du patrimoine historique au sein de l'environnement.

Cette organisation est actuellement constituée de 115 comités nationales.

3. WHC : CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO :

L'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel mondial sous l'égide du centre du patrimoine mondial.

Elle a notamment pour missions :

- D'encourager les pays à signer la convention du patrimoine mondial et à assurer la protection de leur patrimoine naturel et culturel.
- D'encourager les états membres de la convention à proposer des sites sur le territoire national pour inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.
- D'encourager les états membres à élaborer des plans de gestion et à soumettre des rapports sur l'état de conservation des sites.
- D'aider ces états à sauvegarder les sites du patrimoine mondial en leur fournissant une assistance technique et une formation professionnelle.
- D'apporter une aide d'urgence aux sites du patrimoine en cas de danger immédiat.
- D'encourager les populations locales à participer à la préservation de leur patrimoine et de soutenir les actions de sensibilisation du public à la préservation du patrimoine.
- D'encourager la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine.

XIII. PROBLEMATIQUE GENERALE DU PATRIMOINE :

La problématique du patrimoine peut être de différents ordres :

1. PHYSIQUE :

- La problématique du patrimoine persistante devant la multiplicité des contraintes dues aux aléas climatiques et physiques.
- La dégradation, la sur densification et le bas niveau de confort entraînent des problèmes qui touchent aux maisons traditionnelles : humidité, manque d'hygiène, promiscuité, entassement... (cas des Médinas).

2. SOCIALE :

- L'ancien bâti ne cesse de subir des dégradations continues à cause du vieillissement de ses bâtisses, qui n'ont pas pu résister aux aléas climatiques et aux dégradations causées par la main ignorante des occupants.
- La méconnaissance de la valeur exceptionnelle du patrimoine culturel.
- Le manque du savoir faire : technique, historique et juridique.
- Le patrimoine impose une culture : la culture de la conservation et de la restauration pour cela il faut acquérir l'art de restaurer qui est un savoir et un savoir faire qui rend à notre patrimoine son âme.

3. ECONOMIQUE

- la faiblesse des investissements dans la protection et la restauration.
- le manque du savoir faire : technique, historique et juridique.
- l'absence des fonds nécessaires pour les opérations de restauration et de réhabilitation.

4. JURIDIQUE :

- problème d'indivision et de propriété sans maître.
- la gestion extrêmement centralisée et le manque de personnel qualifié.
- le non respect des lois concernant le patrimoine.

- l'inadaptation des lois et des décrets exécutifs relatifs aux instruments d'aménagement et d'urbanisation et le vandalisme.

XIV. LES VILLES ISLAMINIQUES AUJOURD'HUI :

- On ne peut généraliser et qualifier en termes globaux des situations qui varient selon les pays, les régimes politiques, les situations économiques, les acquis de la religiosité, l'intelligence de la modernité et, bien entendu, de la qualité du noyau traditionnel (architecture, matériaux de construction, équipements...).
- Néanmoins, dans la plupart des cas, on assiste à une sorte de marginalisation du noyau historique qui finit par constituer un lieu de sous-habitat participant de moins en moins à la vie urbaine parce que ses structures se trouvent affaiblies par rapport à la puissance, aux moyens techniques et financiers de la ville moderne. Plus rarement, lorsque la ville a fait l'objet d'une croissance périphérique, par exemple, on peut constater une assimilation du noyau traditionnel, mais les poussées spéculatives entament son intégrité (Koweït).
- Quoi qu'il en soit, les problèmes sont toujours importants car on assiste à une altération des tissus, un surpeuplement, une dégradation économique, une déstructuration sociale et surtout à une détérioration culturelle dommageable et pénalisante.
- Les noyaux traditionnels n'ont, de fait, que deux atouts : l'intérêt architectural de leurs monuments ou palais, et la survivance de vocations spécifiques (souk, bazar, artisanat).

1. LES CHANCES DE SURVIE :

- Lorsqu'elles n'ont pas été trop touchées par les destructions et qu'elles conservent une relative intégrité, que la qualité ou le patrimoine est encore sensible, les cités islamiques traditionnelles ont quelques chances de survie d'autant plus fortes que la recherche d'une identité islamique est vivace dans le pays concerné.
- Lorsqu'elles recèlent grandes mosquées, medersas, caravansérails, fondouks..., c'est-à-dire que leur rôle culturel amène les collectivités locales, nationales, internationales, à se préoccuper de leur sort, leur impact dans la ville et sur la vie urbaine prend une importance telle qu'elles parviennent à jouer un rôle dans la ville d'aujourd'hui, quelle que soit sa croissance [Lahore, Alep, Damas, Ispahan].
- La tendance mondiale contemporaine à la sauvegarde du patrimoine contribue à leur rendre un rôle qui complète celui de la ville moderne, mais qui dépend largement de la manière dont elle a cru, c'est-à-dire du contexte morphologique. Selon, en effet, qu'il est dégagé ou non des autres quartiers, le noyau traditionnel peut jouer un rôle d'entité autonome, que l'importance des rôles ou fonctions spécifiques rend plus ou moins sensible. Le problème n'est pas, somme toute, différent de ceux de l'Europe, à ceci près que la religion et tout ce qui s'y rattache prend un aspect fédérateur.
- L'affirmation de vocations spécifiques a pour conséquence immédiate l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie : réhabilitation, rénovation ou opérations nouvelles intégrées, conduisent à une densification et à une revalorisation des

secteurs urbains, à la condition, bien entendu, que les opérations de sauvegarde et de mise en valeur n'aient pas pour résultat une ville-musée, d'où la nécessité de cette sauvegarde dynamique telle que l'encourage la fondation aga khan à Bagdad, Djeddah, Lahore, Dacca (intervention géniale de l'architecte Kahn), Sanaa avec l'aide du MIT (Massachusetts Institute of Technology) puis de la Harvard School of Design qui s'est éteinte en raison des difficultés économiques. La fondation se consacre essentiellement à la promotion d'une architecture islamique spécifique.

- En effet, si le modèle urbain islamique qui résulte de la tradition, a perdu sa propre logique antérieure, il paraît possible et souhaitable de redonner à la cité traditionnelle une nouvelle cohérence adaptée à la vie contemporaine et complémentaire des fonctions de la ville moderne : relance des secteurs productifs ou commerciaux, revalorisation des circuits économiques, rééquilibrage de la population... (Sanaa).

XV. QUEL URBANISME POUR LA VILLE ISLAMIQUE D'AUJOURD'HUI?:

- Si l'on admet le principe d'un urbanisme islamique spécifique, profondément enraciné dans la tradition et l'histoire, et si donc les modèles ne sont plus recherchés, sous prétexte de modernité, dans les villes américaines ou les créations urbaines européennes, il paraît possible d'imaginer l'émergence d'une ville islamique contemporaine.
- Certes, des choix devront être pratiqués qui marquera l'image future de la ville : doit-on confondre centre-ville et noyau historique ou laisser apparaître une dualité? (Fès). Quelles formes doit-on retenir pour les tissus urbains, doit-on rechercher l'équilibre et la complémentarité?
- Doit-on améliorer l'accessibilité du noyau traditionnel en y faisant pénétrer des infrastructures modernes (Alep, Herat), au risque de perdre en homogénéité, de rompre une harmonie fragile? Comment adapter cette progression du public au privé, qui est l'une des caractéristiques fondamentales des tissus anciens qui reflètent, par ailleurs, une hiérarchie sociale et une organisation de la société (Djeddah). Comment choisir le mode d'intervention et, en d'autres termes, comment planifier?
- Rénover est difficile, mais indispensable : des précautions sont donc à prendre pour éviter les traumatismes de toute nature. Un phasage très progressif et très délicat doit être mis en œuvre. Mais c'est dans l'évolution des mentalités qu'il faut, de notre point de vue (ce qui paraît délicat avec la montée en puissance de l'intégrisme), rechercher les moteurs de la construction d'une ville arabe contemporaine. De la même manière, les pratiques urbaines doivent connaître les modifications sensibles et il est vain de laisser croire, par exemple, que l'on pourra accéder à tout immeuble du noyau ancien en voiture. Or, la motorisation croissante est une caractéristique des pays arabes. Ispahan est un mauvais exemple de pénétration du tissu traditionnel par les grandes voies de circulation.

XVI. PATRIMOINE EN TANT QUE RESSOURCE :

1. INTRODUCTION :

La place de la culture dans le développement des territoires est une question centrale en géographie, elle le devient en économie territoriale. Sans négliger la culture comme produit d'un territoire, le questionnement porte plus particulièrement sur l'analyse de la place et du rôle de la culture dans les processus d'identification et de mobilisation de la ressource territoriale.

Sur la base d'exemples empiriques, trois états de la culture comme bien ou service territorial peuvent être décomposés :

- Dans un premier temps, sera rappelé le rôle de la culture dans les constructions territoriales, en particulier dans le processus d'appropriation territoriale.
- Ensuite, la culture est proposée comme produit spécifique d'un territoire.
- Enfin, la question de la culture comme ressource territoriale est abordée sous deux angles. Le premier envisage une mobilisation directe de la culture, au travers de la transformation d'une ressource en actif. Le patrimoine joue à ce niveau un rôle déterminant, en tant que révélateur de la ressource culturelle territoriale.
- Le second propose de définir la culture comme un opérateur de l'identification et de la mobilisation d'autres ressources.

2. LE PATRIMOINE, REVELATEUR DE LA RESSOURCE CULTURELLE DU TERRITOIRE :

Si la culture peut être considérée comme produit, elle peut aussi l'être comme ressource. La difficulté d'analyse réside dans son caractère immatériel, mais elle s'inscrit dans des éléments matériels que constituent de nombreux patrimoines. Permettant un « tout de designer une partie » ou a un « contenant de designer un contenu », les patrimoines permettent d'identifier et de caractériser les ressources culturelles qui ont contribué à la construction d'un territoire.

Ces patrimoines peuvent être caractérisés par la mise, en œuvre d'un double processus. Le premier est celui de la transmission qui permet le passage du patrimoine entre les générations, sur une longue durée. Il est systématiquement accompagné d'un travail de sélection sous l'influence des cultures actuelles, dans le cadre d'un jeu d'acteurs territorialisés. Cette sélection est toutefois subtile : bien que la destruction soit envisageable, elle n'est pas fréquentée. L'objet patrimonial va pouvoir passer par différents stades tel que l'abandon, l'identification, la protection, la conservation, la restauration, l'exposition, la mise en valeur au travers de nouveaux usages. Cette transformation a déjà été esquissée par Yves Barel, au travers d'une confrontation entre « logique capitaliste et patrimoniale ». La gestion patrimoniale ne se préoccupe pas ou se préoccupe moins de « maximisation » ou « d'optimisation ». Gérer un patrimoine, c'est à peu près « intégralement un stock d'opportunités et aussi, peut être surtout, une faculté de créer de nouvelles opportunités. »

On y perd certes en « croissance, en richesse, en résultat tangible, en output économique » mais on évite le piège de l'irréversibilité, en protégeant une certaine diversification. Le patrimoine comporte en général une « partie libre qui reste disponible pour des affectations éventuelles, des emplois multifonctionnels. En résumé, le patrimoine est moins adapté et plus adaptable ».

Ce processus permet de proposer un positionnement spécifique du patrimoine par rapport à la lecture. Le premier pourrait être considéré comme un stock accumulé au cours de temps, qui se transformerait sous l'effet de facteurs culturels sans cesse renouvelés, au gré de l'évolution des territoires et des relations entre les acteurs qui les animent. Le patrimoine serait ainsi la matérialisation d'un « flux culturel permanent », approprié par les acteurs locaux, au service de leurs constructions territoriales.

Toutefois, le patrimoine ne saurait être réduit à un simple stock. Le compte rendu des entretiens du patrimoine 2001, qui sont à paraître, relate les travaux du laboratoire CERRAS-IDJ de l'université de Reims. Le patrimoine y est défini comme un « ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, et ensemble historiquement constitué d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels, des actifs immatériels et des institutions ». Ainsi, la façon dont le patrimoine est constitué est aussi importante que son contenu, pour expliquer l'usage qui va en être fait. Il ne s'agit pas de « la transformation en produits de ressources assimilables à des stocks », mais de « la capacité créative des hommes(...) en renouvelant leur rapport à la nature et la culture.

Le patrimoine, en tant que ressource, subit une double évolution. Tout d'abord, on assiste à l'extension continue de son champ de définition. Il comprend, outre les monuments historiques, le patrimoine naturel, « les paysages, les savoir-faire, les produits du terroir, les systèmes de représentation ». Le second mouvement concerne l'élargissement des acteurs et institutions concernées : si l'histoire des politiques du patrimoine est marquée par l'émergence puis la domination de corps de spécialistes, dont la figure emblématique est celle du conservateur du patrimoine, l'actualité montre l'importance de nouvelles institutions telles que les collectivités territoriales ou les associations. Ainsi, la loi sur les libertés et responsabilités locales confirme les termes des protocoles de décentralisation culturelle en transférant aux régions le soin de mettre en œuvre les opérations d'inventaire du patrimoine.

De la même façon, les pôles d'économie du patrimoine, mis en place en 1994 institutionnalisent l'élargissement de la gestion du patrimoine à d'autres acteurs. Ils « s'intéressent au patrimoine dans ce qu'ils apportent aux territoires comme levier de développement local.... Ils ne doivent pas se positionner dans une logique de développement durable s'appuyant sur le patrimoine ». Cette évolution du patrimoine peut être rapprochée de celles des territoires. Leur multiplication s'accompagne de « l'usage du patrimoine comme une production de sens qui renseigne à la fois sur les formes de sociabilité et leurs rapports à des formes institutionnelles, politiques et économiques ». La ressource patrimoniale se territorialise, en ce sens qu'elle permet de représenter l'histoire. Par exemple, le canal du midi classe patrimoine mondial par l'Unesco en 1996 serait à différents échelles de représentations, à la fois symbole du commerce de la France méridionale au XVII^e siècle et des rapports entre

Toulouse et le Languedoc. Toujours utilise actuellement, essentiellement dans le domaine touristique, ce canal se voit attribuée par l'exploitation touristique une valeur supplémentaire a sa valeur d'usage initiale, phénomène indispensable a sa patrimonialisation.

Cet exemple éclaire le patrimoine en tant que ressource. Elle n'existe en tant que telle que « perçue, nantie d'une valeur d'usage. Il faut donc qu'elle soit socialisée. En ce sens une ressource est une relation sociale », car elle renvoie a l'idée de mise en valeur, aux notions d'échange, de moyens de communication et d'éducation.

Le patrimoine qui est un objet transmis, peut être sélectionné pour répondre a des usages utiles a la construction et au développement de territoires. Son statut va évoluer : d'objet « donne » par héritage, il va devenir un « bien commun ». Il est en effet non exclusif, en ce sens que le fait de le mobiliser, n'empêcheront pas d'autres acteurs naturels, qui moyennant une organisation intégrant les acteurs des différents usages, vont permettre de promouvoir des actions de protection de la biodiversité, des actions sportives de pleine nature, des actions éducatives, voire de l'exploitation forestière. Les activités nouvelles qui en résultent prennent des formes multiples. En tout premier lieu, le patrimoine fait l'objet d'une réutilisation, permettant le développement d'actions d'insertion, la production et la commercialisation de produits dont la spécificité relèvera de la mobilisation de savoir-faire anciens. La constructions du château de Gédéon dans l'Yonne témoigne de la réinvention du patrimoine a partir de la réactivation de matériaux et savoir faire datant de l'époque médiévale. Le chantier a été engage par une association en 1997, sur la base d'objectifs scientifiques élargis a des projets pédagogiques et d'insertion sociale. Il accueille en 2002 plus de 200.000 visiteurs, qui viennent découvrir des techniques de constructions utilises au XIIIe siècle, et qui en font un des sites les plus visites de la région bourgogne, après la basilique Vézelay.

Il peut aussi faire l'objet d'une réaffectation. Peuvent être facilement observées l'utilisation des bâtis traditionnels pour des activités de restauration, de réception, d'hébergement voir des usages publics. Les équipements et événements culturels (festivals, spectacles, résidences d'artistes) ou musées. Mis en place par des collectivités ou associations sont souvent développés dans des lieux porteurs d'une valeur patrimoniale. La Wallonie fourmille d'exemples de ce type : on peut citer a titre d'exemples de ce type, l'installation d'un parc d'aventures scientifiques sur le site de l'ancien charbonnage du cachet de Frameries et du ministère wallon de l'emploi dans les anciens moulins de Namur.

Il peut être en réseau, a l'occasion de la mise en place de circuits touristiques et la création de routes a thèmes. L'exemple de la création du pays de cathare, avec des circuits des châteaux, est un exemple de la création d'activités a partir d'une transformation du patrimoine historique. Ces réseaux peuvent générer des visites mais aussi des échanges avec d'autres territoires.

Ce mouvement génère une redéfinition des modes publics d'intervention sur les territoires, et des approches ou la référence au territoire comme espace de mobilisation des acteurs autour des ressources spécifiques est centrale. Le programme d'intérêt communautaire leader+ repose sur ce concept. Il s'agit de développer des liens entre des territoires ruraux afin

de susciter de nouvelles formes de développement rural. Bases sur l'identification et la valorisation de ressources spécifiques aux territoires, on constate que ces programmes font la part belle aux ressources patrimoniales. Ainsi, une étude effectuée sur les 140 projets leader+ acceptés en France fait apparaître que :

- La thématique « valorisation des ressources naturelles et culturelles » est la plus choisie (41%) parmi les six proposées ;
- Sur les 140 dossiers, 97 comprennent des projets culturels ;
- Parmi ces 97 dossiers, 70 font apparaître des mesures liées à la valorisation du patrimoine.

Cet inventaire ne cesse d'interroger : on pourrait multiplier les exemples de démarches de mobilisation du patrimoine comme élément de structuration du territoire, mais aussi comme actif susceptible de favoriser la création d'activités. L'analyse des démarches utilisées montre l'omniprésence des facteurs culturels, qui agissent à la fois pour créer du patrimoine, mais aussi pour concourir aux processus de sélection et de transformation qui l'affectent. Ces processus sont le fait d'organisations, construites au fur et à mesure du temps. C'est ce binôme culture-organisation, sans cesse en interaction, qui agit comme un opérateur du patrimoine, selon des formes qui restent à caractériser.

Cette approche de la ressource patrimoniale doit être aussi délimitée. Les conditions de transformation de l'actif patrimonial en activités ne sont pas ici décrites, et la prudence reste de rigueur. En 20ans, ce sont plus de 1000 établissements liés à la valorisation du patrimoine (écomusées, musées de patrimoine rural, musée de plein-air, musées des techniques et des patrimoines industriels, musées privés et associatifs) qui ont été créés en France. Quelle que soit leur qualité intrinsèque, ces pôles « ne sont pas automatiquement promis au succès : l'offre, en perpétuel développement qualitatif et quantitatif, devient aujourd'hui largement supérieure à une demande qui n'augmente que lentement ».

En d'autres termes, la culture « patrimonialité » peut constituer une ressource économique en elle-même qui qualifie le territoire qui en bénéficie. Cependant cette ressource économique reste limitée par une demande en croissance modérée. Plus intéressant encore est donc l'analyse de cette ressource non plus seulement comme produit direct mais comme opérateur de valorisation d'autres produits.

3. LE CONCEPT DU PATRIMOINE EN TANT QUE RESSOURCE DANS LES VILLES HISTORIQUES DU MAGHREB :

Au-delà des représentations idéologiques et discours urbanistiques, il est évident que la ville historique au Maghreb représente une réalité extrêmement variée sinon composite. Les « ksour » de l'atlas ou du désert, les anciennes « médinas » des villes grandes et petites des plaines agricoles ou de la bande côtière, et encore, pourquoi pas ?, les « quartiers européens » ou les « nouvelles médinas » de la « ville coloniale », sont le témoignage d'une civilisation urbaine aux stratifications culturelles multiples. Ils représentent, dans la ville contemporaine, une entité sociale, économique et fonctionnelle, dont le poids dans les processus de

développements urbain n'est certainement pas le même a Alger ou a Marrakech, a Tunis ou a Fès.

Au-delà de toute différence, ce qui permet de poser la question du rôle de la ville historique dans le développement durable au Maghreb, est bien sa « dimension patrimoniale », a savoir la valeur identitaire et culturelle qui commence a être reconnue comme un aspect essentiel du développement.

Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si la « conservation » de ce patrimoine fait l'objet, de plus en plus, d'un intérêt de la part des gouvernements et des administrations nationales ou régionales ainsi que des institutions financières et des agences de la coopération internationale. Cela se traduit, non sans difficultés et contradictions, en programmes et projets d'interventions de plus en plus nombreux, qui s'attachent a la sauvegarde et a la valorisation de ce « patrimoine historique ». S'il est difficile de décerner dans ces initiatives qui se multiplient dans tous les pays du Maghreb, les lignes d'une politique cohérente. Les expériences consolidées au Maghreb sont aujourd'hui encore très peu nombreuses, tandis que les « pistes » ouverts dans les domaines de la décision, de la réflexion et de l'action semblent se multiplier avec des approches et des objectifs parfois très divergents. Les défis et les enjeux proposés par ces villes sollicitassent donc une réflexion sur l'interdépendance entre le développement durable et les politiques culturelles, qui peuvent s'articuler autour de trois volets principaux :

- La valeur identitaire du patrimoine culturel comme facteur possible de cohésion sociale pour créer un consensus autour des objectifs d'un développement plus durable.
- Le potentiel des activités liées a la sauvegarde et a la valorisation du patrimoine culturel comme vecteur du développement économique, capable de créer des sources nouvelles d'emploi et de revenu, a travers notamment la promotion du tourisme culturel, de la formation et de la recherche, de l'artisanat et du commerce,...
- Le défi de composer les exigences de la conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel avec les exigences de la modernisation.

XVII. TYPOLOGIE ET VOCABULAIRE DES INTERVENTIONS :

Le vocabulaire a une histoire, celle de la conservation, et a vingt ans d'intervalle, les mots ne désignent déjà plus la même réalité : le terme de « rénovation » par exemple est attaché a l'expression « rénovation urbaine », euphémisme décrivant la démolition de nombreux quartiers insalubres dans les années 1970, remplace aujourd'hui par l'appellation « renouvellement urbain ». Une des dernières tentatives pour désigner les deux grandes catégories d'interventions, la « réhabilitation » d'une part, la « restauration », d'autre part, révèle la difficulté manifeste a distinguer les opérations.

Les actes des séminaires autour du thème « projeter l'ancien » 2003, posent d'emblée la question en termes de relation. si la réhabilitation concerne « toute intervention qui ne peut être classée comme <construction neuve> », qui « n'est pas tenue de respecter toutes ces obligations » (la charte de Venise), contrairement a la restauration, qui, elle, le devrait, cette distinction s'annule par un constat récurrent : « la limite entre réhabilitation et restauration reste très arbitraire »...

Plutôt que l'apport de nouvelles définitions, nous avons retenu les termes issus de tous les discours – maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, historiens, critiques, journalistes, administrateurs, usagers parfois. Ils redonnent l'ensemble notionnel ou chaque intervention se voit, à divers degrés, décrite, la richesse de la langue convoquée témoignant aussi de l'emballage d'une pratique. Les termes sont regroupés selon quatre types d'intervention : restauration, rénovation, reconversion, extension. Tout bâtiment a souvent fait l'objet d'intervention relevant de plusieurs catégories, lesquelles peuvent également être qualifiées par des termes identiques, ainsi en est-il d'adaptation, de restauration, d'achèvement, de requalification, etc.). Aussi, sans s'illusionner sur la validité ou la performance de ce genre de classement, on peut proposer les définitions suivantes, formulées sur la base de leur emploi le plus courant.

1. LA RESTAURATION :

C'est remettre en bon état, restituer le monument à l'identique « restitution » ou à l'état d'origine suppose le « rétablissement ». la réparation, l'entretien ou la maintenance font partie de la restauration.

La « reconstitution », la « reconstruction » de parties manquantes, dans le but historico-archéologique, ou paléontologique, d'un « achèvement de l'œuvre » va de la copie à l'intervention historique. Ainsi la « restauration interventionniste et inventive » d'Eugène Viollet-le-Duc non seulement propose de retrouver l'œuvre « comme elle aurait dû être », d'avantage que ce qu'elle a pu être, mais encore intègre des techniques et des matériaux modernes pour la réaliser.

Attitude inaugurale- opposée à celles de John Ruskin ou de William Morris qui réfutaient toute tentative de restaurer ou derestituer quoi que ce soit du bâtiment ancien qui n'eut pas déjà été construit- qui rapproche Viollet-le-Duc des architectes de la « restauration créative » d'aujourd'hui.

2. LA RENOVATION :

À la différence de la restauration, cette intervention modifie sensiblement le bâti dans son apparence (jusqu'à la « réinterprétation » du style existant, façade, mobilier, profils, etc.), ou sa structure (« restructuration »), tout en conservant la même affectation. Elle « réhabilite » le bâtiment dans sa fonction d'origine quand celui-ci a été « désaffecté » ; elle rend apte, mais donc aussi apte à autres usages. c'est pourquoi le terme « réhabilitation », d'abord majoritairement utilisé pour désigner des rénovations de logements, s'emploiera aussi par la suite pour qualifier des interventions avec changement de programme- et à peu près tout projet dans l'existant.

la rénovation peut comprendre l'aménagement d'espaces d'accueil pour le public, les sanitaires, l'accessibilité, la couverture de lieux à l'air libre, une nouvelle organisation ou distribution des espaces, d'un parcours muséographique, etc. les nouveaux cadres de fenêtres proposés par Carlo Scarpa pour les baies en ogive du musée du Castelvecchio à Vérone peuvent à peine permettre de distinguer la restauration de la rénovation. On peut en effet dans

certains cas parler de restauration « créative », « inventive », « critique », « pédagogique » ou « didactique ».

3. LA RECONVERSION :

C'est une rénovation avec un changement de programme, comprenant une « réaffectation », une « redistribution », ou une « requalification » des espaces. Le monument est en quelque sorte « recycle » dans la société, réutilise, réemployé. Elle comprend la création éventuelle d'éléments bâtis, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice –voire le retranchement d'espaces-, nécessaires pour assurer les nouvelles fonctions (« L'adaptation »).

Le recensement montre que tous les types de bâtiments sont susceptibles de subir une réaffectation.

4. L'EXTENSION :

C'est la « création » d'un bâtiment neuf, dans la continuité ou en rupture (esthétique ou stylistique) avec le monument, en conservant ou en changeant l'affectation : construction soit par une dalle aménagée, etc. (« l'addition », le « prolongement », etc.) ; soit détachée, toute en étant mise en relation avec le monument existant (cour, jardin, sous-sol). Les « adosses » et les bâtiments en Co-visibilité ne sont néanmoins pas pris en compte.

« L'achèvement » du monument peut aussi ne pas obéir à une préoccupation historiciste : terminer est alors l'occasion, le prétexte ou la base d'un « agrandissement » à partir d'un plan d'ensemble inachevé, sur un terrain laissé vide ou facile à dégager, ou à partir des traces régulateurs supposés du bâtiment existant, de l'appareillage de la façade, etc.

L'extension comme le réemploi est des opérations qui bouleversent inmanquablement le monument historique, et les plus sollicitent dans l'étude puisqu'elles confrontent de manière directe le monument-mémoire et le projet. Elles soulèvent des questions équivalentes à celles que pose la construction contemporaine dans un contexte historique protégés.

XVIII. PROBLEMATIQUE PATRIMOINE EN ALGERIE ? :

Devant ces mutations, nous devons réfléchir et aboutir à la nécessité d'envisager la conversation du patrimoine, la mise en valeur des sites urbains et ruraux ainsi que les monuments historiques dans un contexte de planification urbaine et régionale globale.

Cette planification doit être intégrée à un cadre plus large afin de maîtriser le développement du territoire. Elle devra permettre une prise de conscience réelle grâce à des outils concrets.

En Algérie, le développement économique et la protection du patrimoine apparaissent souvent incompatibles. Les stratégies de développement n'appuient pas les valeurs intrinsèques des sites patrimoniaux.

Dans le cadre de notre recherche, un certain nombre de questions se posent :

Peut-on introduire la notion de patrimoine dans la planification régionale comme outil de développement ? à quelle échelle ?

Quel sera l'instrument qui permettra de mettre en valeur le patrimoine ?

Est-il possible d'établir « un plan patrimoine régional » ?

Problème d'intégration du reste de la ville ?

Une dégradation avancée des monuments due à certaines causes humaines et naturelles.

L'objectif de notre recherche est d'établir une stratégie qui s'appuie sur la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel en l'intégrant au développement régional.

Cette stratégie fait de la préservation et de la valorisation du patrimoine un objectif principal servant d'outil de développement, et soutient donc la mise en place politique et d'outils de protection, de gestion de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Pour cela il s'agira de :

Elaborer une méthodologie qui conduit à l'identification du patrimoine naturel et culturel pour l'intégrer dans les plans d'aménagements.

Initier un nouvel instrument d'aménagement qui prendrait en charge la valorisation des biens naturels et culturels qui pourrait être situé à une échelle intermédiaire entre le SRAT et le PDAU.

Etablir un plan d'aménagement qui obéit aux limites naturelles et géostratégiques car la région est connue par ses richesses culturelles et naturelles c'est-à-dire intégrer la dimension environnementale dans la réflexion sur le patrimoine en tant qu'outil de développement territorial.

PROBLEMATIQUE DE LA VILLE ? :

« Si le Maghreb central compte bien une dizaines d'anciennes capitales, qui ont toutes symbolisé une étape ultime de notre longue histoire, Tlemcen est certainement celle qui a joué le rôle le plus décisif dans l'affirmation de l'état algérien ». 1^{er} séminaire magrébin sur les médinas 1988.

Cependant ces dernières décennies et parmi les nombreuses villes algériennes ; Tlemcen, a connu des extensions urbaines impressionnantes. Cette croissance s'est faite au détriment des sites historiques dont le cadre bâti est en voie de dégradation : précarité, qui continue même en dépit de sa vulnérabilité et de ses conditions d'inconfort qui prévalut : surdensité, pauvreté, insalubrité, une richesse culturelle très importante. Mais cependant, celui-ci se trouve face à des problèmes énormes :

- Rupture dans la continuité du tissu urbain « colonial / traditionnel).
- Structures physiques, sociales, économiques précaires tendant à disparaître plus rapidement qu'au paravent.
- Pertes des valeurs immobilières et du modèle d'habitation.
- Dégradation liée à une excroissance spontanée dont les formes n'obéissent plus aux règles d'usage administratif.
- Absence quasi-total des équipements de 1^{ere} nécessité (centre de santé,...).
- Surdensités et absence d'espaces libres pouvant recevoir de nouveaux édifices répondant aux besoins de la ville.
- Manque d'espaces verts permettant l'aération de la ville.
- Problème de parkings.
- Vestiges et monuments historiques représentant une dégradation très avancée.

Approche Spécifique

Géographique

I. PRESENTATION DE LA VILLE DE TLEMCCEN :

De 9.020 km² de superficie, la ville de Tlemcen ne représente que 0,36 % de la totalité du territoire algérien.

Cette wilaya, limitrophe a la frontière marocaine, adossée au flanc du plateau de Lalla Setti (1095m), se positionne a environ 830 m d'altitude et a une quarantaine de kilomètres de la mer a vol d'oiseau.

De part sa position, Tlemcen a l'avantage d'être une ville a la fois côtière, frontalière et steppe.

Ayant a ses pieds le tapis changeant de la Tafna et de safsaf, dominée au sud par un vaste plateau rocheux dont le rebord découpe ses escarpements roses vers la ville, Tlemcen occupe le degré intermédiaire d'une sorte d'escalier forme de trois marches géantes.

Tlemcen occupe une des plus admirables positions que puisse choisir un faiseur de villes. Cette position lui valut un de ses nombreux surnoms "la bien gardée des dieux".

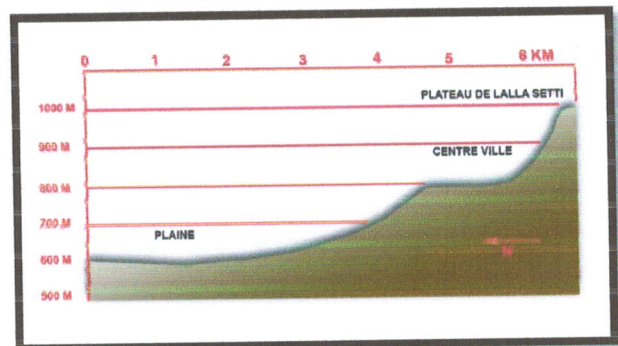
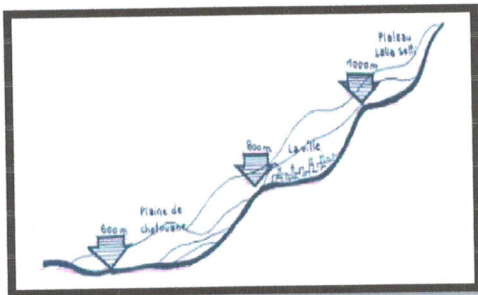
La ville de Tlemcen est abritée au sud par la couronne du plateau de lalla setti et au nord, elle domine une riche plaine semée de villages et de "koubbas"; au loin de la ligne souple des hauteurs.

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE :

Se situant au nord-ouest de l'Algérie à 3° 38' de longitude ouest et a 34° 53' de latitude nord, la ville de Tlemcen est a 580 km de la capitale Alger.

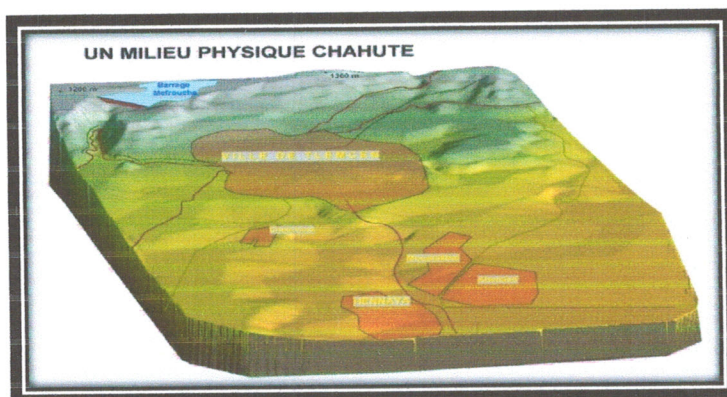


III. TOPOGRAPHIE DE LA VILLE :



La ville de Tlemcen est caractérisée par la diversité des paysages et la multitude des formes de relief. Quatre grands ensembles physiques peuvent être distingués :

- Un premier au nord, est le massif des Traras qui longe la méditerranée sur 80 km environ de cote. Les Traras se continuent à l'est par les monts de sebaa chioukch, avec une rupture provoquée par la vallée de la Tafna. Le point culminant de ce massif est le djebel Fillaoucene (1136 m) près de Nedroma. Cet ensemble lourd aux formes complexes est délimité à l'ouest par l'oued kiss et au sud par la Tafna.
- Un second est formée des plaines de Maghnia à sidi abdelli, occupe la vaste dépression drainée par les oueds Tafna et issertla sur une superficie de 4500 ha environ. La plaine de Maghnia et la vallée de la Tafna (ou se fait l'irrigation) constituent les zones agricoles les plus riches.
- Un troisième est formé par les monts de Tlemcen qui occupent plus du tiers de la wilaya. D'une altitude moyenne de 1200 m, le point culminant de ces derniers est celui du djebel Tchenoufi (1843 m) au nord de sidi Djilali. Les monts de Tlemcen se prolongent vers le nord par un premier pallier inférieur "le plateau de lalla setti" (1095m) et en contre bas par un second pallier (806 m) sur lequel s'est établie l'ancienne ville de Tlemcen.
- Enfin, un quatrième qui est la zone steppique qui occupe toute la partie sud de la wilaya. Cette zone est une immense étendue plate de 1170 m d'altitude parsemée de quelques monticules (comme le djebel mekaïdou) et de dépressions (comme dayet el fard). Ce quatrième ensemble est le domaine des terres pastorales et alfatières.



IV. CLIMAT DE LA VILLE :

Le climat de Tlemcen est un climat de type méditerranéen caractérisé par une saison humide et une saison sèche.

La saison humide qui s'étend du mois d'octobre jusqu'au mois de mai. Elle connaît des précipitations irrégulières caractérisées par des vents, du gel et de la neige. La pluviométrie y est d'environ 400 mm en moyenne, avec des pics qui peuvent atteindre les 850 mm dans les monts de Tlemcen. La température moyenne à cette saison est de 10°.

La saison sèche quant à elle s'étend du mois de juin jusqu'au mois de septembre, avec une température moyenne qui oscille autour de 26° c et une température maximale qui peut atteindre les 40°c.

Dans le voisinage de l'embouchure de la Tafna, on peut nettement apercevoir durant les beaux jours, la mer à l'horizon. La barrière des chaînes côtières n'arrête pas les vents humides et frais. Les nuages que ces derniers apportent alimentent les inépuisables réserves d'eau sur le plateau, sous forme de pluies ou de neige en arrosant la plaine sur leur passage. C'est de cette manière que Tlemcen reçoit en abondance l'eau la plus pure qui ruisselle en cascades au flanc des rochers en dévalant dans les canaux d'irrigation. C'est cette eau qui entretient depuis plus de deux millénaires, la fécondité de la campagne Tlemcenienne.

La situation géographique de la ville de Tlemcen et les différences d'altitudes rendent ce climat plus complexe par la création de nombreux microclimats et confèrent à toute la région une richesse floristique endémique en constituant une véritable maquette naturelle très diversifiée tant par sa faune que par ses facteurs.

V. CADRE GEOLOGIQUE DE LA VILLE :

La ville de Tlemcen se trouve dans la zone i, zone sismique relativement stable. Sa constitution géologique est assez complexe :

Les « monts de Tlemcen » sont formés par un puissant massif du jurassique supérieur à dominance carbonatée ;

Les « monts de la trara » renferment des formations carbonatées caractérisées par des roches volcaniques et métamorphiques et des marnes et argiles grasses

La « Tafna » comporte des marnes, argiles et gypses ; les hautes plaines steppiques sont formées de calcaires, de croutes calcaires, d'argiles et de sols rouges.

Approche Spécifique

Historique

I. PRESENTATION HISTORIQUE :

Habitée par l'animal et par l'homme depuis les temps les plus anciens, comme en témoignent les stations paléolithiques proches de Remchi et d'Ouzidane, la région était jadis peuplée par des tribus troglodytes qui vivaient dans des grottes, d'où ils tirèrent leur nom de Beni Ifrane.

C'est à partir de l'époque romaine que Tlemcen aura son histoire avec pour nom POMARIA (les vergers) de 32 à 430 après JC. En ce temps-là, c'était une citadelle militaire de sept hectares.

A partir du 7^{ème} siècle, commence la période islamique: c'est en 671 que se situe le début de l'occupation permanente du Maghreb par les Arabes. En 675 la conquête musulmane atteint Tlemcen et en 790, Tlemcen est occupée par les Idrissides de Fès. Le fondateur de cette dernière, Idris conquiert par son seul prestige Agadir (en berbère : rempart de la citadelle). Le premier acte d'Idris fut de construire une mosquée à Agadir.

En 1079 Tlemcen fut conquise par les Almoravides qui venaient de la Mauritanie et du bas du Sénégal sous la conduite de Youssef Ben Tachfin. C'est à cette époque que s'érigea Taghgart, qui signifie selon Ibn Khaldoun (une station). A Taghgart on construit d'abord une demeure pour le gouverneur ensuite une grande mosquée en 1102. Youssef ben Tachfin instaure partout l'Islam ascétique et rigide. Les mosquées

Semblaient naître sous ses pas. L'Algérie lui doit la grande mosquée d'Alger, celle de Nédroma, et celle de Tlemcen.

Mais au moment où s'embellissait la mosquée de Tlemcen une nouvelle puissance grandissait et s'affermissait au Maroc : C'est la dynastie des Almohades. En 1143 sous la conduite de Ibn Toumert, ils sont devant Tlemcen et deux ans plus les Almoravides sont vaincus. Les Almohades reprirent l'embellissement de Tlemcen et c'est dans cette période que les remparts de Tlemcen ont été construits.

Au 13^{ème} siècle, la dynastie des Abdalwadides, fondée en 1235 par le Berbère zénète Yaghmoracen, prit Tlemcen pour capitale. Le long règne de Yaghmoracen, une quarantaine d'années contribua à assurer la stabilité du royaume Zianide. Il dota les deux mosquées d'Agadir et la Grande mosquée d'un minaret. Les deux minarets qui dominent toujours la ville attestent la piété de Yaghmoracen et le bel équilibre de l'art arabe de cette époque. Il donna à Tlemcen la prospérité économique et le rayonnement intellectuel et religieux ; Tlemcen est alors élevée au rang de ville royale. Il fit construire le palais de Mechouar.



La Grande mosquée



Bab El Quermatine

Sous les successeurs de Yaghmoracen, Tlemcen devient une capitale puissante et prospère où la ferveur religieuse donne naissance à d'autres chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse.

Othman le fils de Yaghmoracen fit construire une mosquée qui est un fin chef-d'œuvre architecturale de cette époque. Cette mosquée Sidi-Bel-Hassen est devenue le musée de la ville.

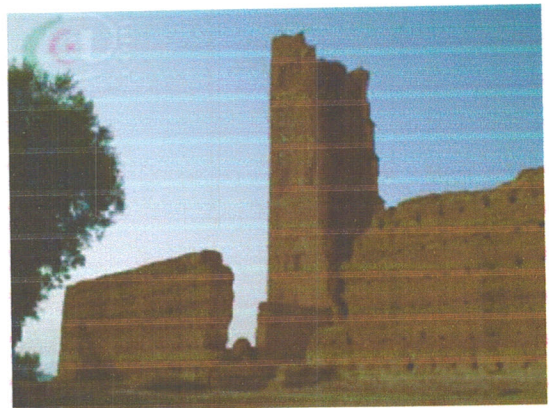
La fonction culturelle se précise et de nombreux monuments sont construits; l'activité scientifique se développe grâce à la fois à la renommée de nombreux savants et lettrés et aussi aux mécénats de certains princes.

De par sa position géographique, Tlemcen développe ses relations économiques avec l'Europe et l'Afrique; la capitale devient un grand centre commercial avec un quartier franc El Kessaria. De même, la ville accueille les musulmans d'Andalousie et les Israélites expulsés d'Espagne. Elle atteint alors une population de 100.000 habitants; chiffre considérable pour l'époque.



Sidi-Bel-Hassen

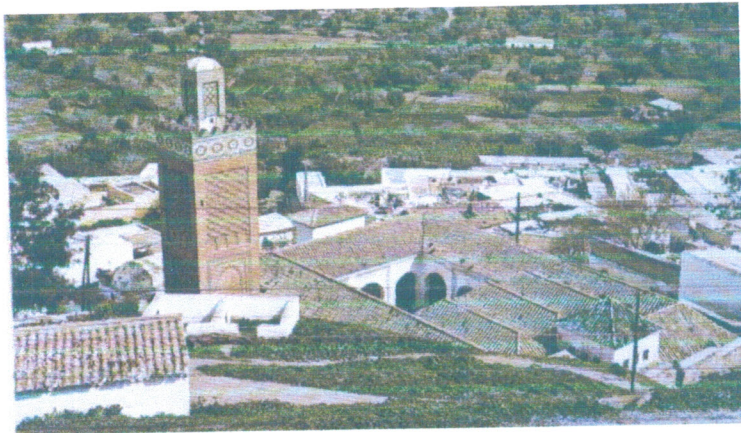
Pendant cette période la ville fut assiégée à deux reprises par ses voisins de l'Ouest, les Mérinides. Le sultan Mérinide Abou-Yacoub entreprend le premier siège en 1299 qui dura sept ans. Le siège se prolongeant, le Sultan se fit bâtir, à l'approche du rigoureux hiver tlemcénien, une ville improvisée reçut le nom El Mahala El Mansourah "le Camp victorieux".



Mansourah

Tlemcen fut sur le point de céder, mais Abou-Yacoub fut tué, et, les Mérinides quittèrent Mansourah, qui fut alors détruite en grande partie par les assiégés de la ville. Ce n'était que partie remise, un deuxième siège de Tlemcen fut entrepris en 1335 par Abou El Hassan, le Sultan noir qui restaura les fortifications et reconstruisit les maisons démolies. Cette fois Tlemcen céda, mais le conquérant n'abandonna pas son camp pour sa nouvelle conquête et fit de Mansourah, la ville officielle.

Les Mérinides édifièrent aussi la Mosquée de Sidi Boumédiène et de Sidi Haloui. Le règne des Mérinides ne dura que vingt-cinq ans et les Abdalwadides s'installèrent de nouveau à Tlemcen.



Sidi El Halloui



Sidi Boumediene

Après l'occupation espagnole de Tlemcen, les derniers souverains Abdalwadides perdirent de leur autorité et il leur devint très difficile de se maintenir à la tête du Royaume de Tlemcen dont dépendait tout l'Ouest de l'Algérie. Aroudj et ses frères, Kheir Eddine, tuas et Ishaq, connus sous le nom des Frères Barberousse, corsaires notoires de la Méditerranée, firent pénétrer dans toute l'Algérie la domination turque par la faute des divisions politiques locales.

Les tlemcénien demandèrent alors à Aroudj de les débarrasser de leur Roi qui, en 1511, avait accepté la suzeraineté espagnole. Celui-ci accepta, mais fut assiégé durant six mois dans le Mechouar par les troupes ibériques; il a pu s'enfuir et fut tué plus tard près de Rio Salado (1518), Mort à quarante-quatre ans, sa carrière d'aventurier s'acheva ainsi. Son frère Kheir Eddine que ses contemporains désignèrent du surnom de Barberousse, nom plus tard retenu pour toute la famille, fut désigné par les Turcs pour régenter Alger et devint Grand Amiral de la Flotte ottomane. Il avait donné au Sultan de Constantinople, le Royaume d'Alger; son fils Hassan Pacha, véritable Kouloughli, confiera la région d'Oran au renégat Hassan Corso (milicien corse converti à l'islam). La période turque se situe entre le 16^{ème} et le 19^{ème} siècle.

La période coloniale commence en 1842 avec l'occupation définitive de Tlemcen par les Français et se termine en 1962 par l'indépendance de l'Algérie.

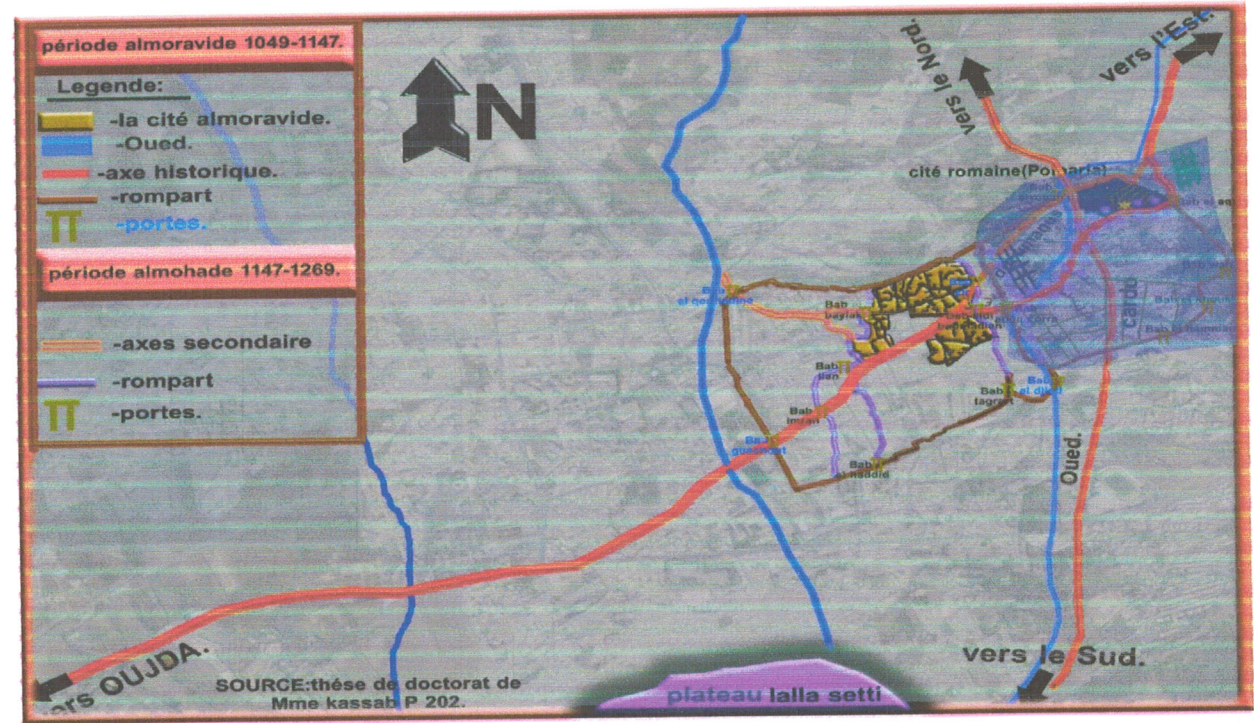
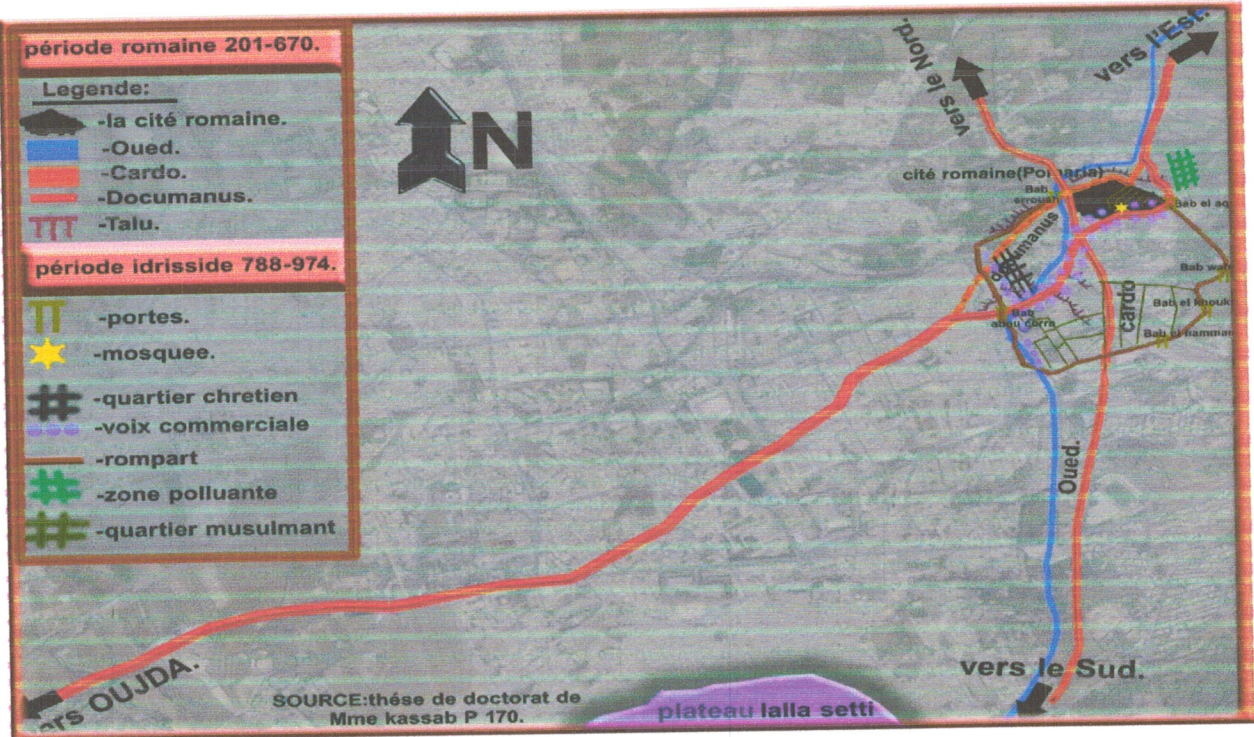
De 1962 à ce jour, l'extension est prodigieuse avec le développement d'une zone industrielle de 220 hectares et d'une zone semi-industrielle de 80 hectares, pendant que la population s'accroît de façon considérable, passant de 57.700 en 1954 à 112.000 en 1987, puis à 180.000 en 1998.

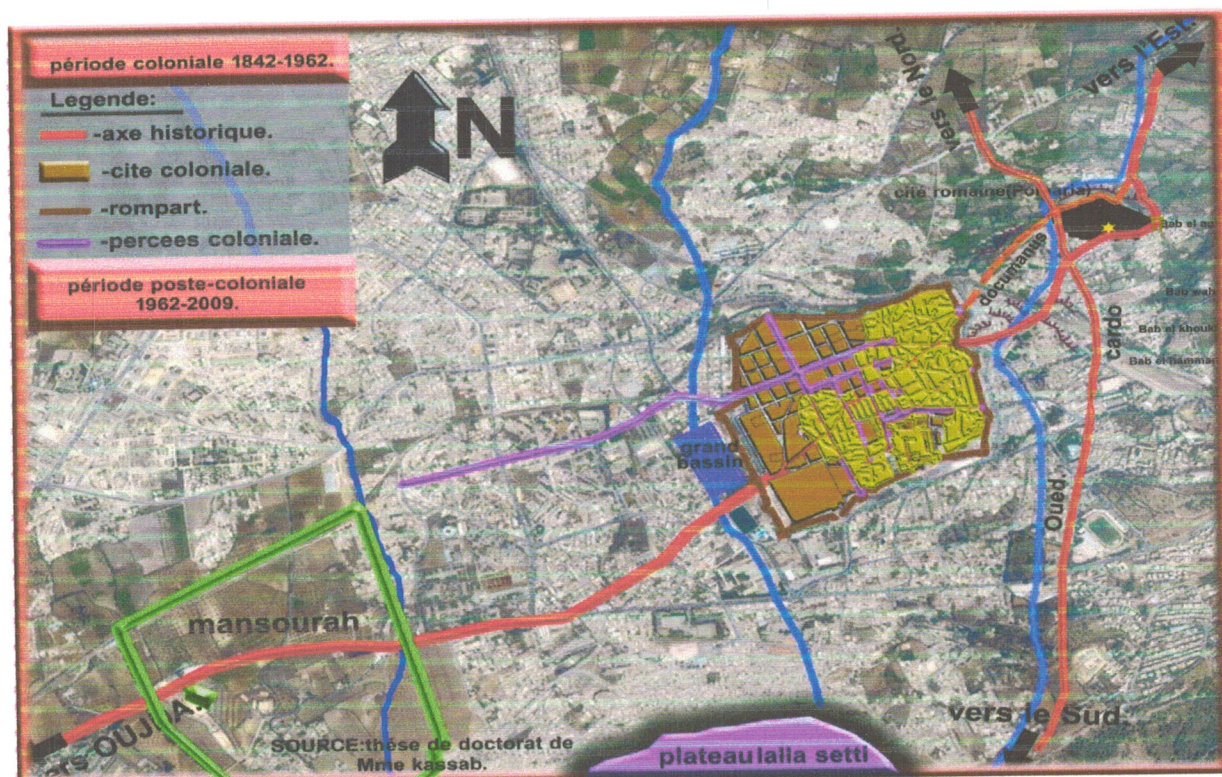
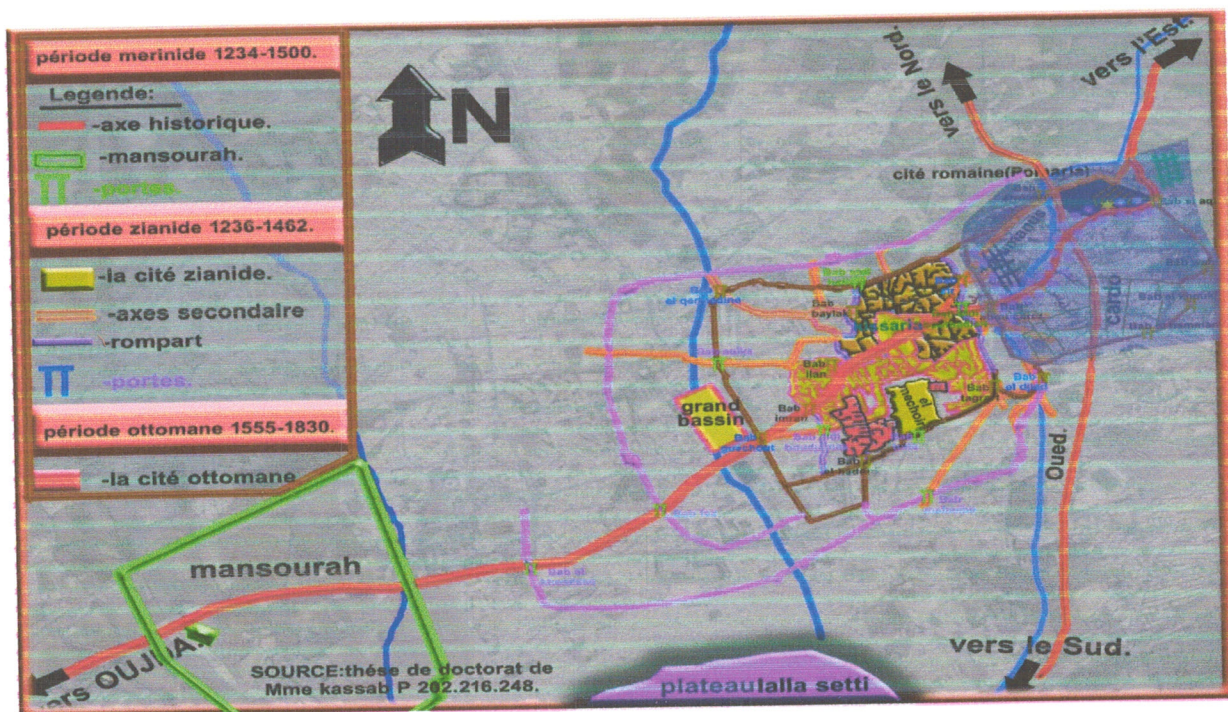
L'enseignement supérieur, créé en 1974 avec deux filières seulement et un nombre restreint d'étudiants, s'est développé de façon considérable. En 1989, Tlemcen devient ville universitaire avec un effectif de 5.000 étudiants, effectif toujours en expansion, et, 7 instituts pour atteindre actuellement 15.000 étudiants, répartis entre 6 Facultés, géographiquement localisées essentiellement autour de trois pôles; Imama, Chetouane et Bel-Horizon.

Aujourd'hui, Tlemcen prend une envergure économique et culturelle très importante, grâce aux différents plans de développement réalisés.

A l'aube du 21 siècle, la ville de Tlemcen, avec ses ressources humaines, naturelles et sa position géostratégique, contribue fortement à l'élan et l'émancipation de notre peuple.

II. EVOLUTION HISTORIQUE :





III. TABLEAU DES PERIODES :

| Périodes | Époques | Religions | Rois ou chefs | Dates | Faits historiques | Villes | Monuments |
|----------------------|--|-------------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------|---|--|
| Préhistoire | Néolithique | / | / | / | / | / | -Grottes de Boudghène -Falaises de Lala Setti. -Gisement du lac Karar -Gisement Ain El Hout |
| IV° - VII° siècle | -Première époque berbère. -Époque Romaine | -Païenne -Chrétienne | Préfets | 4° - 7° siècle | Corps d'exploration | Première Agadir, Pomarria (Agadir) | -Stèle votive ou Dieu Auliswa. -Épitaphes. Bornes militaires. -Canal de Nazaraen |
| VII° siècle | Époque arabe | islam | Abou El Mouhadjir | Vers 675 | Arrivée des conquérants | / | / |
| VII° siècle | 2 ^{ème} époque berbère | Kharidjisme | Abou Quorra l'ifrenide | Vers 765 | Révolte des berbères | / | / |

| | | | | | | | |
|--------------|------------------------------|-------------|---|----------------|---|---------|--|
| IX° siècle | Epoque Idrisside | Kharidjisme | Idris I | Vers 790 | Agadir ouvre ses portes au fondateur de Fès. | Agadir | Fondation de la grande mosquée d'Agadir |
| X° siècle | Epoque Fatimide | Islam | / | Vers 973 | Agadir qui avait accepté la fezeraineté des omeyyades de Cordoue subit l'occupation des fatimides de Kairouan. Domination de Tilmisen | / | / |
| XI° siècle | Epoque Almoravide | Islam | Youssef Ibn Tachfin. | 1079 - 1136 | Prise d'Agadir par les conquérants venus de Mauritanie. | Tagart | -Fondation de la grande mosquée (Tlemcen). -Achèvement de la grande mosquée. |
| | | | Ali Ben Youssef. Tachfin Ben Ali. | | | | |
| XII° siècle | Epoque Almohade | Islam | Abd El Mouden | 1145-1227 | Unification d'Agadir Tagart. | Tlemcen | -Construction des palais et des châteaux. -Construction d'un nouveau rempart. |
| | | | | 1160-1170-1184 | Repeuplement de la ville. Epoque florissante de la ville. | | |
| XIII° siècle | Epoque Abd Wadide (Ziyanide) | Islam | Yaghnoracen Ibn Zyan premier roi de Tlemcen règne | 1235 | Naissance de royaume de Tlemcen avec l'assentiment des Almohades | | -Construction du Mechouar. -Construction du minaret d'Agadir. -Construction du minaret de la |

| | | | | | | | |
|-------------------------|-------------------------------------|-------|---|-----------|---|-----------|--|
| | | | de 1235-1282 | 1241 | Le prince Hafside de Tunis pénètre en vainqueur. Yaghror se soumet et reprend le trône. | | grande mosquée. |
| | | | Abou Saïd Othman règne de 1282-1303 | 1296 | | | -Construction de la mosquée Sidi Bel Hassen. |
| | | | Abou Zyran 1303-1308 | 1299-1307 | Siège par Abou Yacoub Youssef le mérinide, Tlemcen résiste. | Mansourah | -Fondation de Mansourah a l'ouest de Tagart. -Construction de la mosquée Mansourah. |
| | | | | 1307 | Evacuation de Mansourah. Exceptionnel | | -Construction Médersa et Mosquée Ouled EL Imam. |
| | | | -Abou Hannou (1308-1318) -Abou Tachfin (1318-1337) | 1315 | Nouveau siège infracteur par les Mérinides. | | -Construction Medersa Tachfina. -Construction du palais du Méchouar. - Construction du grand bassin. |
| | | Islam | Abou L'Hassen Ali 1348-1352 | 1335-1347 | Réoccupation de Mansourah. Prise de Tlemcen. | | -Construction de la mosquée Sidi Boumediene. -Construction à Mansourah du Palais de la victoire et achèvement de la mosquée. -Construction de Médersa d'El Eubbad. |
| XIV ^e siècle | I ^{ère} époque Mérinide | Islam | | | | | |

| | | | | | | | |
|----------------------------|---|-------|--|-----------|--|--|--|
| | 2 ^{ème} époque Abdel Wadide | Islam | Abou Saïd Othman et Abou Tabet Ezza | 1348 | Restauration des Abdel Wadides. | | -Construction de la mosquée de Sidi El Haloui(1346). |
| | 2 ^{ème} époque Mérinide (1352- 1359) | Islam | Abou Hammou I | | | | |
| | 3 ^{ème} époque Abdel Wadide | Islam | Abou Hammou II 1359-1389 | 1363 | | | -Construction de la mosquée de Sidi Brahim. |
| XVI ^o siècle | Domination Turque | Islam | | 1559 | Attitude défensive des Rois de Tlemcen. Périodes sans gloire jusqu'aux temps moderne. | | -Construction de la mosquée de Sidi Senoussi(XV ^o siècle) -Construction de la mosquée de Sidi Benna (XV ^o siècle) |
| XIX ^o siècle | Epoque coloniale | Islam | | 1836-1962 | Destruction de certains monuments historiques et disparition des rues étroites et tortueuses. | | |

Approche Spécifique

Fonctionnelle

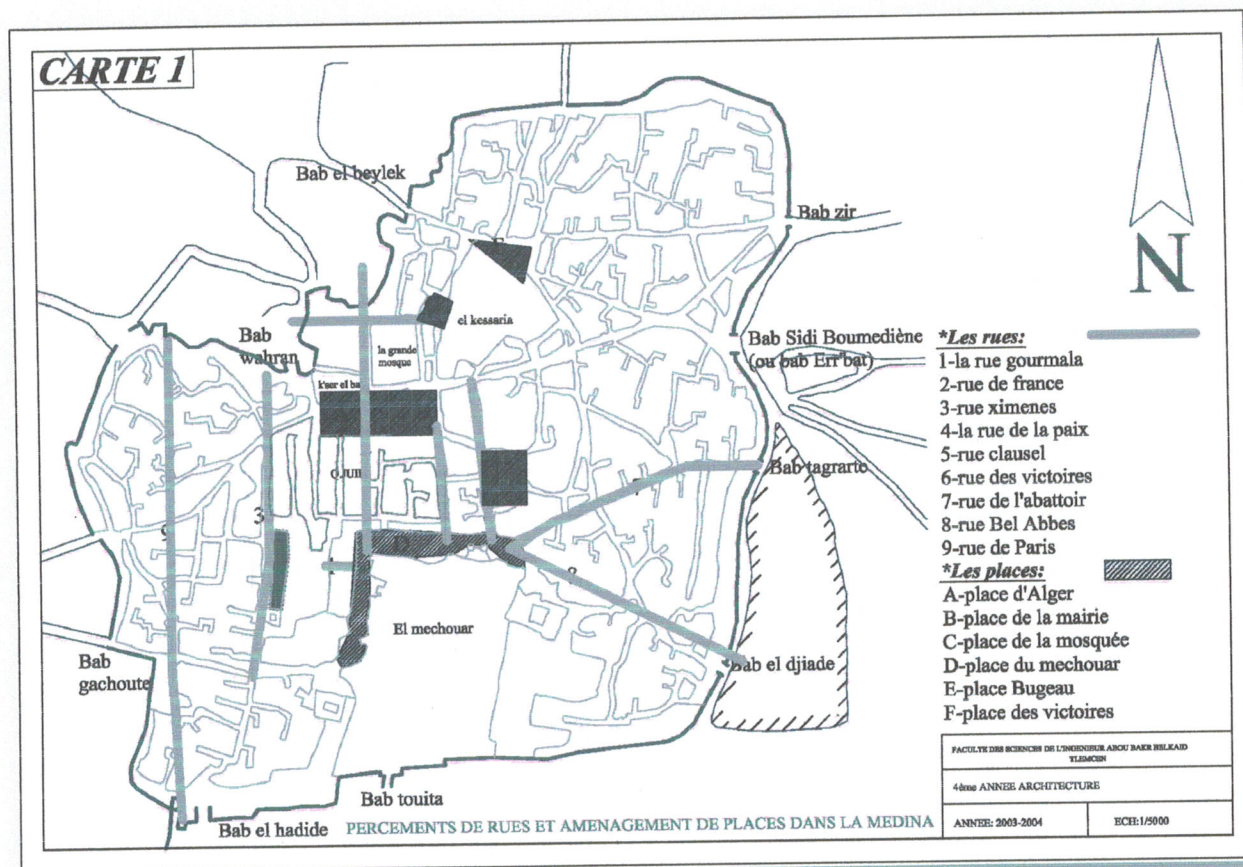
I. PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU TISSU URBAIN :

1. TISSU PRECOLONIAL :

La structure de l'ancienne médina présente une trace sinueuse et tortueuse. Le schéma plus au moins régulier des axes a long parcours et certains <derbs> sont la conséquence ou plutôt une permanence de la structure spatiale de la ville enfouie.

Cette lecture nous a permis de dégager une permanence partielle au niveau du tissu médiéval.

Trame radio concentrique : (carte1)



On la retrouve au niveau de la médina les ilots sont de forme irrégulière et de tailles différentes varient entre 2000/7000 m², caractérisé par des ruelles et impasses et les constructions sont introverties, d'un ou deux niveaux.

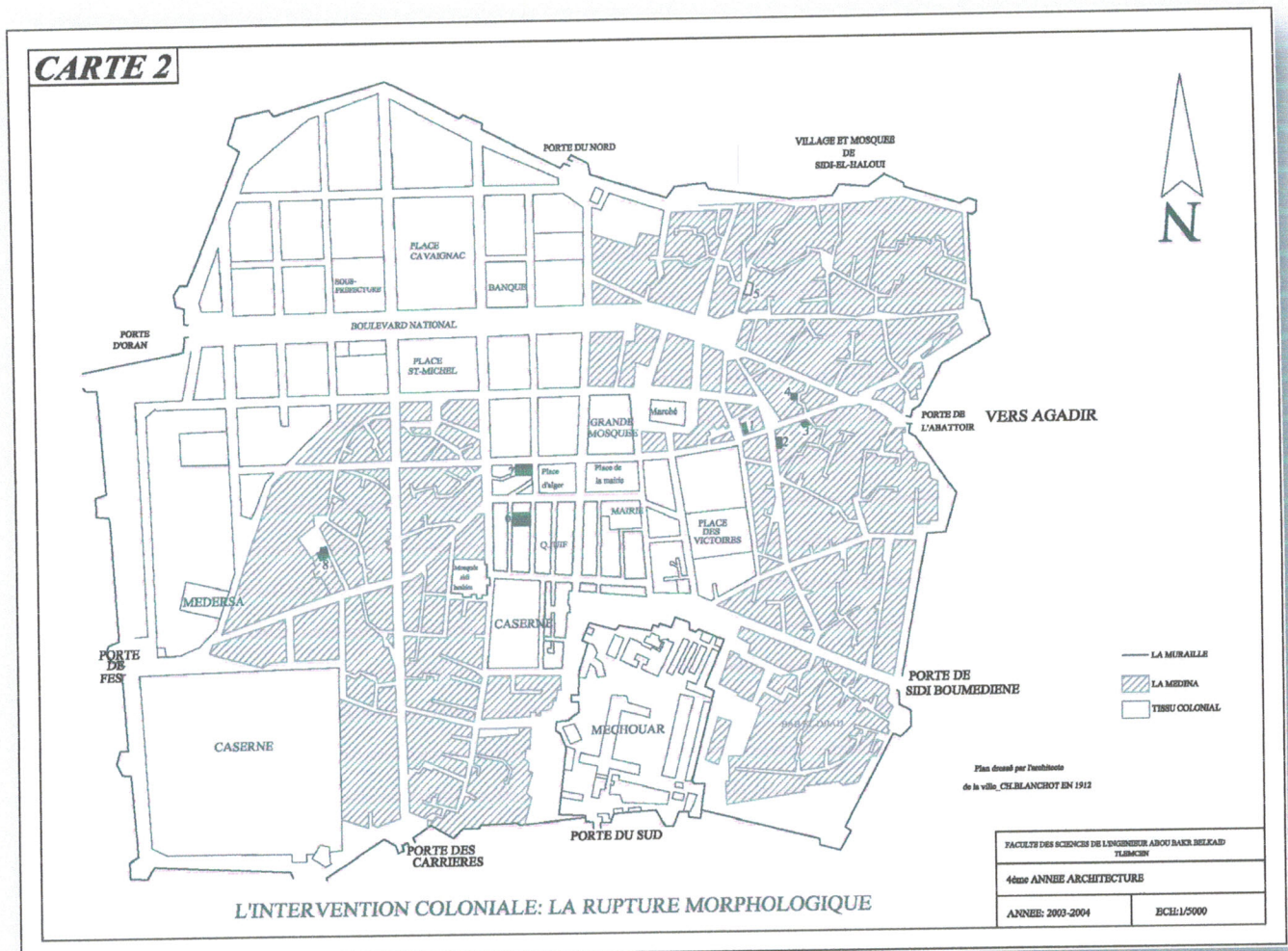
2. TISSU COLONIAL :

La structure de Tlemcen, à l'époque coloniale, est une structure en damier bordant les rues avec des percés visuelles et une architecture monumentale et marquée par une réorganisation des principales voies de dessertes dans anciens quartiers.

Cette lecture nous a permis de dégager une permanence structurelle au niveau du tissu colonial.

Trame en damier : (carte2)

On le retrouve dans le quartier colonial, caractérisé par un urbanisme géométrique dont l'îlot constitue le module et l'élément de base de la composition urbaine. Il est de forme régulière et d'une superficie moyenne de 3000 m², les rues sont perpendiculaires, qui permettent la circulation mécanique et piétonne, et les immeubles varient entre 2 à 4 niveaux.



3. TISSU POSTCOLONIAL

La lecture de ce tissu nous a permis de relever les éléments suivants :

- L'inexistence de parois structurantes le long des voies de circulation.
- La non hiérarchisation de la voirie ou l'on observe que toutes les voies ont le même degré d'importance.
- La monotonie du cadre bâti.
- L'apparition de la notion de zoning, le nouvel instrument de gestion urbaine.
- L'apparition de zones industrielles.

De cela, on observe une rupture au niveau de la composition urbaine, de la gestion urbaine, et au niveau du cadre bâti. Cette rupture est causée par l'utilisation des instruments du mouvement moderne qui font table rase et abstraction de l'histoire et du lieu.

Cette rupture formelle, structurelle et spatiale nous permet de souligner une absence totale de logique dans la composition urbaine de ce tissu.

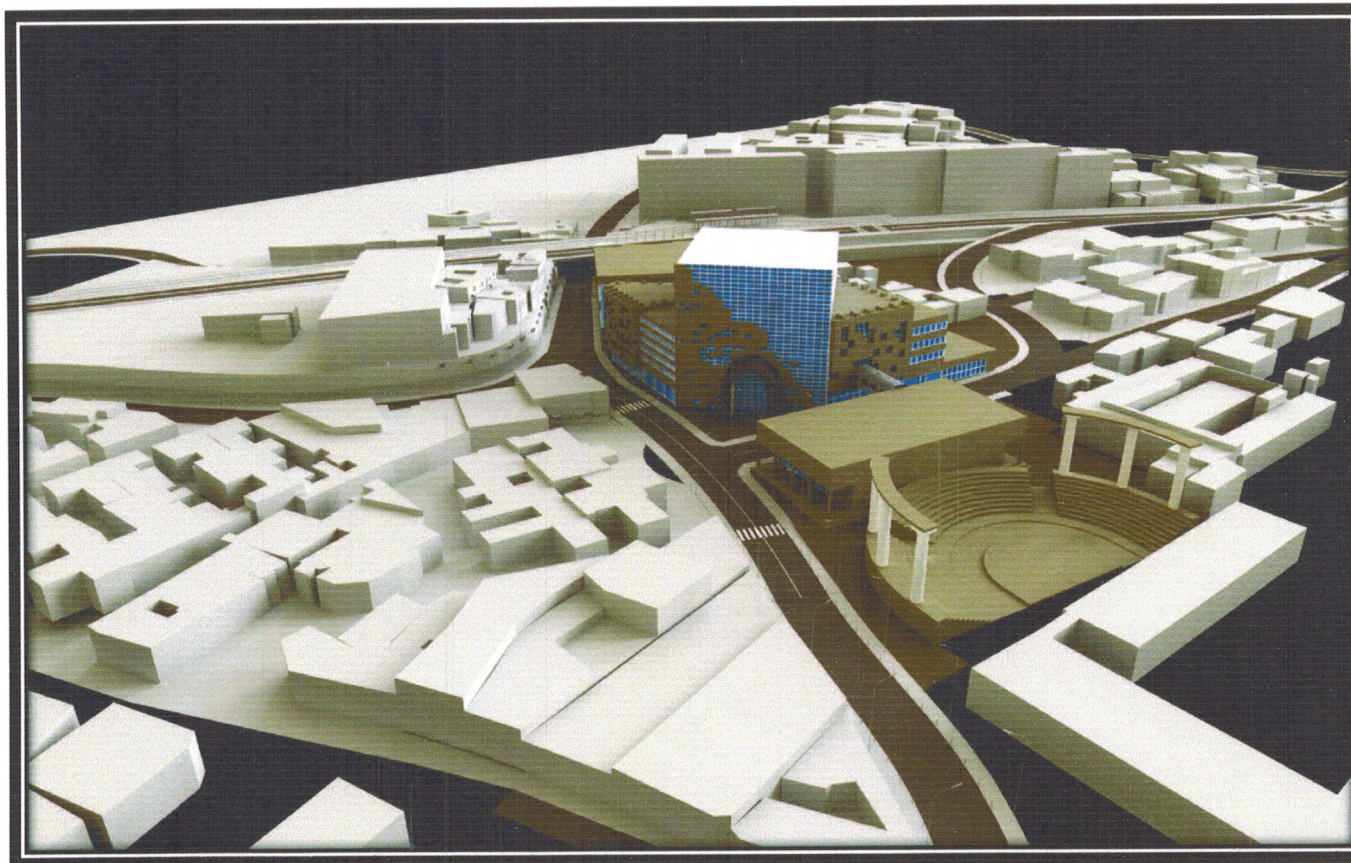
II. VOIRIE :

La circulation est assurée par un réseau de voirie très variée : voiries primaires, voiries secondaires et voiries tertiaires, ainsi nous devons tout d'abord faire la différence entre ces trois types.

- Voiries primaires : qui ont pour principale mission d'assurer les liaisons à l'échelle de la ville, ce réseau est constitué par les voies les plus importantes telles que les routes nationales et les voies de contournement.
- Voiries secondaires : qui desservent certains secteurs urbains ou des quartiers entre eux.
- Voiries tertiaires : l'ensemble des voies et des terrains annexés mis à la disposition du public pour se déplacer jusqu'au seuil des constructions.

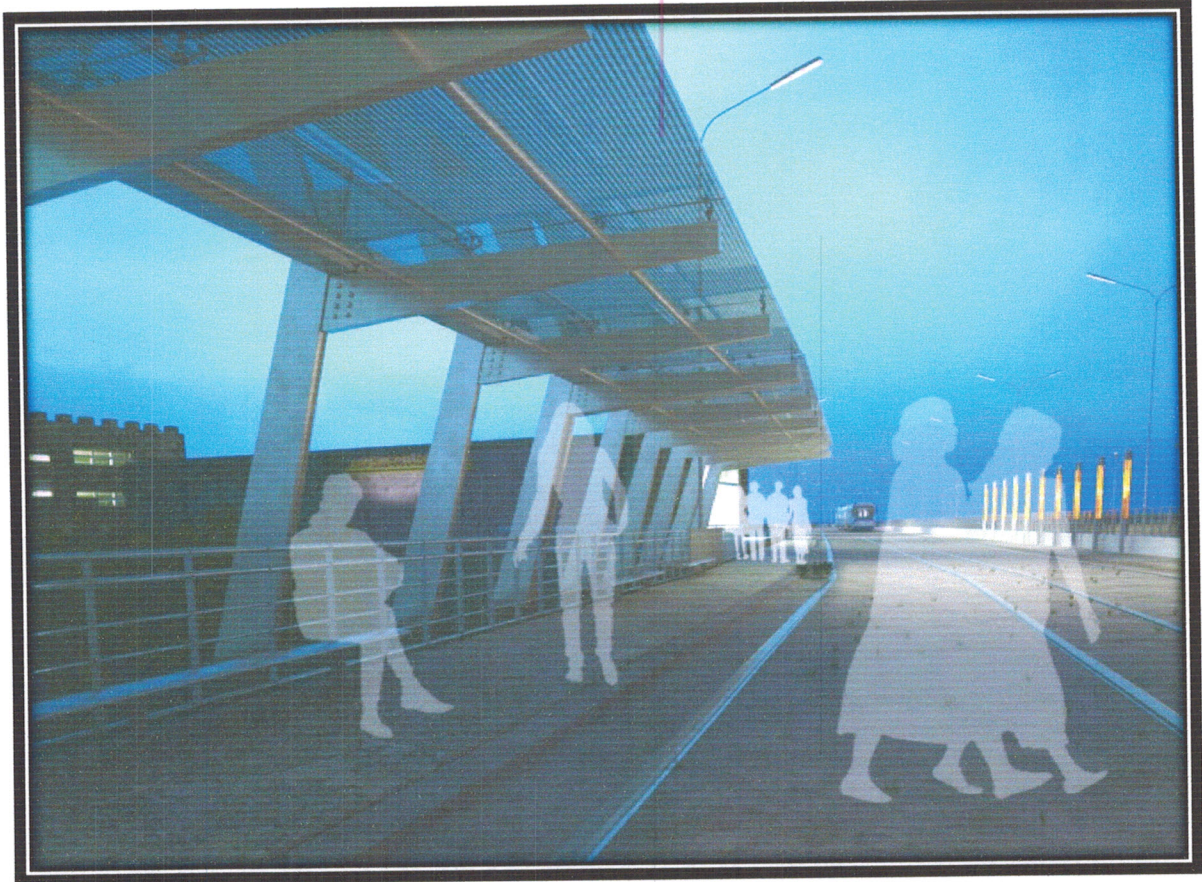
| VOIES | NATURE DE LA LIAISON | CARACTERISTIQUES |
|-------------------|-------------------------------|-------------------------|
| RN22 | Pénétrante Nord | 2 x 2 voies |
| Bd de 24m (L'ALN) | Rocade Sud (voie express) | 2 x 2 voies |
| Bd Bab El Khemis | Radiale (hôpital) | 4 voies |
| CW 01 | Transversale TCV (Zone EST) | 2 voies |
| Bd Imama | Transversale TCV (Zone Ouest) | 2 x 2 voies |
| Bd Hamsali Sayah | Radiale (lycée Benzerdjeb) | 3 voies |
| Bd KHEDIM ALI | Radiale (cimetière) | 4 voies |
| Bd Kazi Aouel Med | Petite rocade Nord (PRC) | 2 voies |
| CW 01 | Radiale | 2 voies et 2x2 voies |
| Rocade EST | Contournement | 2 x 2 voies |
| RN 22 | Pénétrante Sud | 2 voies |
| RN 7 | Pénétrante Ouest | 2 voies |
| Rocade Ouest | Sud – Ouest | 2 voies |
| Bd Imama | Transversale TCV | 2 voies |
| Bd APC Mansourah | Radiale | 2 voies |

- Un bâtiment de béton avec un traitement en terre clairement affiché faisant allusion à ces colosse de pisé, des volumes murs-rideaux eux semble sortir des ruines anciennes comme pour inscrire le bâtiment dans son aire contemporaine.
- Le théâtre lui aussi ne fait pas figure de tous les éléments du théâtre romain mais, sobre comme le reste du bâtiment, renouant avec la Pomaria d'autrefois.



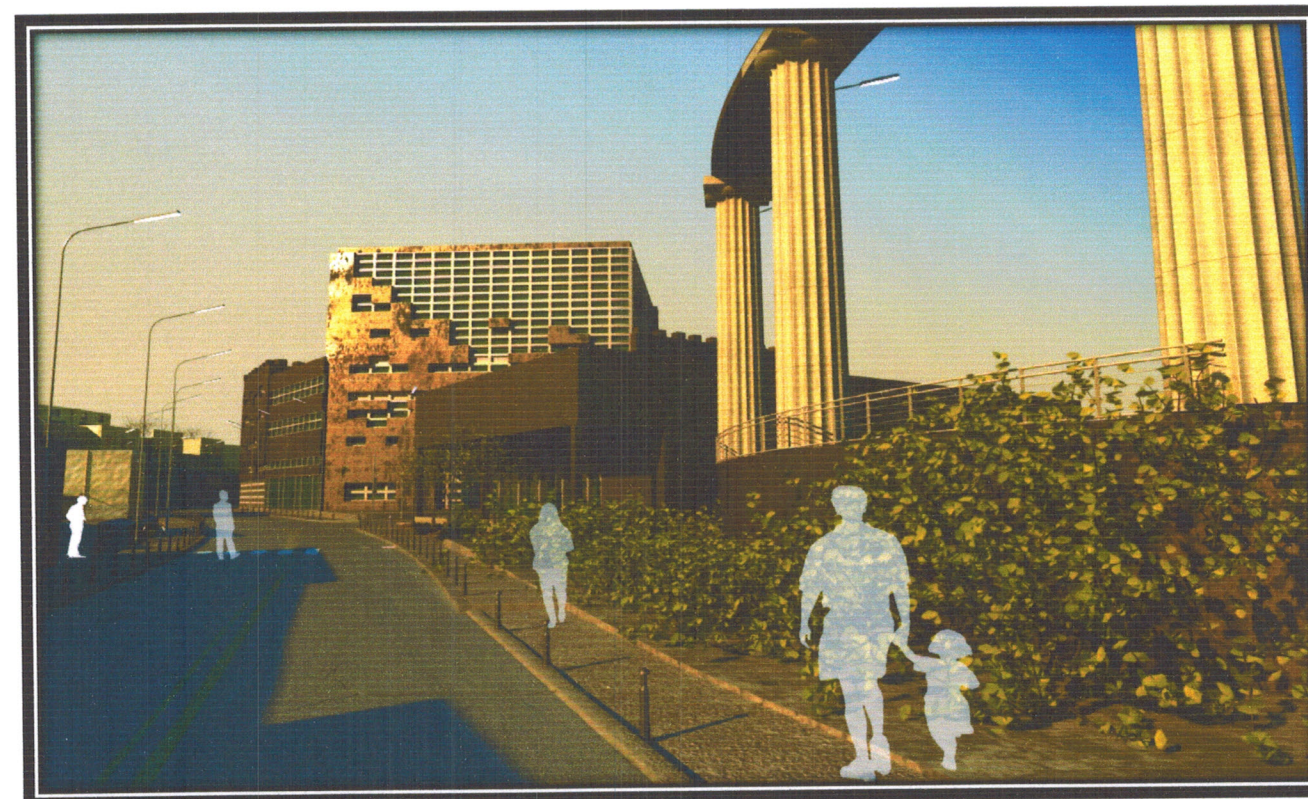
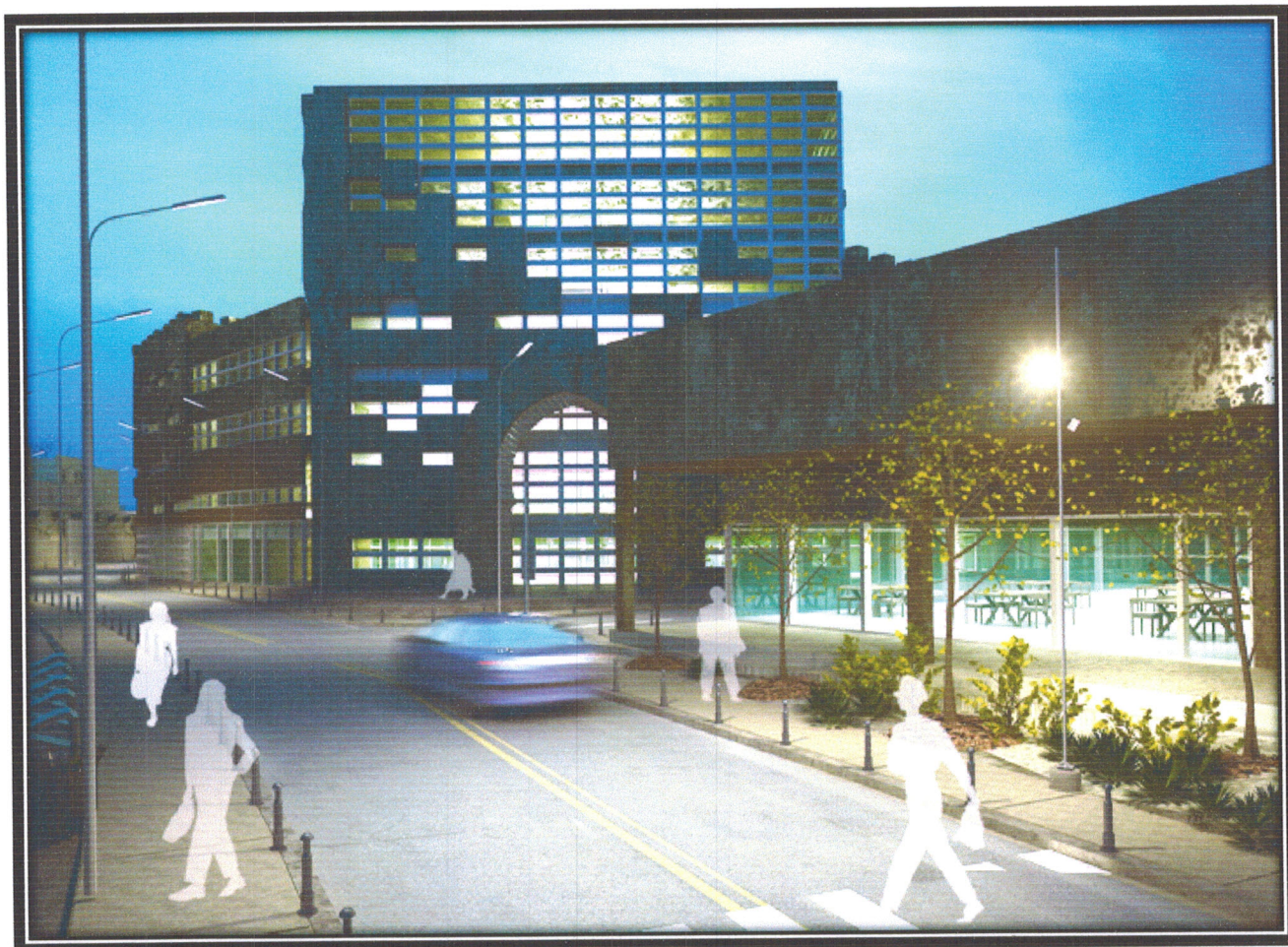
LE PROJET :

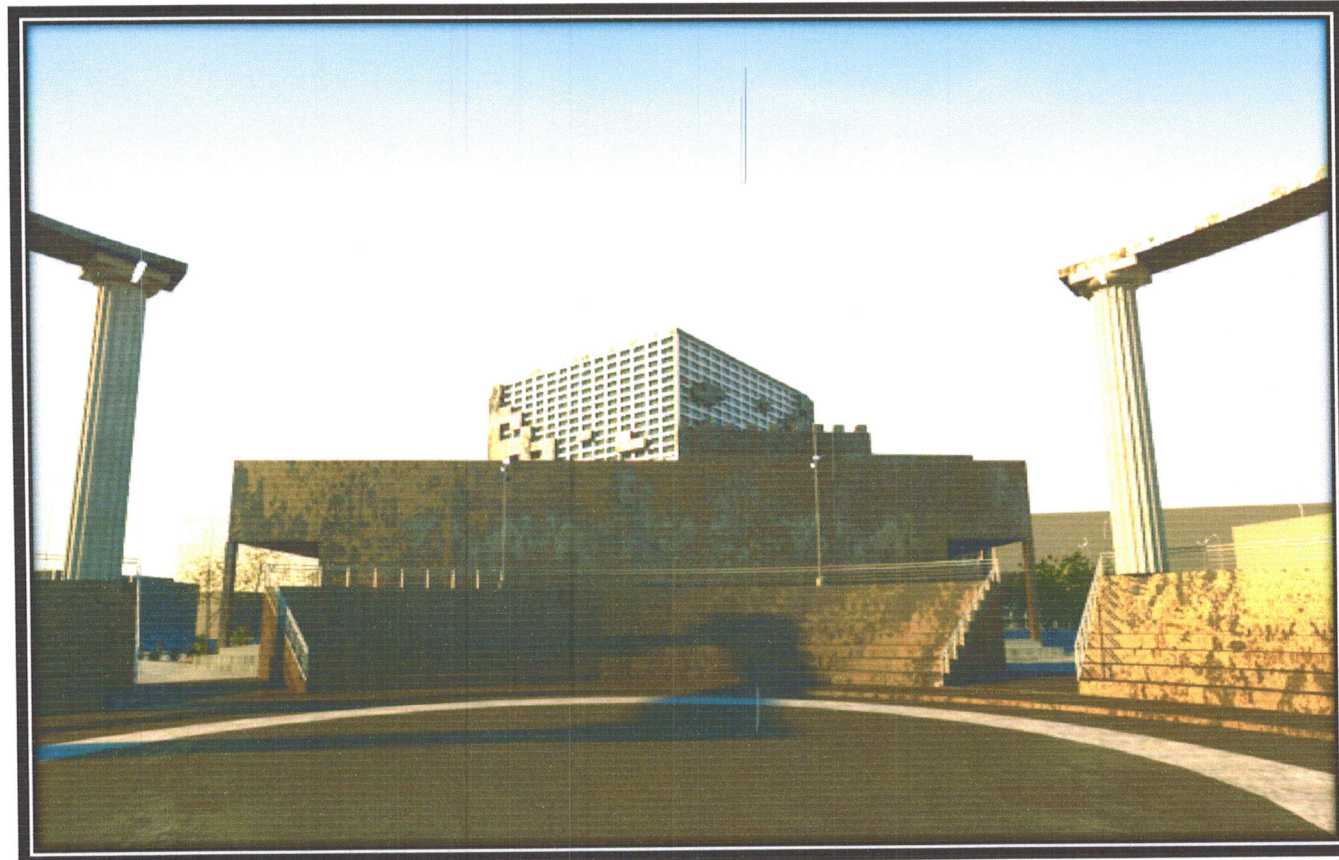
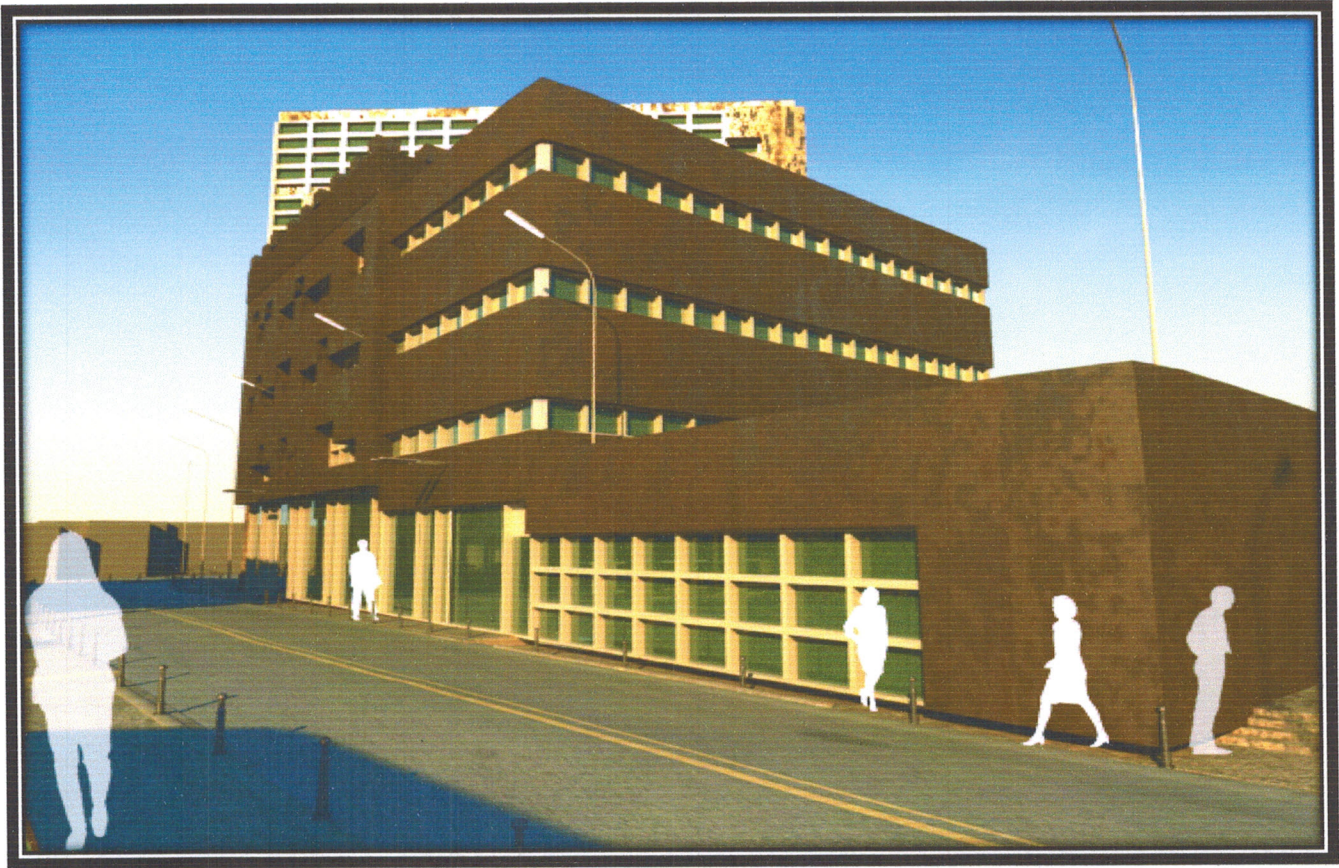










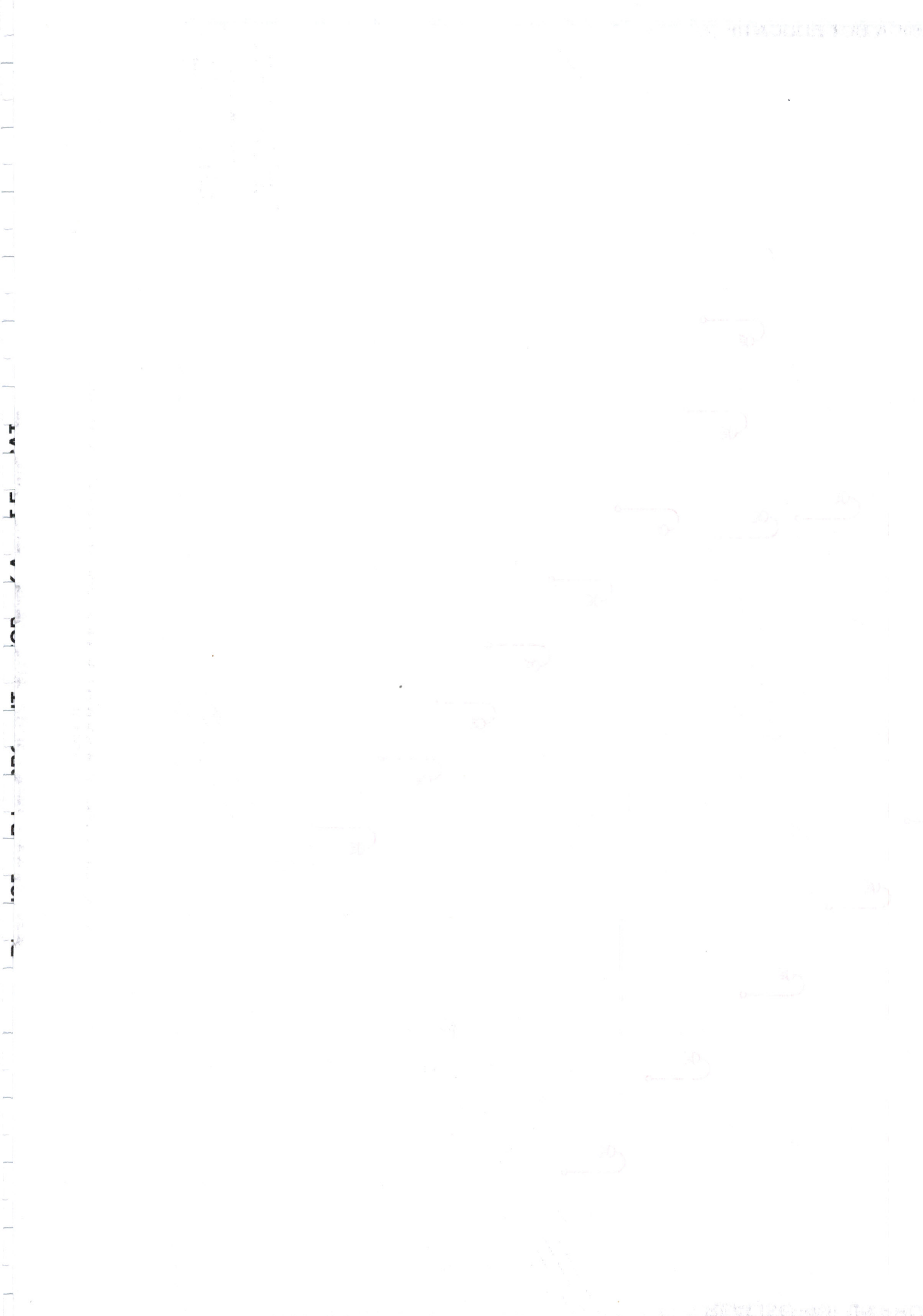








... ISL ... P ... IT ... K A ... E ... A ...



REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTOMATISÉ A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTOMATISME A BUT EDUCATIF

Nous nous permettons d'insister sur le fait qu'on peut parler de stratégie de requalification et restructuration d'un site a valeur historique vivant, que si trois éléments essentiels existent et se conjuguent a savoir la volonté du décideur et du gestionnaire, le savoir faire du conservateur et l'engagement du citoyen.

Pour atteindre cet objectif, des réflexions doivent être apportées sur la démarche des projets de revalorisation sites historiques à Tlemcen en particulier et en Algérie de façon générale :

- Une démarche globale, qui va au-delà de la vision patrimoniale ou architecturale, afin de définir une stratégie pluridisciplinaire, économique, sociale et environnementale, en trouvant une harmonie entre la mise en valeur de notre patrimoine et l'amélioration de la qualité de vie.
- Mettre en place une démarche qui implique par la participation d'acteurs pluridisciplinaires.

Ouvrage :

- ✓ ABADIE.LOUIS, *«Tlemcen au passé retrouvé»*. Edition Jacques Gandini, Calvisson1994.
- ✓ BEBELON J.P & CHASTEL André. *«La notion du patrimoine»*.
- ✓ Catherine Fernand *« Les Hôpitaux Et Les Cliniques »* Edition : Le Moniteur.2000
- ✓ CHOAY Françoise. *«L'allégorie du patrimoine »*. Editions du Seuil, 2007.
- ✓ CHOAY Françoise et MERLIN Pierre. *«Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement»*. Edition Presse Universitaire de France, 1988.
- ✓ Christian Norbert Schulz *« système logique d'architecture »* Edition : Mardaga Pierre,1988
- ✓ KOUMAS A. *«L'Algérie et son patrimoine»*. Edition du patrimoine, Paris 2003.
- ✓ H. Fathy *« construire avec le peuple »* Edition Sindbad.
- ✓ LACHACHI Hadj Omar. *«Le passé prestigieux de Tlemcen»*. Edition Ibn Khaldoun, Tlemcen 2002.
- ✓ LECOCQ A. *«Histoire de Tlemcen, ville Française »*. Edition Internationale, Tanger 1940.
- ✓ MARCAIS G. *«Architecture musulmane d'occident»*. Edition Arts et métiers graphiques, Paris 1954.
- ✓ MARCAIS G. *«Tlemcen»*. Edition Renouard.H.Laurens, Paris 1950.
- ✓ MARCAIS G. *«Architecture musulmane d'occident»*. Edition Arts et métiers graphiques, Paris 1954.
- ✓ BARGES ? TLM *«un voyage a Tlemcen»*.
- ✓ VICTOR PIQUET. *«Monuments musulmans du Maghreb, expression historique»*. Edition G.P Maisonneuve, Paris 1947.
- ✓ Françoise Chouay.
- ✓ Cervellati.
- ✓ Keiven Lynch. *«L'image de la cité»*.

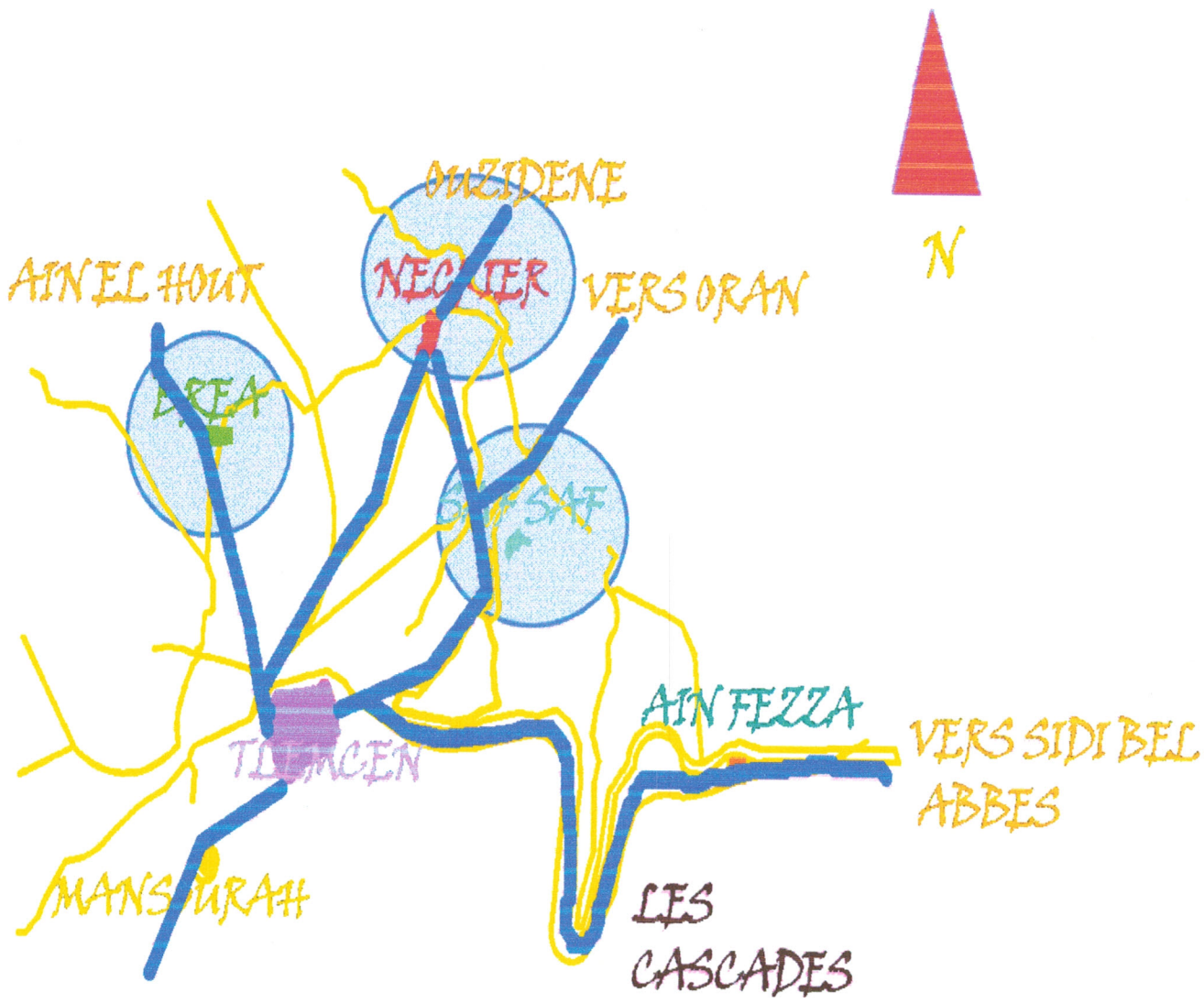
Thèses & Mémoires

- ✓ Travaux des étudiants de 4eme Année Promotion 2004

Internet :

- ✓ *«La législation du patrimoine culturel en Algérie»*. Disponible sur : <http://www.uniromal.it>
- ✓ Le site officiel d'UNESCO .Disponible sur <http://www.unesco.org>.
- ✓ Plate de forme de recherches <http://www.wikipedia.com>

Site officiel du Ministère de la culture <http://www.m-culture.gov.dz>



III. EQUIPEMENTS :

| Equipements | Localisation | Fonction | Période | Observation | Nature |
|---|----------------|--------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Agence des PTT ; Wilaya ; Sûreté de Wilaya. | Beau Séjour | Administratif | Post coloniale | Wilaya | Structurant |
| Casoran | | Finance | Post coloniale Post coloniale | | Casoran |
| Ecole Hafid El Tanassi; Ecole pasteur. | | Socioculturel | Post coloniale | Ecole | Structurant |
| Moçala | | Cultuel | Coloniale | | Structurant |
| Jardin, Grand bassin | | Loisirs | Précolonial | | Structurant |
| Complexe sportif : 3 frères Zerga | | Sportif | Coloniale | | Structurant |
| Direction de PTT RTA | | Bel Air | Publique | Coloniale | |
| Station d'essence | Post coloniale | | | | Structurant |
| Centre commercial | Coloniale | | | | Structurant |
| Assurance : CNASAT | Post coloniale | | | | Structurant |
| Clinique dentaire | Finance | | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole Khelil abdeslam ; Lycée : Benzerdjeb. | Sanitaire | | Post coloniale | | Structurant |
| Moçala | Socioculturel | | Coloniale | Ecole Lycée de garçons | Structurant Structurant |
| Assurance CRMA MANTAL | Sidi Chaker | Finances | Post coloniale | | Structurant |
| Clinique | | Cimetière musulman | Post coloniale | SIPA, ELATEX | Structurant |
| Ecole: Hamri Ahmed; Ecole: El Tlalici med; | | Sanitaire | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole : Sahi Khaled ; | | Socioculturel | Post coloniale | | Structurant |
| Lycée : technique | | | Post coloniale | | Structurant |

| | | | | | |
|--|-----------------------|---|----------------------------------|--|---|
| cmd Ferradj. | | | Post coloniale | | |
| Ecole: Mohamed Beryoucef El Kissi ; Ecole: Larbi Tebessi ; CEM: Sidi Chaker Meziane; Lycée: Maliha Hamidou ; Lycée technicum: Besheir Lakhdar. | El Kalaa | Socioculturel | Post coloniale | Ecole | Structurant |
| | | | Coloniale | Ecole | Structurant |
| | | | Post coloniale | | Structurant |
| | | | Coloniale | Lycée de jeunes filles. | Structurant |
| | | | Post coloniale | Inspection de la jeunesse et du sport. | |
| Mosquée ; Cimetière chrétien. | | Cultuel | Post coloniale Précolonial | | Signifiant Structurant et signifiant |
| Ecole : Mrabet Bachir. | Birouana | Socioculturel | Post coloniale | | Structurant |
| Dispensaire | Sidi Boumediene | Sanitaire | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole Sidi Boumediene ; CFA. | | Socioculturel | Post coloniale | | Structurant |
| Cimetière Sidi Tahar | | Cultuel | Précolonial | | Structurant et signifiant |
| Terrain de stade en tuf | | Loisir | Post coloniale | | Structurant |
| Dispensaire | Riat El Hammar | Sanitaire | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole : Yaghmoracen ; Lycée : Yaghmoracen ; CFPA. | | Socioculturel | Post coloniale Coloniale | Ecole coranique | Structurant |
| Mosquée : Sidi Snouci | | Cultuel | Post coloniale | | Signifiant |
| Hôtel les Zianides | | Hôtellerie | Post coloniale | A l'emplacement d'un ancien hôtel | Structurant |
| Cimetière musulman | | Cultuel | Précolonial | Cimetière musulman | Structurant et signifiant |
| Ecole : Ibn M'Saib | | Socioculturel | Coloniale | Ecole | Structurant |
| Complexe sportif | El Hartoun | Sportif | Post coloniale | Stade omnisport | Structurant |
| Jardin publique | | Loisirs | Précolonial | Jardin | Structurant |
| Couvertex Enaditexe | | Entreprise et société Cimetière musulman | Post coloniale Post coloniale | Existés destination non mentionnée | Structurant |
| Agence de voyage. | | Metchkana | Service collectif | Coloniale | Collège technique des jeunes filles |
| Direction des finances | Finance | | Post coloniale | | Structurant |
| ERIAD | Entreprise et société | | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole: Mediouni | Socioculturel | | Post coloniale | | Structurant |

| | | | | | | |
|---|-------------|--------------------------|----------------|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Aïcha; CEM : Salima Taleb; CFPA ; Maison de jeunes. | | | Coloniale | | Structurant | |
| Hôtel Agadir | | Hôtellerie | Coloniale | Fondation algérienne de jeunes | Structurant | |
| Gare routière | | Transport | Post coloniale | | Structurant | |
| Sûreté urbaine ; Gendarmerie | Sidi Lahcen | Service collectif | Coloniale | Gendarmerie | Structurant | |
| 2 Stations d'essence | | Publique | Coloniale | Jardin | Structurant | |
| Parc d'APC | | Administratif | Post coloniale | Marché | Structurant | |
| Dispensaire | | Sanitaire | Post coloniale | | Structurant | |
| Ecole: Dar El hadith; | | Socioculturel | | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole: Ibn Badisse; | | | | Post coloniale | | Structurant |
| Ecole : Chiali Mustapha. | | | | Post coloniale | | Structurant |
| Mosquée Es Souna ; Sidi Benna. | | Cultuel | Post coloniale | | Signifiant | |
| Gare ferroviaire | | Transport | Coloniale | Gare | Structurant | |
| Agence des PTT ; Abattoir. | Agadir | Publique | Post coloniale | | Structurant | |
| Clinique | | Sanitaire | Coloniale | | Structurant | |
| CEM : Djelloul Mohamed | | Socioculturel | Post coloniale | | Signifiant | |
| Mosquée Agadir | | Cultuel | Précolonial | | | |
| Poste Sonelgaz | | Entreprise et société | Coloniale | | Structurant | |
| Marché | Sidi Said | Service collectif | Post coloniale | | Structurant | |
| Clinique | | Sanitaire | Post coloniale | | Structurant | |
| Ecole : Elaisouf Boumediene ; Ecole : Kedaouci Mohamed. | | Socioculturel | Post coloniale | | Structurant | |
| Trésor ; Central téléphonique ; Assurances ; ASPECT WIT ; Rectorat ; Chambre de commerce ; Direction de la santé ; Sûreté urbaine . | Pasteur | Service collectif | Post coloniale | | Structurant | |
| Cacobat | | | Post coloniale | | Structurant | |
| CEM Hadj Slimane Aouïcha ; CEM Chrif Moulay Idris. | | | Coloniale | | Structurant | |
| | | Finance | Coloniale | | Structurant | |
| | | Socioculturel | Post coloniale | Ecole | Structurant | |
| | | | Post coloniale | Equipement collectif | Structurant | |

IV. LES PERMANENCES DE LA VILLE :

PARCOURS :

Au niveau du centre historique, il s'agit du parcours allant d'Agadir à Mansourah jalonné par des monuments historiques datant de la période médiévale à l'époque coloniale.

C'est ce parcours qui a généré la première édification de la ville de Tlemcen et qui a été l'élément générateur de croissance de la ville.

De cette voie s'irradiaient différents axes dont la plupart furent réalisés à l'époque coloniale ou restructurés à cette époque.

- L'esplanade extérieure du Mechouar, l'une des promenades les plus fréquentées des Tlemceniens.
- Le grand boulevard, ayant pour rôle la distribution intérieure et qui dessert les parties reliant le noyau ancien à la nouvelle ville.
- L'allée des pins longeant le grand bassin offrant une promenade des plus agréables.

NŒUDS ET PLACES :

Les places, mais aussi les simples carrefours sont des points de repères qui font office de portes, comme c'est souvent le cas de Tlemcen.

Bab Zir au nord.

Bab sidi Boumediene à l'est.

Bab Ouahran au nord est

Bab Fès, au sud est.

Bab la Hdid au sud.

« La place est, à la fois, espace convergeant ayant des éléments intérieurs susceptibles d'attirer les citoyens et un espace divergeant qui impose une certaine relation aux structures suburbaines ».

La place peut permettre à l'habitant de structurer et d'orienter son espace. C'est un élément fondamental dans la lecture de nos villes. Les places dans la ville de Tlemcen s'organisent essentiellement dans l'ancien centre. Elles se résument principalement à la place émir Abdel Kader, dont l'origine revient à l'époque médiévale.

Approche Spécifique

Sociale

I. ASPECT SOCIO ECONOMIQUE :

L'analyse des dynamiques économiques et habitantes au niveau du centre-ville montre l'importance de l'activité commerciale au détriment la fonction résidentielle.

Plus de 800 locaux ont été créés dernières années : les activités nouvellement créées sont orientées soit vers l'habillement et chaussures (26%) ou bijouteries, parfumeries (31%).

Les activités artisanales adaptés à la médina telle (métier à tisser, artisanat) se font de plus en plus rares.

Ce phénomène s'explique par la rentabilité que présente le commerce par rapport à l'habitat dans un lieu qui représente le centre de la ville induisant ainsi une forme de spéculation immobilière

L'ampleur de ce phénomène est telle qu'elle altère la structure traditionnelle de la médina : Un derb approprié par un commerçant pour élargir son local au niveau de la rue khaldoun, la placette d'EL MAWKEF occupée par deux kiosques altérant fortement le site, ainsi que le projet d'occupation de deux parcelles au niveau de BAB ZIR et une autre au niveau de R'HIBA par des activités commerciales.



Au niveau de l'habitat, des transformations d'usage sont pratiquées par les habitants pour affronter l'exiguïté et le surpeuplement. Les 2/3 de la population de la médina est concentrée dans la partie basse (BAB ZIR, SIDI EL DJEBBAR, SIDI EL YEDDOUN) avec une densité de 700 hab/ha et la taille des ménages variant de 2 à 5 par logement malgré l'état de dégradation très avancé des constructions.



Cet état de dégradation est cause et effet de migration intra urbaine dans des quartiers devenus le lieu de départ vers les nouvelles zones (Birouana, Kiffane, Imama) et de réceptacle d'une nouvelle population issue soit de la wilaya de Tlemcen (monts de Tlemcen, les monts de Traras, les plaines et plateaux), soit de wilayets limitrophes (Mostaganem, Mascara, Relizane et Chlef).

Depuis 1966 la population au niveau de la médina est passée de 14955 hab à 8851 hab soit une déperdition de 6000 hab environ.

Cette régression peut s'expliquer par la dégradation avancée des maisons qui a réduit sensiblement le parc de logements « habitables » : 106 constructions en ruine et 147 menaçant ruine.

La répartition de la population par tranche d'âge montre sa tendance au vieillissement. Cette tendance est renforcée par le départ de la population jeune à la recherche d'un habitat doté d'un minimum de commodités et de confort.

Tout ça montre une absence de politique de réhabilitation, due entre autres à des contraintes foncières, la dégradation du bâti est cause en effet d'une boucle fermée allant de la migration intra urbaine d'une population transitaire à son émigration vers la périphérie.

Cette dégradation est accentuée par la mono centralité de la ville : Il est impensable qu'une ville concentre l'essentiel de ses fonctions administratives, économiques et commerciales dans un noyau historique qui représente la partie la plus dégradée de la ville.

II. LES TRADITIONS :

1. MUSIQUE :

Tlemcen est un centre important de la musique arabo-andalouse en Algérie : de nombreux artistes de ce genre musical sont originaires de cette cité. Cette musique est étroitement associée à la vie Tlemcèniene depuis la légende de Ziryab et de son luth d'argent²⁶. Du fait de son ancien statut de jumelle arabe de Grenade^{21,42}, elle a su préserver et développer la forme musicale arabo-andalouse de style gharnati ; elle est l'héritière de l'école de Grenade.

Tlemcen est également le berceau du hawzi, un autre genre musical qui découle de la musique andalouse dont le musicien-poète Ben Messaïb du XVII^e siècle est un représentant. Le Festival national de musique hawzi est organisé à Tlemcen.

L'allaoui est aussi l'une des musiques de Tlemcen et de sa région (Nedroma, Maghnia, Ghazaouet, Sebdou, M'sirda, etc.) ; elle était jouée et dansée par les guerriers de la région.



2. HABILLE TRADITIONNEL :

L'habit de Tlemcen est constitué d'une robe en soie à manches larges, de tulle et agrémentée de perles, de paillettes et brodée de dentelle. Les femmes revêtent une autre robe de soie et de fils d'or.

Mettant ensuite autour de la taille une foutah «m'taqqla» qui porte des rayures en soie dorée, elles enfilent le caftan, élément typique de la région d'une origine turque.



III. ARTISANAT :

1. TISSAGE :

Dans la région de Tlemcen, on tisse des tapis ras destinés à un usage principalement utilitaire. Ils sont représentés par des couvertures, souples souvent de grande taille, et des tentures. Tissés soit au métier à haute lisse, soit, pour certains types, au métier à basse lisse.

2. CORBEILLE :

les corbeilles, généralement utilisées pour présenter le pain ou les dattes elles sont réalisées à base d'alla ou de fibre de palmier nain: de temps à autre des fibres teintées sont introduites.

Ces dernières sont de couleur rouge ou verte.

Pour les réaliser, le vannier utilise la technique dite du cousu qui consiste à assembler des rotins qui se superposent.

Ceux-ci sont maintenus entre-eux par un point de couture à l'aide d'une ligature en lamelles de ronces.



Approche Spécifique

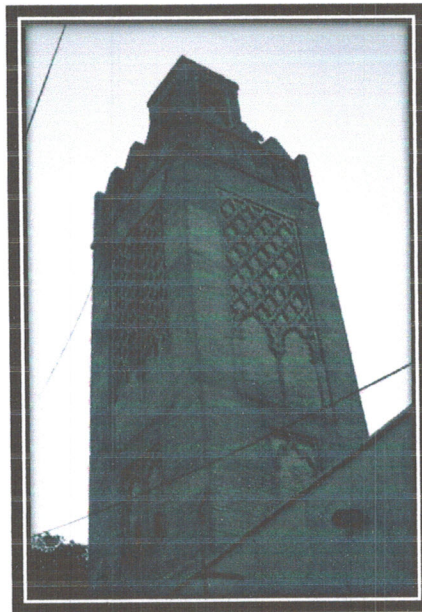
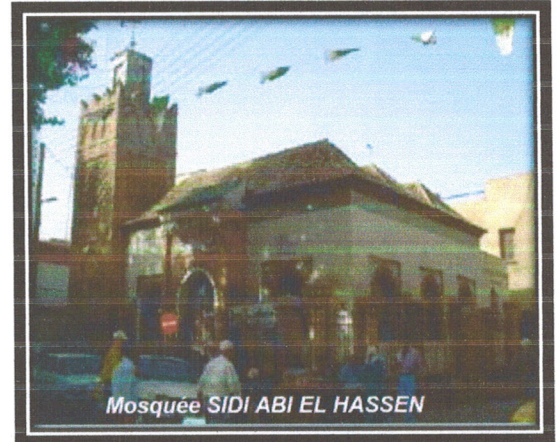
Vécue

I. STYLE ARCHITECTURALE :

Une période précoloniale qui témoigne d'une continuité et homogénéité dans ça structure urbaine, façonnée par la différente dynastie qui ont eu une période de règne ou de cohabitation imprégnant la ville d'équipement et de style architecturaux de timbre différents :



La grande mosquée



Minaret de la mosquée d'agadir

La période coloniale elle fut marquée surtout par un style néo moresque et classique citant : bab al jiad-la rue de France-bâtiment mélisse –lycée polyvalent....



Habitat



dar alhadith



Musée

La période post coloniale et surtout matérialisée par le style néo moresque et un style internationales sans oubliés de mettre accent sur des constructions dépourvue de style architecturale propre.



• PROBLEMATIQUE GENERALE :

↳ Tlemcen « le jardin d'Éden » comme le désigne le poète « Jean Claude Maurice » a été pendant un long moment la capitale du Maghreb central.

↳ Cette ville qui cherche à préserver son héritage historique vit le problème de l'extension urbaine rapide qui dévore les terrains agricoles périphériques et qui menace la médina d'une superposition d'une nouvelle structure, ce qui a embrouillé la ville dans le chaos.

Un chaos matérialise la dialectique contemporaine entre l'ancien et le moderne « actuel » de façon aigüe.

Dans cette ville pleine de contraintes chaque intervention ponctuelle ou globale met le maître d'œuvre devant un choix difficile ; jusque-là négligé par la société et les autorités :

Le choix de :

- Procéder en artiste qui veut créer, se manifester dans ses œuvres.
- Procéder en archéologue qui veut reconstruire le passé : imitation.
- Ou faire le choix le plus pointu d'abandonner les 2 extrêmes et opter pour une solution plus liée avec le contexte mais qui nécessite un travail de recherche approfondie.

Sur cette approche de réflexion se base notre choix du site.

↳ « Il est connu que l'espace socio-physique d'un centre urbain ancien est le résultat d'une sédimentation, de motivations historiques, de significations symboliques, d'habitudes sociales difficiles à changer ou à harmoniser avec les exigences nouvelles de la vie urbaine contemporaine, car une intervention même minime risque de provoquer des bouleversements profonds ou des ruptures irréversibles dans l'unité du centre. » Kevin Lynch - l'image de la cité-

PROBLEMATIQUE PORTE:

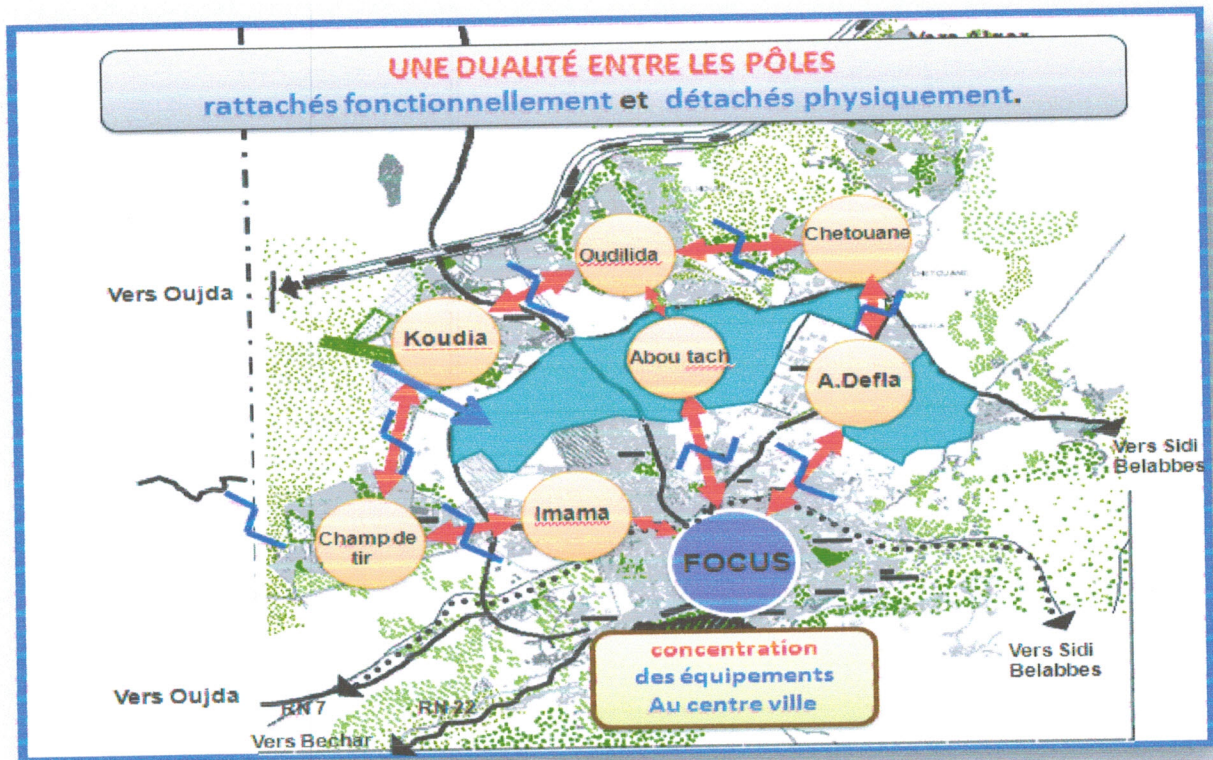
Cet aperçu de Tlemcen rend compte de l'évolution qu'a connue la ville et du dysfonctionnement existant entre les différentes phases d'évolution.

Tlemcen, ville d'art et d'histoire est le témoignage du génie créateur des artistes-artisans et de la quête incessante des différentes civilisations à se doter d'une cité harmonieuse.

Ville marquée par son histoire, elle a pourtant, connu une évolution anarchique ces dernières années, faisant totalement abstraction de son aspect culturel, voire même de son identité et de son attachement historique.

La particularité du tissu de la ville extramuros, dans le sens où sa ramification a été réalisée au fur et à mesure du besoin, ce qui a donné lieu à une confrontation entre le centre-ville « noyau complexe » peu maniable et une périphérie qui l'enclave et la dérange. Un déséquilibre vu la concentration des équipements au centre-ville par contre dans la périphérie y'a un manque d'équipements structurant.

De nos investigations, il nous a été donné d'identifier et de constater l'existence de la problématique des portes, des problèmes de ruptures fonctionnelles au sein de la ville entraînant à des espace importants non intégrés au tissu urbain. Cette opportunité nous a paru bonne pour y être saisie à l'effet de le redéployer pour une meilleure intégration et valorisation des éléments cultureux attachés à Tlemcen l'historique soit son quartier genèse, le quartier d'Agadir, un site se trouvant entre deux interventions, celle de la porte de Bab-Zir abordée par nos camarades et un circuit touristique prévu à partir du minaret en continuation de l'axe Décumanus (supervisé par monsieur Fardeheb Yacine)



De par sa situation, et son ampleur spatiale Agadir se présente tel un pôle urbain, un bastion regroupant tous ce qu'il a y a d'authentique et d'original.

L'oratoire Idrisside, le minaret zianide, pomaria la romaine ...sont devenue un contenant sans contenu, seul les murailles d'enceinte restent témoins d'une ville à la gloire passée.

L'évolution historique de l'utilisation de ce site, lui a attribué la désignation de « rocher abrupte », une barrière physique qui a maintenu les habitants à l'extérieur de ce site pour un long moment, ce qui était suffisant pour tisser autour de ce site des appréhensions en sa défaveur.

La réinsertion du quartier dans son environnement, son intégration dans le vécu quotidien des habitants ne peut être atteinte que par une analyse de son génie du lieu, de son histoire, puiser dans ses propres sources pour trouver le remède aux 2 ruptures : physique, et psychologique.

« L'architecture est la volonté de l'époque saisie de l'espace... » Mies Van Der Rohe.

Stabilité de Réflexion

Site, Thème, Programme

I. SITE ET SITUATION :

Le périmètre d'étude du plan d'occupation des sols, concerne un des plus vieux quartiers de l'agglomération de Tlemcen, situé au Nord Est du centre-ville, s'étend sur une superficie de 61 Ha, s'élève sur un petit plateau limité au Sud et Sud Est par oued Metchkana qui servait de fossé naturel de circonvallation au rempart fortifié d'Agadir, dont les vestiges apparaissent tout autour du plateau.

Le plateau est incliné de l'Ouest à l'Est, le prolongement rétréci vers l'Est, plus bas que celui sur lequel s'élève la Tlemcen actuelle ; au Nord et à l'Est limité par d'importantes murailles en pisé formant les ruines de l'ancien rempart ; de ce côté le plateau d'Agadir s'arrête brusquement et domine en une falaise verticale de quelques mètres de hauteur la plaine d'El Monya qui s'étend vers le Nord, c'est cette position qui a valu au plateau le nom d'Agadir, signifiant en berbère « Rocher Abrupt ». La largeur du plateau du Nord au Sud à l'endroit où s'élève le minaret de la mosquée d'Agadir n'a plus de 400 mètres. Le quartier est ainsi limité :

- Au Nord par la plaine d'El Monya.
- Au Sud par le quartier de Riad El Hamar.
- A l'Est par Bab El Akba et la plaine de Saf Saf.
- A l'Ouest par le chemin de fer, la Médina de Tlemcen et le quartier de Sidi - Saïd.



II. L'ORIGINE DE L'APPELLATION (AGADIR) :

Il ne fait aucun doute, que le nom Agadir est berbère, mais les livres d'histoire nous informent que la région a connu un surnom plus ancien lors de la présence romaine, ce fut Pomaria, précédé par un autre nom berbère dont on suppose la traduction romaine obsolète. Moyens vergers de pommes pomaria ville.

Lorsque les berbères reprirent la région, après présence romaine, byzantine, ils surnommèrent la région Agadir, ce qui signifie château ou forteresse.

Barges lui suppose que l'origine de l'appellation est phénicien ou carthaginois, en arabe Agadir peut vouloir dire ancienne muraille ou enceinte fortifiée.

III. HISTORIQUE ET EVOLUTION D'AGADIR :

AGADIR, Faubourg de Tlemcen, marque l'emplacement de l'ancien poste Romain de **POMARIA** (les vergers). En ce temps-là, c'était une citadelle militaire.

Sept hectares ; une population civile commerçante venait de s'établir au sud de Castellum. Les Romains trouvèrent dans cette contrée, aux ressources agricoles déjà abondantes. Pendant plusieurs siècles, de 211 à 627, ils occuperont ces lieux, comme en témoignent des inscriptions funéraires et des fragments de chapiteau qui sont exposés actuellement au musée de Tlemcen, l'une d'elles avait une divinité spécialement vénérée par les Berbères le dieu Aulisvus. Le christianisme s'établit en ces lieux et Pomaria devint un évêché de la Mauritanie Césarienne. Il faut signaler à ce propos que toute proche de l'ancienne Pomaria, on a recueilli treize épitaphes chrétiennes datant de 522 à 589 et huit du VII siècle mentionnant des noms Berbères.

En 670 Agadir fut atteinte par Abou-I-Mouhajar général d'Okba qui l'islamisa définitivement Au milieu du mois de Décembre 789 de j.c ; Idris I, descendant d'Ali, gendre du prophète Mohamed que le salut soit avec lui, fondateur de la dynastie des Idrissides au Maroc, Entreprit une expédition contre Tlemcen, alors habitée par les tribus des Maghrawa et des Beni Ifren. Etant arrivé auprès de la ville, il dressa son camp dans la banlieue. (La) il reçut visite du chef des tribus qui lui demanda l'aman. Idris le lui accorda et ce chef, ainsi que tous les Zenâta qui se trouvaient à Tlemcen, le reconnurent pour roi. Idris entra donc sans coup férir à Tlemcen, et y fit construire une mosquée.

Cette mosquée, fut rebâtie et la chaire fut restaurée par son fils Idris II, qui passa trois années à Tlemcen.

Les auteurs sont muets sur les restaurations ou reconstructions dont la mosquée d'Agadir put être l'objet, dans les siècles suivants, sous les Almoravides (fin du XI siècle de J.C) qui fondèrent Tagrart et sous les Almohades (XII siècle) qui entourèrent la nouvelle ville d'un rempart fortifié. Il faut arriver à l'époque de la fondation du royaume Abdalwadide (première moitié du XIII siècle) pour avoir une mention précise d'une importante construction ajoutée à celles que comportait déjà la vieille mosquée d'Idris. Yaghmoracen, premier roi de la dynastie Abdalwadide de Tlemcen fit, bâtir le minaret qui subsiste encore ; il fit également construire le minaret de la grande mosquée de Tagrart.

Le minaret d'Agadir fut donc élevé entre 633 (1236 de J.C) et 681 (1283 de J.C) dates extrêmes du règne de Yaghmoracen.

1. LA GRANDE MOSQUEE D'AGADIR :



Après avoir fondé la ville de Fès, Idris Ier se dirigea vers la ville d'Agadir ancienne Pomaria, pour la conquérir mais les gens de cette ville l'accueillirent favorablement.

Il a construit la grande mosquée pour affirmer son pouvoir politique et doter la ville d'un endroit de prière adapté, les seuls vestiges de cette fondation sont le minaret et la salle de prière.

La mosquée d'Agadir est située à l'Est de la ville actuelle de Tlemcen – Tagrart - qui n'existait pas à l'époque d'Idris Ier.

La mosquée fut fondée en 790, elle est la première grande mosquée de Tlemcen. Restaurée à plusieurs reprises, il est aujourd'hui difficile d'en restituer le plan avec certitude.

Le minaret a été construit au XIIIe siècle par Yaghmorasen qui dota aussi la grande mosquée de Tagrart d'une tour semblable.

Des fouilles faites sur le site ont permis de mettre au jour la salle de prière dont les vaisseaux étaient séparés par des piliers ainsi que le mihrab et la chambre du minbar dont la mosquée était dotée dès Idris II au IXe siècle.

Dates des fouilles :

- Vers 1920 : Alfred Bel : découverte mosquée et bain.
- 1972 et suivie : Dahmani et Khalifa : dégagement salle de prière, trésor Idrisside en or.
- 2009 : campagne algéro-française en collaboration avec université abou bekr belkaid.

2. MINARET DE LA MOSQUEE D'AGADIR :

Cette mosquée se compose d'une salle de prière et d'un minaret, La première construite au VIII siècle par Idris, le minaret est construit au 13^{ème} siècle par le fondateur des zianides yaghmoracen. Il a aussi élevée le minaret de la grande mosquée de Tlemcen.

Le minaret au Nord de la salle de prière est remarquable grâce à ces différents et riches matériaux de construction. Il est haut de 25,60m comprend 127 marches. Quatre niveaux de décor et un lanternon.



Le premier niveau est un soubassement en pierre romaine avec inscriptions d'une hauteur de 6m.

A partir du deuxième niveau la construction est en brique avec un encadrement rectangulaire comportant un arc lobé sur une de ses faces tandis que l'autre est ornée de deux arcs trilobés reposants sur des colonnes de marbre.

Le troisième niveau, le plus grand, contient des entrelacs de maille sur réseau losangé. Sur une face l'entrelacs est issu d'arcs à lambrequins et sur l'autre il est issu d'arcs lobés.

Des incrustations de zelliges verts égalaient la composition. Un panneau d'arcatures lobées achève la composition du corps du minaret tandis qu'une frise de merlons dentés couronne le minaret.

Le lanternon est lui aussi orné de réseau losangé dont les vides de l'entrelacs sont ornés de zelliges verts.

On remarque l'utilisation des différents matériaux de construction (brique et pierre), l'inégalité des niveaux du minaret, les décors différents sur les faces opposés du minaret ainsi que les petites fenêtres qui permettent d'éclairer l'escalier.

3. MAUSOLEE DE SIDI

DAOUD



En contre bas du plateau ou fut construite la mosquée d'Agadir du coté Est s'élève le tombeau de Sidi Daoudi Ibn Nacer, qui fût le premier patron et saint de Tlemcen jusqu'au jour où Sidi Boumediene le détrôna.

4. TOMBEAU DE LA SULTANE :

C'est l'une des plus belles koubbas funéraires d'Algérie : Il est certes « décapité », mais il lui restait ses huit arcades en briques, découpées en neuf lobes, reposant sur un fond octogonal. Mausolée de Choumissa, la fille de l'Emir Dilak ? Pas certain ! La tradition y voit plutôt la sépulture d'une princesse Abdelwadite anonyme, morte en 1412.



5. MAUSOLEE DE SIDI YACOUB :



C'est le tombeau du saint et savant homme, qui d'après Ibn Khaldoun.
« enseignait la science aux hommes et aux génies ».

Deux pierres tombales se trouvaient dans une petite cour quadrangulaire pavée. Sur une de ces pierres, était gravé le nom de Sidi Yacoub Youssouf et Tifrissi. Le tombeau est visité surtout par les femmes, venues sacrifier des poules pour obtenir, par l'intercession du saint, la guérison de la fièvre ou la fécondité.

6. TOMBEAU DE SIDI LOUAHAB BEN MONABBIHI :

Datant sans doute d'après les historiens du Xe siècle. Il était remarquable par ses trois arcades en fer à cheval, soutenues par des pieds droits et surmontées par une coupole octogonale.

Louis ABADIE dans son livre « TLEMCEM au passé retrouvé », décrivait le site d'Agadir de la manière suivante :

« Au-delà des remparts nord-est de Tlemcen, le sol, pourrait-on dire, était porteur d'une histoire très ancienne, reflet de la vie de la cité. Pomoria se trouvait là et Agadir devint !

Les traces de l'histoire étaient dans les pierres. Pierres qui nous parlaient du dieu Aulisvus. Les tombeaux recouverts d'herbes folles et les minarets, encore debout, étaient eux contemporains du Moyen-Age.

Pour visiter ce site, on sortait de la ville par la porte de l'abattoir. Pour allonger la promenade, on prenait la route de Safsaf, et après le pont du chemin de fer, à environ quatre cents mètres, on traversait l'Oued Metchkana. Le pont qui enjambait cet oued avait été construit en 1903 pour permettre au président français de l'époque, 'Emile Loubet, de visiter les lieux.

Les premiers soldats français avaient baptisé ces quelques hectares « le bois de Boulogne », tellement la végétation luxuriante rappelait l'immense espace vert des portes de Paris. »

7. BEB CHENKAR :



8. BAIN DE L'OGRESSE :



9. PONT ROMAIN :



10. PONT FRANÇAIS 1873 :



11. MURAILLES ET TOURES :



IV.

ANALYSE DU TISSU URBAIN:

1. DESCRIPTION DU PERIMETRE D'ETUDE :

Le périmètre d'étude concerne une zone à dominance résidentielle et dans certaines parties à vocation agricole.

Afin de mener à bien notre étude et approfondir notre description pour cerner toute la problématique du quartier, nous avons divisé le périmètre d'étude en 5 secteurs distincts avec des caractéristiques fonctionnelles et spatiales différentes.

2. CARACTERISTIQUES GENERALES ET TYPOLOGIE DE L'HABITAT :

Tissu urbain traditionnel : La zone est composée de deux parties bien séparées spatialement :

La première zone appelé quartier de Sidi Halloui, est détachée d'Agadir par une zone agricole accidentée, une falaise très raide la sépare aussi de la médina de Tagrart du côté Sud, la liaison avec la ville et Agadir se fait par une seule voie étroite et de forte pente (+ 15 %), à l'Ouest et au Nord elle est limitée par des terres agricoles, la plaine de Monya et Sidi Othmane.

Le tissu urbain est de type exclusivement arabo traditionnel, avec ses étroites ruelles tortueuses et façades sans fenêtres extérieures, le quartier présente un intérêt historique et archéologique intéressant qui lui donne un cachet particulier semblable à celui de la médina de Tlemcen.

Les constructions relativement en bon état refaites récemment se concentrent surtout le long de la voie qui mène vers Sidi- Othmane.

La composition urbaine de ce secteur se distingue par un ensemble d'îlots traditionnels peu ordonnés et complètement déstructurés avec espace privatif fermé et protégé. L'habitat y est de mauvaise qualité dans l'ensemble et dépourvu de tout équipement d'accompagnement et d'infrastructure à l'exception de quelques commerces intégrés à l'habitat.

Zone Kasserine :

Cette deuxième zone est limitée au Nord par une barrière naturelle, les falaises qui séparent le plateau d'Agadir à la plaine d'El Monya, limitée au Sud par la rue Malti Mohamed à l'Est par Dar Debagha, actuellement exploitée pour le lavage de la laine des peaux de brebis, à l'Ouest elle est limitée par des constructions récentes type villa, et des petites exploitations agricoles.

La composition urbaine est dominée par un habitat prototype horizontal répondant aux exigences du mode d'organisation familial algérien traditionnel.

Les constructions donnant sur la rue de circulation englobent au niveau de leurs rez-de-chaussée des activités essentiellement des commerces de première nécessité.

Tissu urbain colonial :

C'est le secteur le plus important en nombre de construction, il occupe le cœur du quartier. Les habitations au niveau de cette zone datent presque entièrement de l'époque coloniale (maisons de maîtres).

Le secteur est traversé par la rue du minaret qui est l'axe de circulation le plus important et il représente un aspect historique, car c'est le tracé de l'ancien axe romain de la ville de Tagrart, va de Négrier (Chetouane), tombeau de Sidi -Daoudi, village Agadir jusqu'à, Bab-Zir.

Presque tous les commerces du quartier sont localisés sur cet axe, ainsi què les équipements de première nécessité ayant un rapport avec la population du quartier, Ecole, C.E.M, Stade, Centre de Santé, Annexe A.P.C, Mosquée, Stade etc..

Le secteur est délimité par la zone Kasserine au Nord, une zone semi urbaine à l'Est, à l'Ouest construction type villa et au Sud par la voie ferré et la gare ferroviaire qui sépare Agadir de Tlemcen.

Tissu post colonial :

Il est exclusivement occupé par l'habitat individuel sous forme de lotissements qui étaient à l'origine des parcelles exploitées en agriculture mais qui ont fait l'objet d'une urbanisation anarchique au cours de cette dernière décennie, l'ensemble des constructions sont en bon état avec une dominance de construction en R +1.

C'est des zones éparpillées dans tous le quartier, le 1^{er} lotissement se trouve à Sidi Daoudi et à l'Est du minaret, le 2^{ème} lotissement entre la limite Sud du périmètre d'étude la rue Bensnane Djamel et le quartier colonial.

Le 3^{ème} important lotissement se trouve à l'Ouest de l'ensemble des équipements du centre et qui a une trame structurée et accessible.
Dans cette zone il y'a beaucoup de parcelles vides et enclaves.

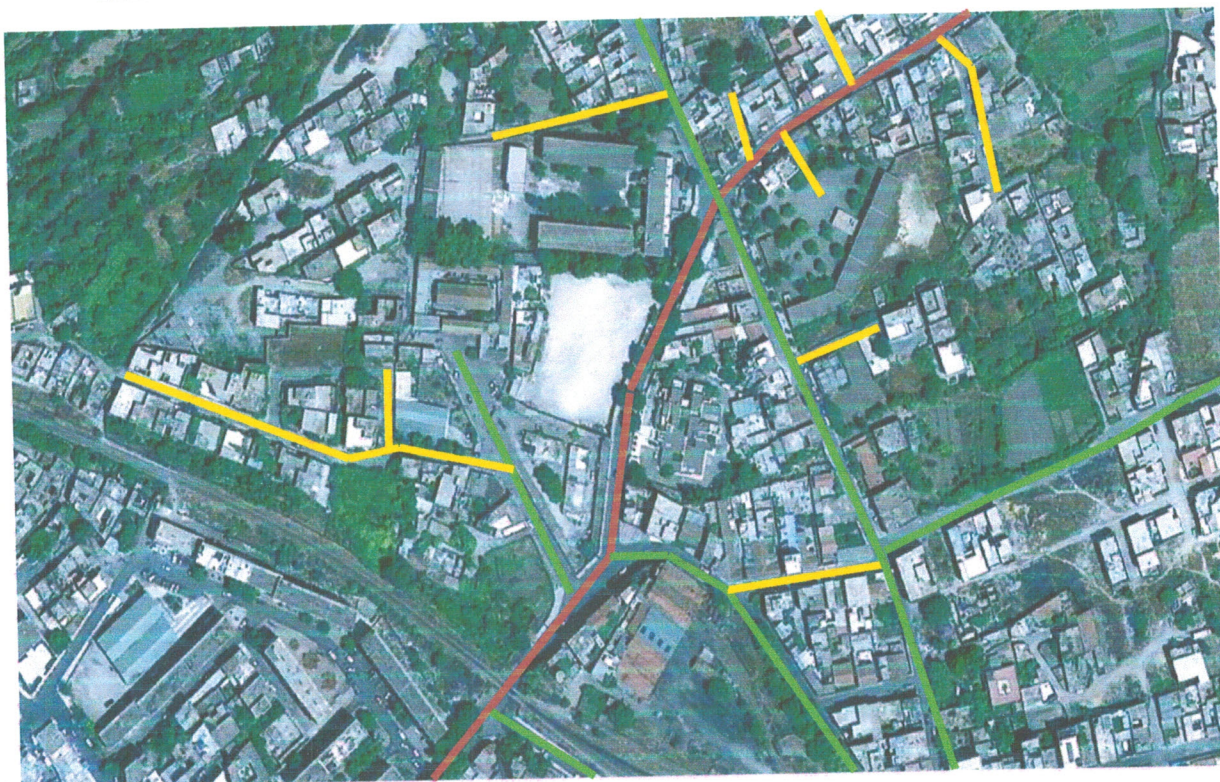
Tissu semi urbain :

D'une superficie importante, c'est un secteur dominé par un nombre important de parcelles agricoles appartenant à des propriétaires privées, mais dont le béton commence a prendre de l'importance dans certaines parcelles, c'est pour cela leur vocation est difficilement définie, ils ne font ni partie intégrante d'un milieu agricole, ni un lien urbain fort avec le reste du quartier d'Agadir qui est totalement urbanisé, on remarque la présence de certaines enclaves vides.

Tissu agricole :

Composé de 3 zones séparées, la première sur la plaine d'El Monya, composée d'un ensemble de fermes et villas que les propriétaires exploitent dans l'activité agricole, la deuxième située à l'Est de Oued Sidi Yacoub (Oued Mechkana), la troisième c'est des terres agricoles accidentées situées entre Agadir et Sidi Halloui.

V. LECTURE FONCTIONNELLE :



- VOIES PRIMAIRES.
- VOIES SECONDAIRES.
- VOIES TERTIAIRES.

Le réseau de voirie du quartier est composé d'un ensemble de voies classées et hiérarchisées comme Suit :

1. VOIES PRIMAIRES :

Rue du minaret :

Elle traverse tout le quartier et relie le centre-ville de Tlemcen à Agadir jusqu'à Sidi Daoudi et Bab Akba, c'est un axe historique et important par sa fonction.

Rue BENSENANE Djamel :

C'est une rue qui longe le Sud et le Sud-Ouest du périmètre d'étude, elle relie l'accès d'Agadir à Sidi Yacoub et la route-qui mène à Saf-Saf, nous signalons que cette rue est étroite dans certains endroits, ce qui engendre des difficultés de circulation, et aussi la

présence d'une limonadière à Sidi Yacoub qui rend la circulation et le stationnement des transporteurs assez dense.

Rue MALTI Mohamad :

Reliant le centre du quartier à la zone de Kasserine jusqu'à Dar Debagha.

2. VOIES SECONDAIRES :

Ce sont des voies à emprise relativement moins importante par rapport aux voies primaires. Elles assurent la liaison à l'intérieur du quartier entre les entités urbaines. Elles se raccordent généralement aux voies primaires (Rue KESSARINE, Rue TAOULI Sidi Ahmed, Rue Benabderrahmane A.E.K, Rue BORGOGNE, Rue MENOUAR Omar, Rue Sidi Halloui, Sidi Othmane).

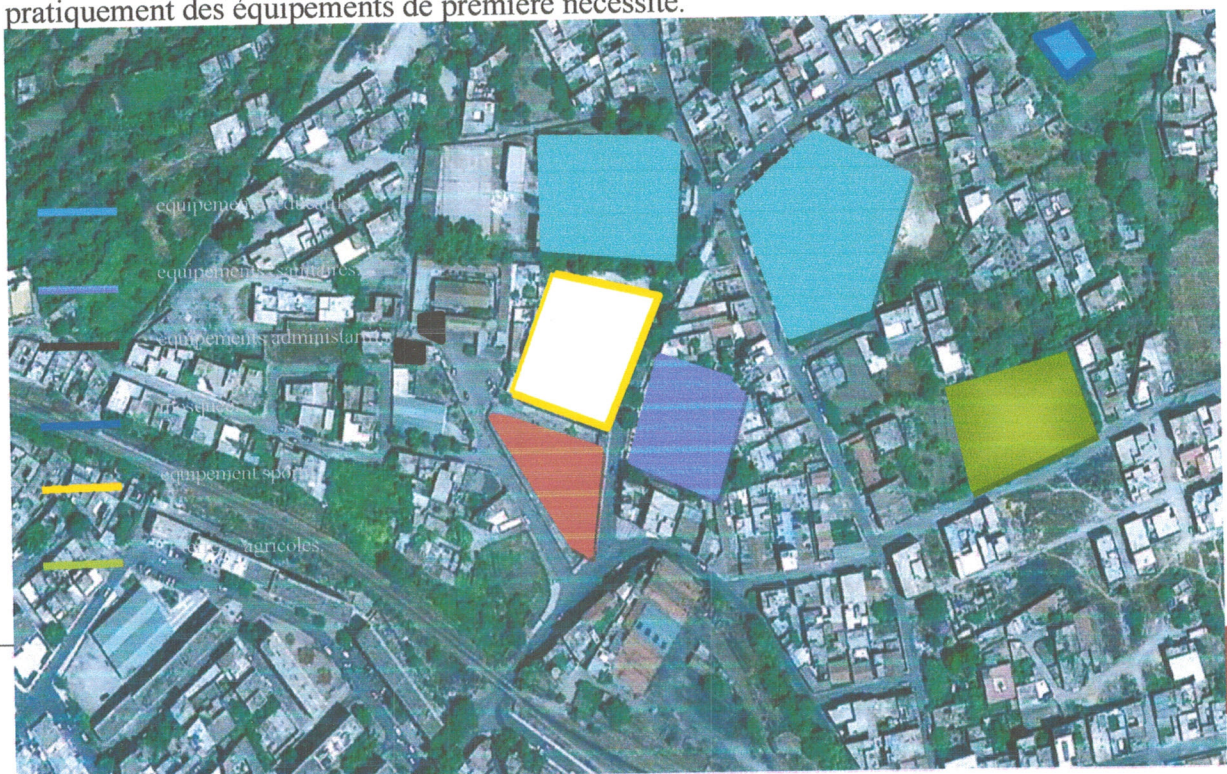
3. VOIES TERTIAIRES :

Elles assurent la liaison à l'intérieur des entités urbaines et se raccordent aux voies primaires et secondaires. Certaines voies tertiaires se réduisent à de simples petites ruelles à fonction essentiellement d'accès.

- L'ensemble du réseau routier est carrossable.
- Voies de dessertes non goudronnées.
- Un seul accès mécanique.
- Absence de bordure de trottoir

VI. EQUIPEMENTS PUBLIC :

Les équipements sont des éléments structurants de l'espace. Leur présence est indispensable pour une vie urbaine équilibrée. Hormis les équipements de superstructure qui se situent à proximité de notre périmètre d'étude, ceux recensés au niveau du quartier sont pratiquement des équipements de première nécessité.



On dénote ainsi une école fondamentale et un CEM se situant sur la rue principale d'Agadir (Rue de Minaret).

L'enseignement secondaire est assuré au niveau des quartiers limitrophes.

Par ailleurs et dans une autre catégorie d'équipements, la présence d'un centre de santé récemment réalisé répond largement aux besoins sanitaires de la population du quartier.

D'autre part, il existe une annexe d'A.P.C, un stade en tuf qui nécessite un réaménagement, 2 mosquées

Celle ancienne et historique, et une 2^{ème} mosquée récente, le seul équipement qui attire une population extérieure du quartier est le marché aux puces.

Il faut évoquer que l'ensemble de ces équipements se concentrent sur la rue de Minaret.

Les activités commerciales se limitent cependant à de petits commerces de détail intégrés à l'habitat dont la quasi-totalité est consacrée à l'alimentation et qui se concentrent surtout

sur la rue du Minaret, il y'a aussi l'existence d'une Activité agricole dans le périmètre d'étude avec des exploitations agricoles et d'élevage de bétail.

VII. HABITAT :

1. ETAT DES HAUTEURS :

Comme il a été déjà constaté, se caractérise essentiellement par la prédominance de l'habitat

Individuel, donc un habitat à prédominance R.D.C. Néanmoins beaucoup de maison sont en R +1 ou R + 2.



**HABITAT EN
R-D-C**



**HABIATAT
EN R+2**

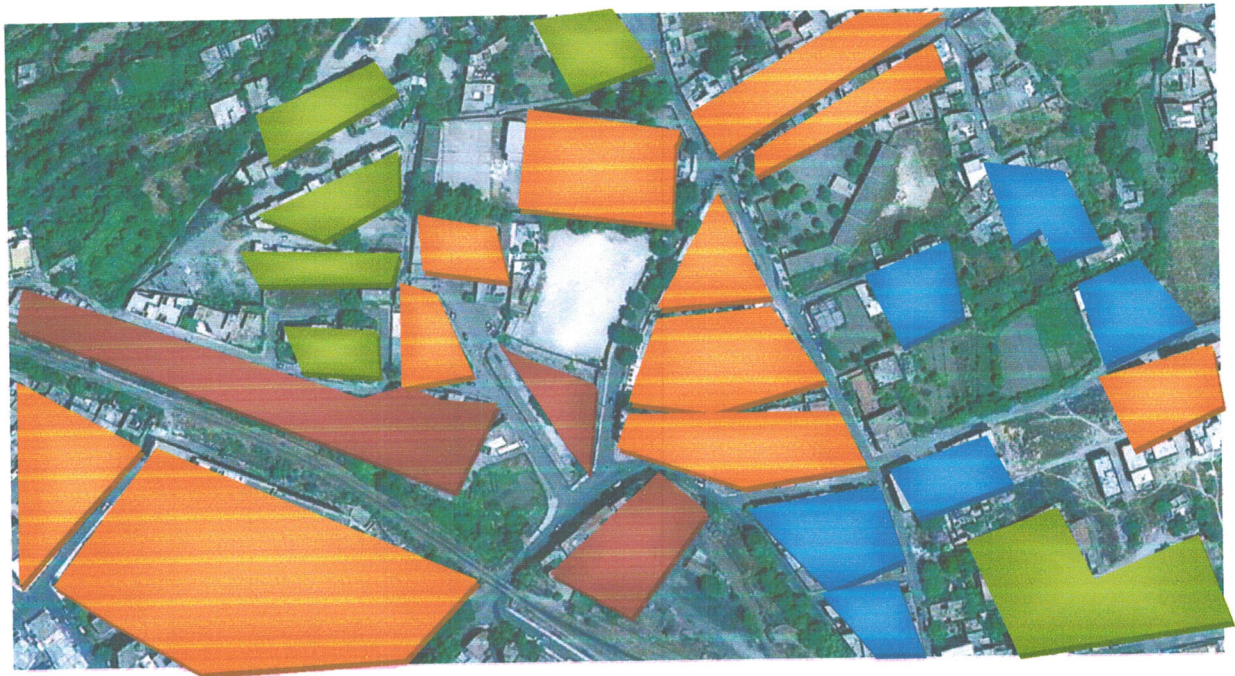


HABITAT EN
R+1 AVEC
COMMERCE
EN R-D-C

2. ETAT PHYSIQUE DU BATI :

L'état physique des constructions varie d'un îlot à un autre et d'un secteur à un autre.

Les îlots qui possèdent le plus de logements loués sont généralement les plus vétustes. Ces logements sont occupés souvent par les jeunes ménages et les familles nouvellement arrivées des compagnes, nous avons pu classer les constructions en 4 catégories



- Constructions en bon état.
- Constructions en état moyen.
- Constructions en mauvaise état ou menaçant ruine.
- Constructions en cours de réalisation.

La répartition géographique et l'état du bâti s'avère plus ou moins hétérogène sur l'ensemble du quartier.

Les constructions en bon état se concentrent surtout dans les zones où des villas ont été construites récemment ou des constructions anciennes complètement reconstruites se trouvant dans le secteur ancien, ainsi que des maisons individuelles de l'époque coloniale bien entretenues par leurs propriétaires, les constructions en mauvais état et parfois dégradées qui affectent surtout le tissu urbain colonial dans les zones de Sidi Halloui et la zone de Kasserine et certains îlots du noyau colonial où pratiquement toutes les constructions sont anciennes.

Certaines constructions datent de plusieurs siècles ou furent créées le premier noyau de la cité d'Agadir, cette dégradation est due parfois à l'âge de la construction et à la nature juridique de l'occupation des constructions par des locataires qui se sentent irresponsables vis-à-vis de l'entretien et de la préservation des biens qu'ils occupent. Le plus souvent elle est expliquée par les faibles revenus de la classe moyenne et ouvrière.

Pour ce qui est de l'état moyen, il représente le taux le plus élevé et il se répartit presque sur tout le Périmètre d'étude.

Au niveau du périmètre d'étude, l'habitat dominant est de type «traditionnel arabo-mauresque» qui date en majorité de l'époque coloniale, les constructions sont caractérisées par des parcelles à superficies variables d'îlot en îlot, allant de moins de 40 m² jusqu'à 200 m².

Ces dernières sont occupées parfois par des activités intégrées à l'habitat. Il existe d'autre part un ensemble de lotissements avec des logements type villa d'une superficie de plancher supérieure à 200 m².

3. TAILLE DES LOGEMENTS :

La situation actuelle de l'habitat est traduite par la distribution des fréquences de la taille des logements.

La taille des logements : est le nombre de pièces qui constituent le logement, à l'exception des constructions type villa, où la taille des logements est acceptable dépassant 4 pièces/logement, le reste des îlots est composé de logements de faible taille avec une moyenne d'environ 2 pièces/logement. Ainsi l'étude de la taille des logements permet de saisir la fréquence des logements selon les différentes tailles pour caractériser le parc logement actuel du quartier au niveau duquel on remarque la dominance des 2-3 pièces.

4. STATUT JURIDIQUE :

La nature juridique de la propriété foncière au niveau du quartier, détermine dans une large mesure le type d'intervention à entreprendre. Dans le cas de la dominance de la propriété privée, le programme d'intervention et les possibilités de sa réalisation peuvent être limités et prendront un caractère plus orienté.

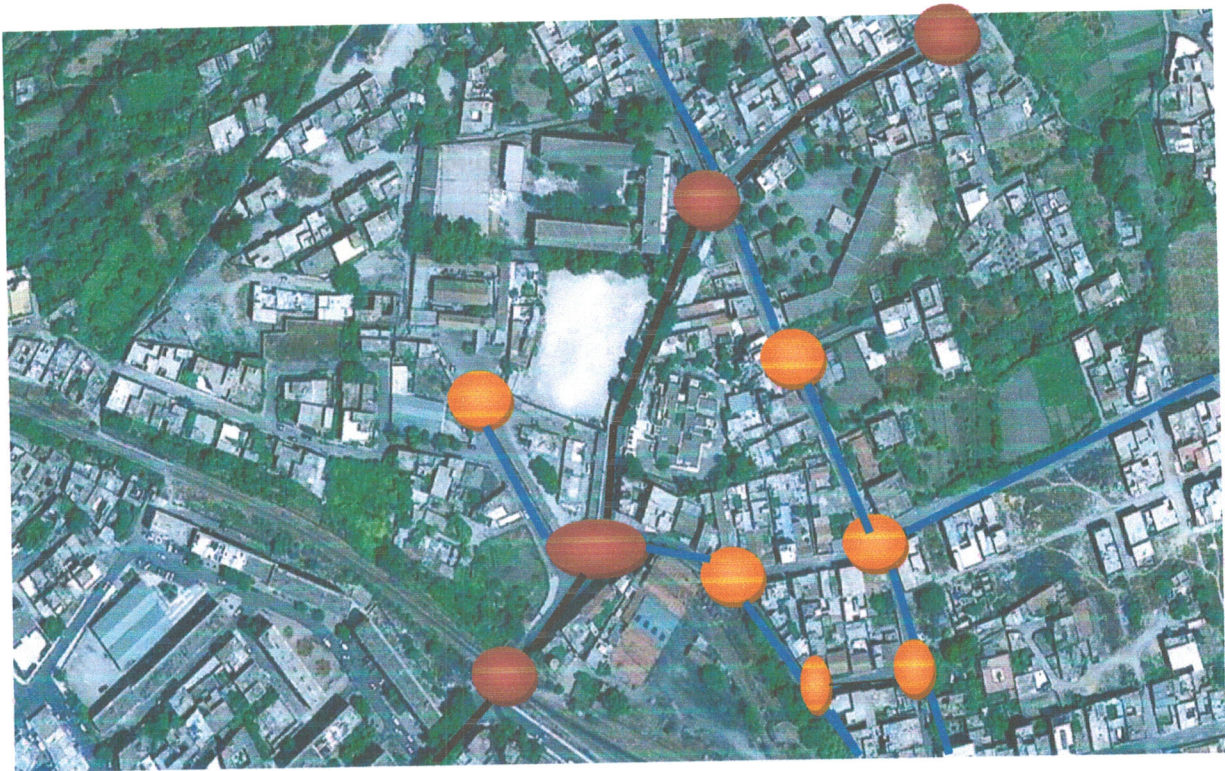
Le résultat de l'enquête effectuée sur le terrain montre une prédominance quasi totale du secteur privé. Il existe seulement des logements de fonction au niveau de l'école et de C.E.M.

- Le titre d'occupation des logements nous a permis d'avoir.
- Des logements occupés par leurs propriétaires.
- Des logements occupés par des locataires chez des privés.

VIII. NŒUD ET FLUX :

La circulation piétonne et mécanique au centre d'Agadir, ce concentre principalement sur l'axe historique (rue de minaret).

La plus part des axe sont des axes mixtes (piétonnes mécaniques).



Nœud :



Nœud important.



Nœud secondaires.

Axes mixtes (piéton mécanique) :



Axe à flux important.



Axe à flux moyen.

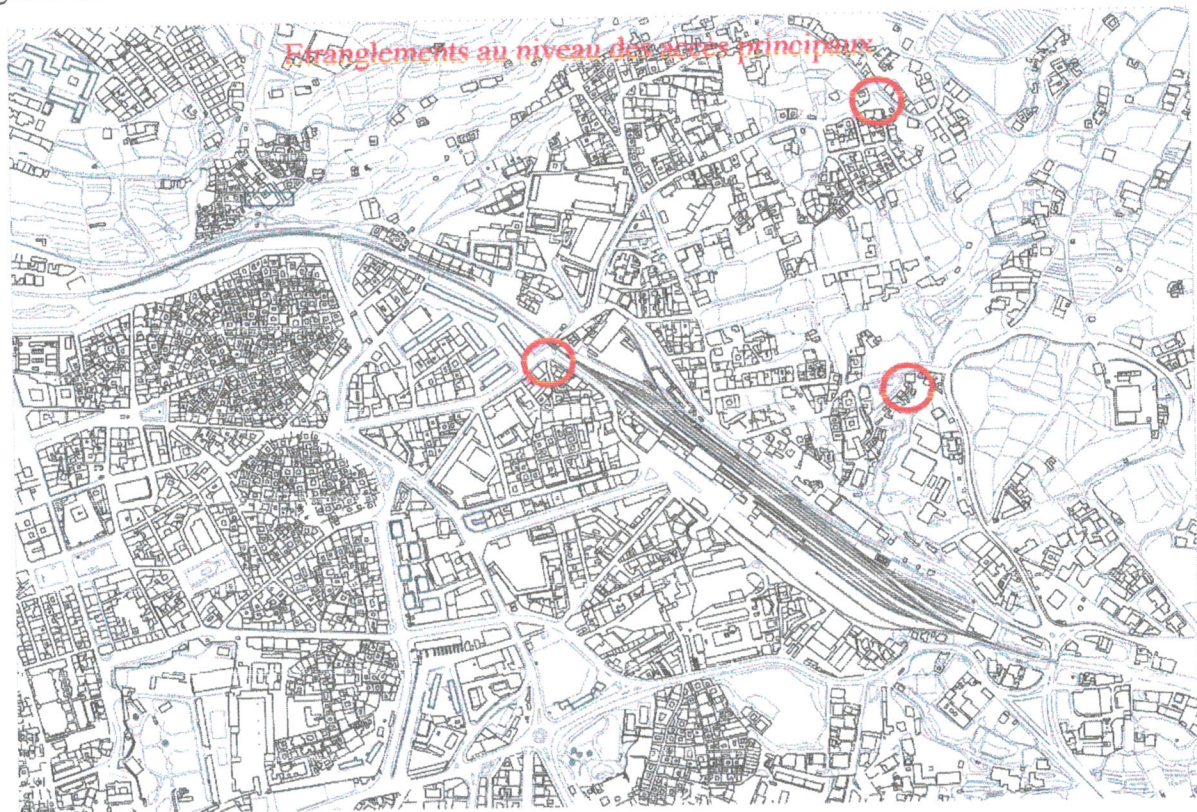
IX. LIAISON ET INTEGRATION :

Le quartier d'Agadir, Sidi Halloui, Sidi Daoudi qui a une importante historique est marginalisé, l'existence de la voie ferrée qui le sépare du reste de la ville consiste une contrainte et un obstacle très rigide qui a mis le quartier en position de rupture spatiale et fonctionnelle vis-à-vis du reste de la ville, il y'a un sentiment comme si le quartier est détaché du reste de la ville, même la liaison se fait par un seul accès (pont d'Agadir) qui ne permet pas le développement du quartier et son attraction.





Etranglement de l'accès principal par la présence d'un pont, une voie qui ne dépasse guère les six mètres.



Il faut revaloriser le rôle d'Agadir pour permettre son intégration urbaine spatiale et fonctionnelle.

X. RESEAUX DIVERS :

Il y'a lieu de faire un constat et un diagnostic des V.R.D (voie réseaux divers). Dans le but d'une amélioration urbaine du tissu existant et projeté, d'après les visites effectuées sur le site, on a relevé le constat suivant des différents réseaux.

1. ASSAINISSEMENT :

- L'ensemble des habitations sont branchés sur le réseau principal.
- Rejets répétés sur l'oued Sidi Yacoub.
- Rejets des déchets de l'abattoir à l'air libre.
- L'évacuation des eaux usées se fait par le système unitaire.
- Manque d'avaloirs.

2. ELECTRICITE :

Eclairage extérieur public à 70%

3. A.E.P :

L'alimentation en eau potable se fait gravitairement d'une part par le barrage du Meffrouch et d'autre part par une batterie de forage exploités dans le bassin de Tlemcen

4. ESPACES VERTS ET LIBRES :

En remarque l'absence quasi totale d'espaces verts aménagés à l'exception de celui du tombeau de la sultane de Sidi Yacoub mais nous avons remarqué qu'il est peu fréquenté. Les terrains libres sont très nombreux dans le quartier, on peut les classés en 3 catégories.

- 1^{ere} catégories : ceux exploités en agriculture
- 2^{eme} catégories : ceux appartenant et des propriétaires qui ont l'intention de les urbaniser.
- 3^{eme} catégories : Terrains se trouvant sur un relief accidenté difficilement urbanisable.

XI. LECTURE SOCIODEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE :

Pour saisir la dynamique de la population, il ne suffit pas de connaître seulement sa structure démographique. Mais aussi son mode de vie et les conditions économiques dans lesquelles elle évolue.

Cette analyse est basée essentiellement sur le résultat de l'enquête sur terrain effectuée en Mai 99 ainsi que des données fournies par le RGPH 97 éta en 98.

1. POPULATION RESIDENTE DANS LE QUARTIER :

L'étude de la population d'un ensemble d'habitations passe nécessairement par l'étude des ménages qui la composent afin d'apprécier le poids de chaque catégorie.

2. TAILLE DES MENAGES :

Selon les données de le RGPH 97 établi en 98, le périmètre d'étude regroupe un nombre de 4398 habitants répartis sur 820 ménages.

La taille des ménages s'obtient en divisant l'effectif total de la population (par le nombre de ménages).

Ainsi la taille moyenne obtenue est de 5,24 personnes par ménages. C'est une moyenne acceptable et dénote d'un nombre important de ménage résidant le quartier est composé de jeune couple.

3. STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION :

La population du périmètre d'intervention est estimée (Juin 98) à **4398**habitants. Elle est réparti à 820 ménages avec un taux moyen par ménage de 5. Personnes.

4. STRUCTURE PAR AGE EST PAR SEXE DE LA POPULATION :

L'intérêt de analyse de la structure de la population réside dans la connaissance des différentes catégories de sous population afin de connaître les déficits à combler en matière de logements et d'équipements.

5. TABLEAU DE REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE :

| TRANCHE D'AGE | FEMININ | | MASCULIN | | TOTAL | |
|----------------|----------|-----|----------|-----|----------|------|
| | EFFECTIF | | EFFECTIF | | EFFECTIF | |
| - 5 ans | 446 | 21 | 523 | | 969 | 22 |
| 6 - 15 ans | 573 | 27 | 592 | 26 | 1165 | 26,5 |
| 16 - 18 ans | 127 | 6 | 137 | 6 | 264 | 6 |
| 19 - 64 ans | 891 | 42 | 933 | 41 | 1824 | 41.5 |
| 65 ans et plus | 85 | 4 | 91 | 4 | 176 | 4 - |
| Total | 2122 | 100 | 2276 | 100 | 4398 | 100 |

6. STRUCTURE SOCIOPROFESSIONNELLE :

Population en âge actif :

C'est [ensemble des individus âgés de (18 64ans) susceptibles de se présenter sur le marché du travail. Selon les résultats de l'enquête_ cette population représente près de la moitié de la population totale (41,5 %) soit 1824 personnes.

Population active :

C'est l'ensemble des individus actifs. File englobe les sous populations suivantes

- La population réellement occupée.
- Sans travail, en quête de leur premier emploi (STR 1).
- Sans travail, ayant déjà travaillé (STR 2).

La population active est estimée selon les résultats des données à **1113** personnes. Le taux net d'activité est ainsi de 61%.

Population occupée :

Elle compte 863 occupés, le taux net d'occupation représente ainsi : 47,3 %.

Population au chômage :

La population sans travail (STR) est évaluée à **250** chômeurs soit un taux de chômage de 14%.

Cette structuration de la population nous relève un taux de chômage bas et un taux d'occupation relativement élevé.

D'autre part, le nombre de personnes à charge qui représente le rapport du nombre total de la population sur l'effectif de la population occupée, atteint 5 c'est à dire qu'un emploi fait vivre 5 personnes, ce qui est assez impressionnant, parce que le taux national est plus élevé.

7. REPARTITION DES OCCUPEES PAR BRANCHES D'ACTIVITES ECONOMIQUES :

D'après toujours les données formulées par la D.P.A.T (Juin 98), le secteur primaire (agricole) emploi 31 personnes ce qui représente 3,6 % c'est un taux d'occupation très faible vue la présence de plusieurs exploitations agricoles dans notre périmètre d'étude, les autres secteurs (secondaire et tertiaire) emploi **832** personnes soit un taux de 96,4 %

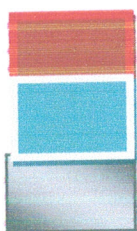
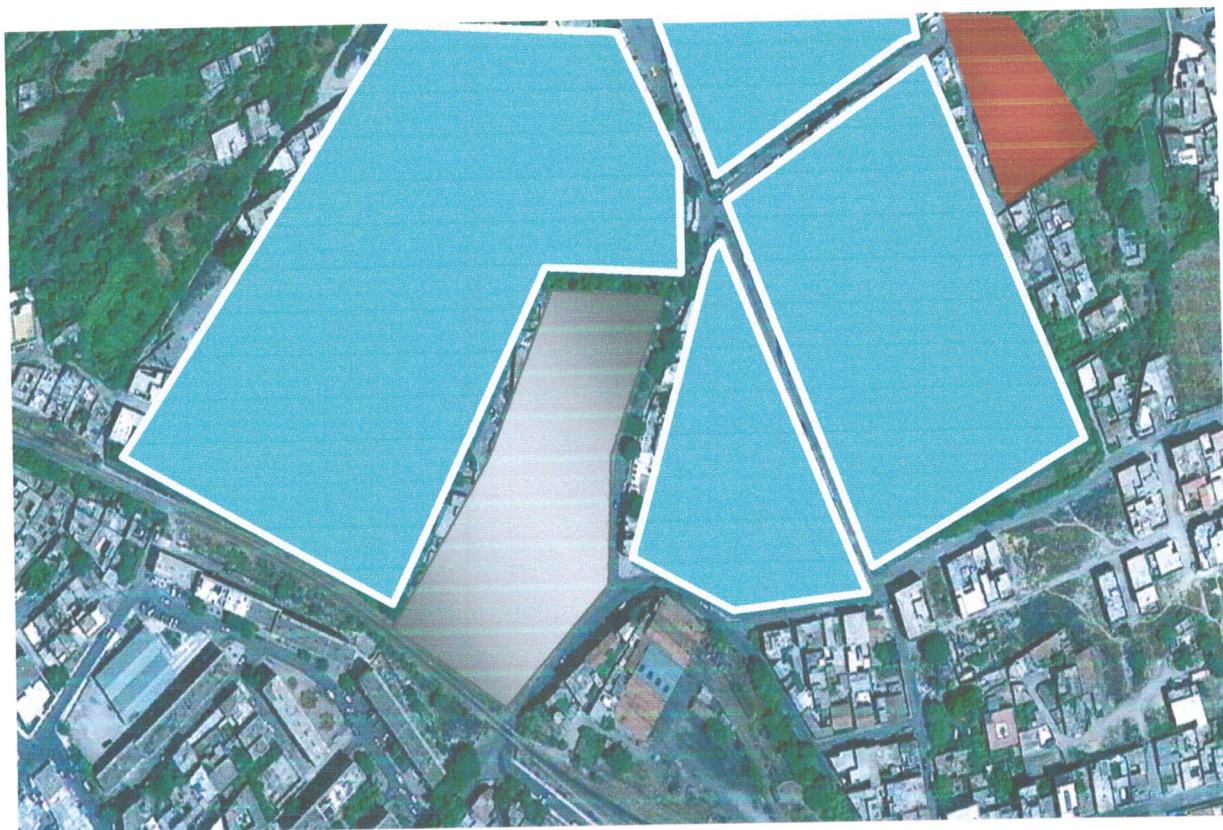
XII. ZONAGE :

1. ZONE FRANCHE OU EVIDENTE :

C'est une zone ou les archéologues prévoit ou ont déjà entrepris des fouilles et que le résultat devenu chose réelle (salle de prière, minbar, salle d'oratoire).

2. ZONE HORS RISQUE :

C'est une zone libre qui se situe loin de la zone franche ou on peut construire dont notre zone d'intervention fait une partie.



Zone en cours de fouilles.

Zone hors risque.

Zone d'intervention.

XIII. PROBLEMATIQUES DU SITE ?

A La lumière du diagnostic et de l'analyse effectuée dans cette phase d'étude. Nous allons tenter de saisir les différentes contraintes et potentialités qui militeraient en faveur du parti d'aménagement.

Il s'agit avant tout de répondre à une série de questions qui constituent le fondement de notre problématique.

- Comment améliorer l'intégration du quartier et éliminer sa marginalisation et son détachement du reste de la ville ?
- Comment équilibrer la structure urbaine et la rendre fonctionnelle ?
- Comment revaloriser le quartier et le rendre attractif ?
- Comment exploiter toutes les potentialités archéologiques et historiques se trouvant dans le périmètre de notre site pour les faire participer à une nouvelle dynamique du quartier et de la ville de Tlemcen
- Quels sont les disponibilités foncières et les surfaces à récupérer éventuellement ?
- A quel niveau se situe le déficit en matière d'équipements ?
- Quelles sont les possibilités foncières, juridiques et techniques pour l'amélioration du cadre bâti en général ?
- Comment équilibrer l'hétérogénéité du quartier (dualité agriculture urbanisation) ?
- Enfin quelle est la place du quartier dans l'ensemble urbain ?

Les réponses à apporter à ces questions nous permettront d'aboutir à la formalisation des différentes possibilités et niveaux d'intervention sur cet espace.

I. CHOIX DU THEME :

La lecture de l'espace urbain de la ville de Tlemcen montre l'existence de deux structures différentes, un traditionnel répondant à une fonction spécifique et une autre récente à vocation résidentielle et de services. La coexistence de ces deux entités urbaines a pour principale caractéristique une rupture dans la forme d'appropriation de l'espace.

L'importance historique et urbaine, le quartier d'Agadir représente un modèle réduit de la ville de Tlemcen avec toutes ses potentialités, et où n'importe quelle intervention sur son tissu urbain s'avère très difficile vu son ampleur spatiale et sa variété architecturale, dans le cadre de notre problématique concernant les styles et les problèmes d'intégration.

La question qui se pose, quelle fonction pourrait être la plus adéquate à un site chargé d'histoire comme celui d'Agadir ?

La nécessité de trouver un modèle à petite échelle à l'image de cette ville avec configuration spatiale possible à cerner, nous a conduit de près au centre multifonctionnel, un projet porté dans un site historique.

II. DEFINITION DU THEME :

1. D'APRES LE DICTIONNAIRE FRANÇAIS :

Le terme Centre Multi fonctionnel peut être décomposé en :

Centre

Multi
Fonctionnel

➤ Centre : D'après Larousse :

- Point de convergence, de rayonnement de diverses forces
- Siège, lieu principal ou notable d'une activité
 - D'après Petit Robert :
- Point intérieur doué de propriétés actives dynamiques, lieu où diverses activités sont regroupées
- Multi : Plusieurs.
- Fonctionnel : D'après Larousse.

Qui s'adapte à une fonction déterminée bien adaptée à son but.

2. D'APRES A. ZECHELLI :

Le centre multi fonctionnel est une zone d'activité spécialisée comprenant entre autre des activités tertiaires nécessaires au bon fonctionnement de la vie urbaine et répondent à certaines exigences telles que :

- Une localisation stratégique par rapport à la structure de la future urbanisation et la position pouvant entraîner le déplacement d'activités tertiaires du centre existant une relation aisée avec l'agglomération existante et son extension future.
- Regroupement des activités tertiaires dites Supérieures publique, semi-publique et présence d'autres activités tertiaires Courantes.

3. D'APRES H. ZEIDLER:

- Le C.M.F. est un équipement remplissant à lui seul plusieurs fonctions de sorte que tout en tirant des avantages mutuels. Cet équipement essaye de répondre aux besoins essentiellement urbains.
- Le C.M.F. est un édifice qui englobe les fonctions principales de la vie humaine, il réunit les gens les plus divers de la journée, il a pour objectif de répondre aux besoins des usagers de la ville

Donc :

Le C.M.F. est un lieu qui regroupe dans un même espace une multitude d'activités de nature diverse organisée spatialement. Une aire urbaine bien déterminée. Il englobe les fonctions principales de la vie humaine (se recréer, travailler, habiter, circuler).

III. LES DIFFERENTES ACTIVITES ET LES CRITERES DES C.M.F:

1. LES DIFFERENTES ACTIVITES DES C.M.F:

Le commerce: C'est la fonction la plus dynamique et qui rend l'activité d'achat comme un événement social et la vie urbaine sa qualité.

Les affaires: L'immeuble de bureau et administration comptent parmi les tâches importantes dans les constructions de notre temps par leur nombre et leur situation.

Cultures:

La culture est une ambiance, un milieu où chaque détail est l'indice d'une société qui marche vers le même but distinct c'est une doctrine de comportement générale d'un peuple dans toute sa gamme sociale.

Détente et loisir:

Loisir signifie liberté et choix, il signifie encore dépassement c'est-à-dire se libérer oublier les problèmes de la vie quotidienne et ce développer les capacités du corps et l'esprit.

Les critères des édifices multifonctionnels:

C'est de ces contraintes que dépend l'équipement multifonctionnel:

Sauvegarder l'espace urbain:

La relation de l'équipement multifonctionnel à son environnement doit être équilibrée en fonction de ces besoins spécifiques.

Stimuler les activités urbaines et coordonner:

L'ambiance d'une ville est déterminée par les activités urbaines et par la manière dont elles sont associées aux espaces urbains. Donc on doit concevoir des équipements multifonctionnels, qui grâce aux activités qu'ils englobent, contribueront à entretenir la vie dans la ville.

Etre un maillon de l'espace urbain :

Tout équipement multifonctionnel qui fait partie d'un espace urbain déterminé, devra soumettre ses règles.

Susciter le mélange sociale :

La croissance et le développement de la ville ne devra pas engendrer la séparation des différentes activités qui Aure par conséquence le départage de la société ; il est essentiel que l'équipement multifonctionnel contribue à la sauvegarde de la structure sociale.

La complicité des différentes fonctions :

Satisfaire les exigences de chaque fonction est un facteur important, mais il faudrait aussi tenir compte des relations réciproques entre les différentes fonctions.

Attendre la rentabilité maximale :

Les structures monofonctionnelles et les quartiers urbains dans lesquels elles se trouvent se sont pleinement exploités que pendant une partie du jour ou de la semaine.

Alors qu'ils demeurent vides et inutilisés le reste du temps.

Les E. M. F au contraire, réunissent les hommes aux moments les plus divers, d'une manière générale, l'espace urbain est bien mieux utilisé, la complexité de ces édifices leur donne une chance d'être rentable, et cela bien sûr après avoir résolu tout les problèmes intérieurs qu'extérieurs, ce qui est une tâche plus difficile.

Etre en relation avec la situation historique et culturel du lieu :

L'architecture présente l'expression de la culture d'un peuple, de son passé comme de son présent, les œuvres deviennent les fermons de cette culture, L'é. M. C est une pièce à bâtir, qui doit s'insérer dans un contexte culturel, il doit s'intégrer au tissu urbain existant.

IV. SYNTHESE :

Le centre multifonctionnel est une zone d'activité (tertiaire) spécialisé comprenant bon fonctionnement de la vie urbaine et répondant à certaines exigences urbanistiques tel que :

- une localisation stratégique par rapport à la structure de la future urbanisation et position pouvant entraîner le déplacement d'activités tertiaires du centre existant et drainer celle d'une importance en raison de leur taille et prestige et qui sont dispersés dans le tissu urbain.
- L'implantation et greffe sur une infrastructure routière à grande capacité assurant une relation aisée avec l'agglomération existante et son extension future.
- Regroupement des activités tertiaire public semi public ou privé et présence d'autres activités tertiaires (courantes).

- Comprendre une gamme d'équipement assez complète et varié allant du centre commercial aux hôtels, des magasins et boutiques aux salles de spectacles et conférence, des restaurants aux équipements sociaux –éducatifs culturel et autres.

V. APERÇUE HISTORIQUE DU THEME (C.M.F) :

L'édifice multi fonctionnel est une idée, un concept plutôt qu'une catégorie de construction définie avec précision, il embrasse les fonctions principales de la vie humaine.

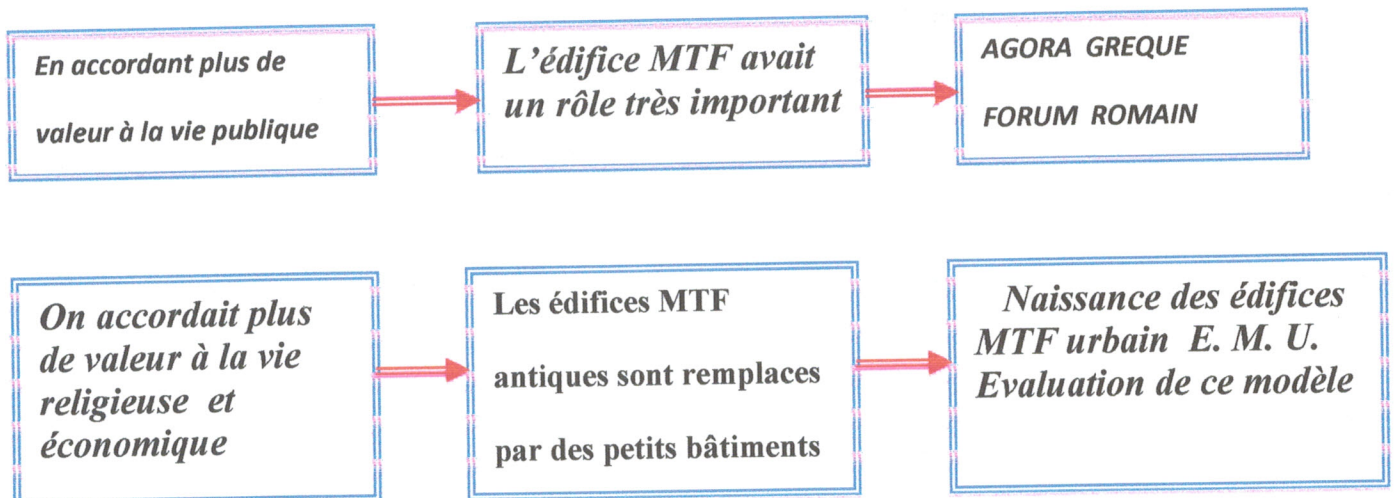
Les édifices multi fonctionnels ne doivent pas seulement intégrer ces fonctions, mais aussi les relier au contexte urbain. C'est pourquoi on peut qualifier de structure multi fonctionnel aussi bien des édifices relativement se comportant comme des éléments de liaison d'un espace urbain que de grands complexes constituant à eux seuls tout un quartier de la ville.

Ce concept est riche de formes encore inexplorées, il nous rappelle la vie urbaine ancienne dont les vestiges restent toujours visibles dans nos villes et permettant d'espérer un avenir urbain nouveau et meilleur.

1. AVANT LA REVOLUTION INDUSTRIELLE :

Période Antique :

Dans l'antiquité, l'agora grec et les forums romains sont les exemples connus d'édifices multi fonctionnels



Naissance des édifices multi fonctionnels urbains EMU :

La majorité des activités quotidiennes se déroulent à la maison. Le logement et le lieu de travail étaient réunis sous un même toit.

Evolution de ce modèle :

Du à l'accroissement de la population, ils ont abouti à la superposition de nombreux logements au dessus de l'atelier (le lieu de travail).

Au début du 19^{ème} siècle apparut l'immeuble d'habitat parisien ou les boutiques furent abritées au rez de chaussée. L'un des développements de ce modèle multi fonctionnels fut le passage couvert de la galerie.

Immeuble d'habitat parisien avec cage d'escalier (I. H. P.) :

Au niveau du RDC, il y'a : Les boutiques, les restaurants, café, salles de spectacles. Des arcades protègent les acheteurs et assurent l'unité au niveau de la rue commerçante.

Passage couvert ou galerie :

Des immeubles d'habitations alignent parallèlement, bordaient les deux cotes d'un long passage couvert d'une verrière mais ouvert aux deux bouts sur la rue.

2. APRES LA REVOLUTION INDUSTRIELLE :

La révolution industrielle a engendré des villes industrielles ou l'ampleur des problèmes urbains prenait des proportions qu'on ne peut maîtriser.

Trois notions fondamentales se cristallisèrent à partir du mouvement utopique et permirent aux conceptions de l'urbanisme traditionnel de se transformer sur des bases toutes nouvelles. La société utopique idéale est un tout isolée en dehors de la ville.

Les dimensions des communautés utopiques et le nombre de leurs habitants étaient strictement limités.

Les utopistes proposèrent une répartition des fonctions urbaines en zones afin de réduire les problèmes sociaux.

Fin de l'édifice multi fonctionnel urbain *EMU* :

Les trois notions fondamentales ont engendré :
Emergence des édifices multi fonctionnels à la campagne.
L'influence de C. I. A. M. et la charte d'Athènes.
La naissance des édifices multi fonctionnels à la campagne.

Le C.I.A.M. et la charte d'Athènes :

Trente trois villes y furent discutées et analysées
La charte d'Athènes est la réponse au choix des villes actuelles (aérer la ville par disposition des éléments urbains).

Les quatre fonctions clés (Travailler, Habiter, se Recréer et Circuler) sont séparées.
Prédominance de la ville fonctionnelle qui n'a plus besoin des édifices multi fonctionnels.

Renaissance des édifices multi fonctionnels urbains :



Le Rockefeller center :

Le Rockefeller Center est un ensemble énorme au milieu de *MANHATTAN* à New York au même temps que se rédigeait la Charte d'Athènes.

Il constituait une vigoureuse attaque de la planification idéale de la Charte d'Athènes et démontrait comment on pouvait intégrer à la ville existante de vastes ensembles multi fonctionnels semblables aux galeries et passages couverts.

Congres d'Otterlo – 1958 :

*La ville fonctionnelle des
CIAM ne fonctionnait pas*

*Refuse de l'image urbaine défini d'Athènes et par la charte
Confirmation de la non validité des CIAM
Elaboration des modèles urbains plus réalistes*

Le projet de Condilites, José et Wood université de Berlin était la renaissance de l'édifice urbain. Il rétablissait la voie piétonne dans sa signification ancienne et créait des bâtiments propices à un grand nombre d'utilisations correspondant aux nécessités sociales et spatiales.

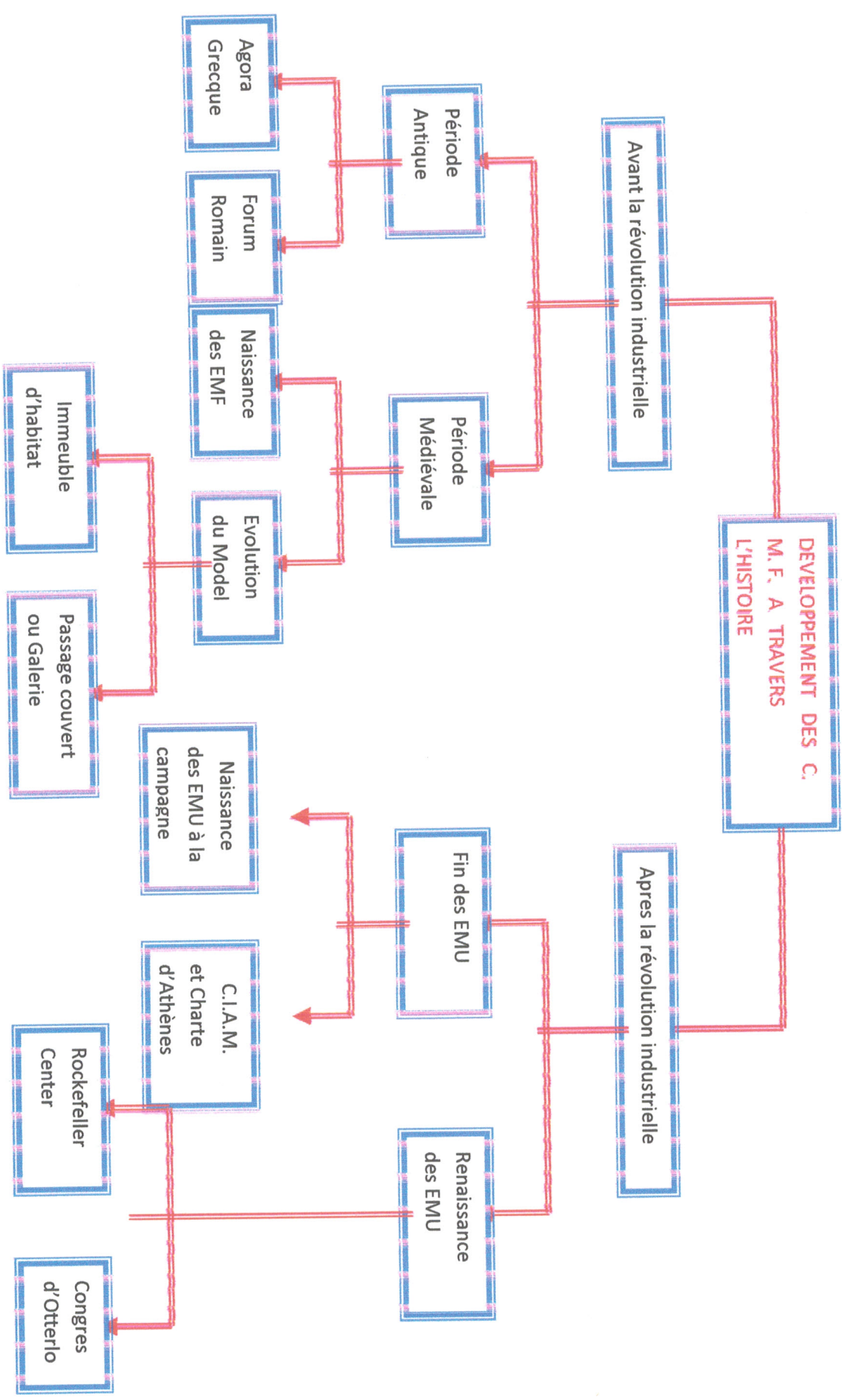
NB : actuellement le système d'architecture multifonctionnel a été défini comme ayant deux grandes tendances d'équipement que l'on rencontre dans les pays à économie libérale.

Les mixed- uses développement (M.X.D) :

Présence de trois ou plusieurs activités économiquement productives bureau, commerce, résidence et hôtel.

Les multi- uses développement (MUD) :

Présence de moins de trois activités productives.



VI. PRESENTATION DU CONCEPT MULTI FONCTIONNEL EN ALGERIE :

Les équipements multi fonctionnels sont apparus très tardivement en Algérie. Aussi on se limiterait à ne citer que les espaces urbains publics (EUP) comme précurseurs de ce nouveau concept.

1. MUTATION DE L'ESPACE URBAIN PUBLIC EN ALGERIE :

Etant donné l'occupation de l'Algérie à travers l'histoire, on remarque que l'espace Algérien porte les traces des sociétés qui l'ont occupé dans son paysage, son organisation et son architecture. Ces sociétés n'ont fait que remodeler l'espace Algérien existant.

2. DIFFICULTES DE L'E. U. P. :

Deux tendances se dégagent au niveau de l'habitat en Algérie :

Externe à nos valeurs culturelles :

La colonisation voulait imposer l'occidentalisation du logement urbain avec toutes ses conséquences sur notre culture arabe. Musulmane.

Interne à nos valeurs culturelles :

La majorité de la population étant conservatrice, lutte pour la préservation du patrimoine de l'habitat en créant une adaptation logement-mode de vie.

Les espaces urbains publics en Algérie se classent selon trois degrés de mutation :

- . Mutation forte —————> Alger
- . Mutation moyenne —————> Oran, Constantine, Annaba
- . Mutation faible —————> Ghardaïa

3. FACTEURS DE MUTATION DE L'E. U. P. EN ALGERIE :

Ces facteurs se résument dans les points suivants :

- Impact culturel de la colonisation française en Algérie.
- Logique de l'industrialisation.
- Développement de la technologie.
- Rapport social du 19ème et 20ème siècle.
- Inclusion à une identité d'échelle internationale.
- Dépendance directe de l'occident en matière de production.

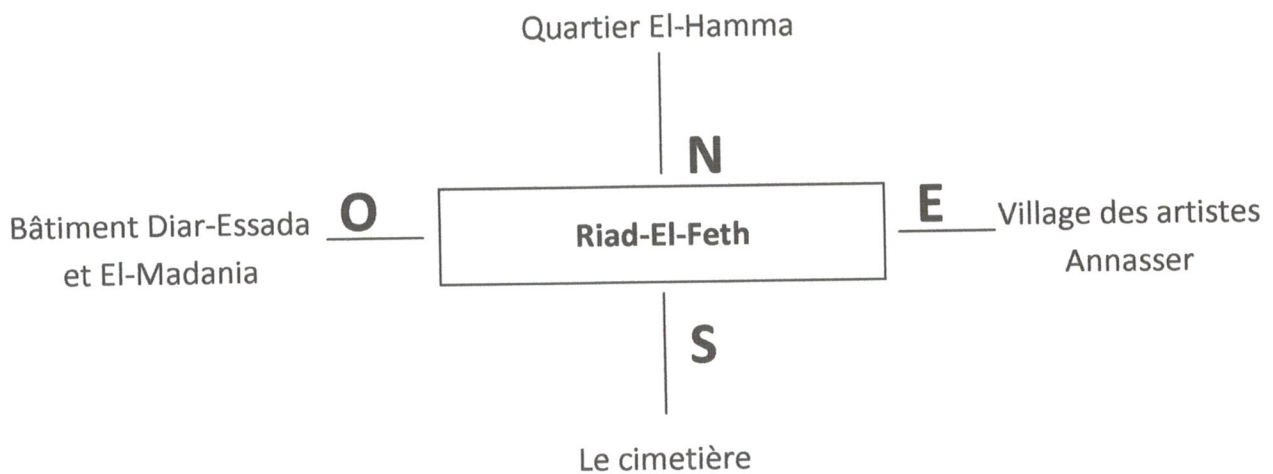
VII. ANALYSE DES EXEMPLES :

1. A L'ECHELLE NATIONALE :

C.M.F RIAD ALFETH A ALGER.

Aspect extérieur « La forme » :

La situation : Le projet est limité au nord par El-Hamma et l'est par le village des artistes et l'ouest Diar-Essada et El-Madania et au sud par le cimetière. On peut dire que le projet est situé sur une colline, ce que lui donne l'aspect d'un point repère dans la ville.



Plan de la masse :

Le projet est situé entre deux équipements Maquam Echahid et le musée central de l'armée.

Place découverte qui assure une relation avec les ≠ composants.

L'utilisation d'élément symbolique « Maquam Echahid ».

Accessibilité :

Le concepteur a donné une voie à une grande circulation à l'équipement et ceci pour donner une grande importance au projet. Dans ce projet on a différentes accessibilités sont soigneusement choisies et situées.

Trois accès sur l'esplanade.

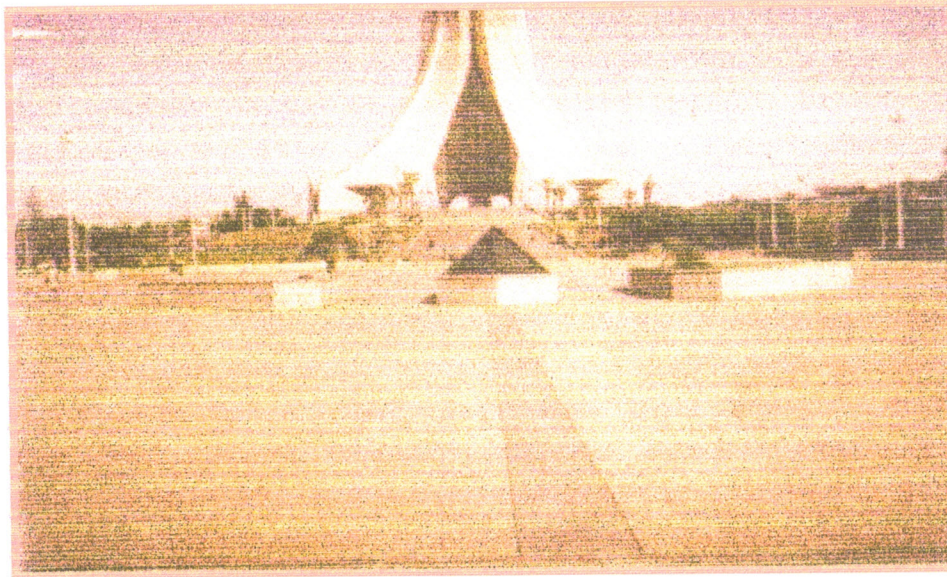
Trois accès par le parking.

Deux accès par le boulevard Oulmane Khalifa.

Un accès par le musée de l'ANP.

Sous points de distribution verticale et horizontale.

Sous forme des ascenseurs, de monte charge et d'escalier desservent les 4 coins du centre « des espaces de circulation hiérarchisés » se déplaçant de l'espace principal central vers les corridors autour des îlots de boutiques, des agences et autre.



Intégration :

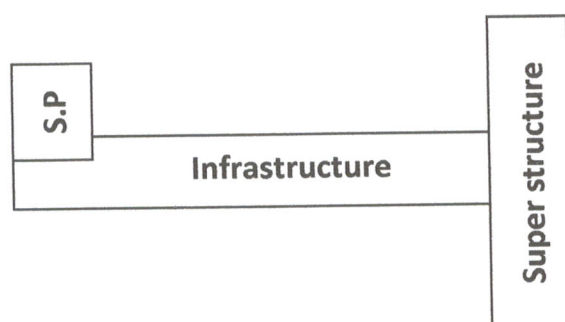
Pour créer une continuité entre le centre socio-culturel et le monument Maquam-Echahid, l'esplanade c'est un nœud d'articulation des composantes surplombe de boulevard Ouleman khalifa faisant du centre non plus un édifice isolé mais une partie intégrante de sons contexte urbain.



L'esplanade est le principe point d'articulation entre le musée de l'ANP, c'est un lieu de transit obligatoire pour la distribution du flux vers les autres composantes.

La volumétrie :

Le projet se compose de deux super structures qui sont les différents équipements « Bureau, Boutiques et commerce... » Et une infrastructure qui est le parking.



Les façades :

Sous les traits d'une architecture moderne, les architectes ont gardé le cachet arabo-musulman par les biais du patio du centre socio-culturel, des arcades du musée et de la dominance aveugle de l'enveloppe extérieure du projet, puisque tous les espaces ont des relations directes avec l'intérieure.

L'utilisation des murs porteurs (en béton) et des portes en verre des décrochements pour avoir des arrêts verticaux qui équilibrent la façade.

Aspect intérieur « le fonctionnement » :

Le centre s'organise autour d'un patio ouvert, qui dessert par ses relations horizontales et verticales les différents niveaux, d'une façon générale, on remarque une fusion complète des activités libérales, commerciales et culturelles. L'agencement en boutique d'une totale transparence favorise les promenades et permet la continuité visuelle.

L'activité commerciale se matérialise par la vente de produits de luxes « meubles, lustrerie, vestimentation... », Produits culturels allant l'artisan aux livres, cassettes caméras et appareils photo. Le côté culturel y est représenté par les salles de cinémas, salle polyvalentes, théâtre de marionnettes, salle de musique, espace d'exposition, c'est niveau des espaces de circulation intérieur enrichis par pizzeria, smack, salon de thé, restaurants grill que l'utilisateur de détente plane et un peut s'informer.

L'occupation des niveaux et la position des fonctions :

1er Niveau : Est un espace public qui contient : commerce, équipements culturels + accompagnement.

2ème Niveau : Commerce, équipements culturels + galerie d'exposition + cinémathèque + 3 salles d'éducation + A. visuel + accompagnement + agence de bureau.

3ème Niveau : Commerce, équipements culturels + salle multi-fonctionnelle + salle polyvalente 510p + 2 cinémas 419P + 380P + théâtre est un espace public.

Remarque : Les activités culturelles se développent en verticalité de bas en haut. Le commerce se regroupe au niveau 1 et 3, le 21ème niveau contient surtout les agences et les bureaux et les accompagnements.

La structure :

Le système constructif est la poutre :

- Mur porteur les grands espaces « B.A cinéma ».
- Existence de poutre secondaire pour le chômage.
- L'existence de 3 poutres décalées démineur hauteur sous plafond et pour donner une échelle courante.
- L'utilisation des dalles pleines, les planchers structure n'est pas apparente « faux plafond ».
- Café d'escalier en B.A.
- Les arcades du centre sont formées de porteurs et de poutres colossales un système de grande porte et une structure radioconcentrique.

Les caractéristiques techniques :

La description de composante :

Maquam Echahid :

C'est le système le monumentale et le plus spectaculaire de ce glissement progressif. Il est le symbole de modernité et le point obligé pour le regard d'une hauteur de 92,00m, les trois palmes en béton symbolisent les trois révolutions.

A l'intérieur de chaque palme, 2 ascenseurs et un escalier de service assurant la liaison vertical composé de 5 salles constituant la tour qui se termine par une coupure desservant 3 salle techniques utilisées pour les services télécommunication et 2 salles pour l'accueil du public qui veulent bénéficient des vues sur la baie d'Alger et l'étendue du parc de la victoire avec ses différents composants.

L'utilisation des palmes est la recherche, l'arbre représente l'ombre, la protection et la résistance à l'environnement hostiles et plongé ses racines profondément dans la terre synonyme du passé mémorial.

L'esplanade :

L'immensité de l'esplanade de ce centre récréation s'incère dans l'échelle qui n'a pas de limite réelle « libre et aérée ».

Une infrastructure pour la rencontre et l'animation conçue avec un plan libre « aménagé et paysager ».

La patio est représentée sous forme d'un forum « puits de lumière et d'aération », un espace de rencontre, d'animation, d'exposition.

Possédant une enveloppe paysagère, c'est le point focal de convergence de toute la distribution.

Le musée de l'A.N.P :

L'apport sémiologique « des ouvertures » réside dans le traitement formel, géométrique et artistique.

Le verre utilisé représente des peintures en mosaïques colorées « des tableaux portant sur le révolution nationale » permettant une fusion de la lumière directe à l'intérieur de l'équipement.

Centre socio-culturel :

Le projet est composé de 7 niveaux : 3 niveaux pour les activités commerciales et culturels, 3 niveaux pour le parking + locaux techniques.

Le système de structure « radio concentrique » et les arcades du centre permettent d'avoir des diverses perspectives étalées sur deux plans : le premier architectural et le second paysager.

Le C.S.C contient : bâtiment 6200 m².
Esplanades 2200 m².
Terrasse aménagée 1200 m².

Le C.S.C contient : 3 ascenseurs et 2 montes charges reliant les parkings et surface de stockage.

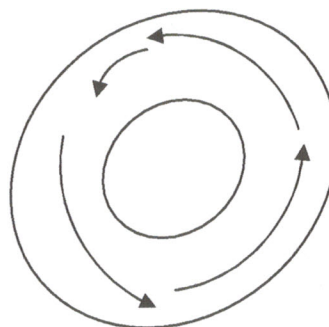
VIII. SYNTHESE :

Le C.S.C est implanté à coté de la route pour absorber le flux.
L'utilisation d'une trame régulière avec un système poteau poutre avec des murs porteurs en B.A et brique les grandes espaces.
Mauvais ensoleillement sauf au niveau de l'agora et les espaces qui sont éclairé horizontalement.

| |
|-------------------|
| Espace public |
| Espace semi-privé |
| Espace public |
| Parking |
| |
| |
| |
| |

L'hierarchisation des espaces.

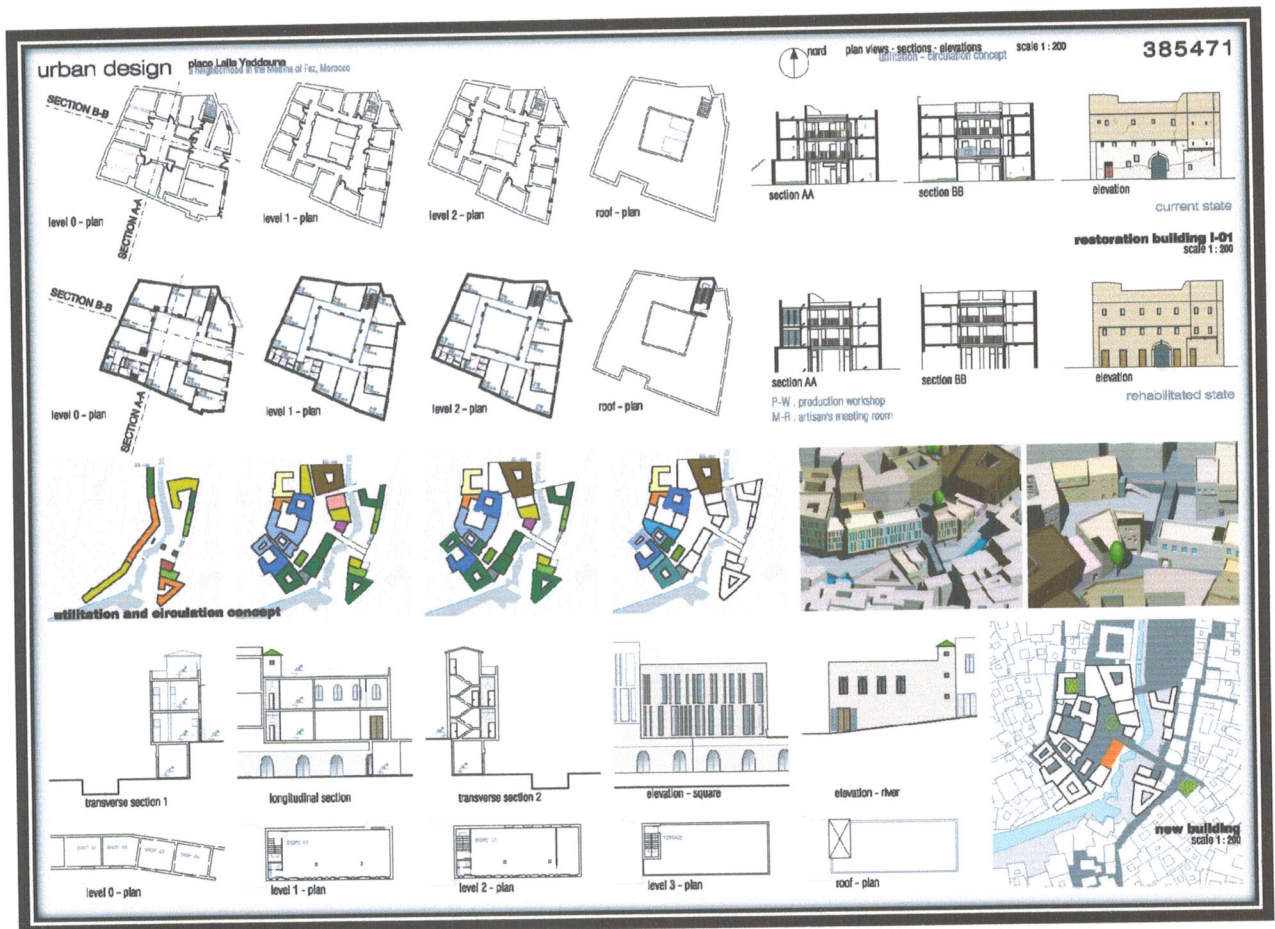
La circulation est centrée dans l'agora.



Le concours a été développé en deux phases, conformément aux règlements de l'UIA (Union Internationale des Architectes) respectant en particulier l'anonymat et la transparence. Il a été ouvert aux architectes et aux urbanistes nationaux et internationaux, afin d'attirer un maximum de professionnels qualifiés.

Le jury du concours était composé d'un jury institutionnel, dit "Jury des Experts", représenté par de hauts responsables marocains et américains et d'un "Jury technique", représenté par des architectes de renommée internationale.

Selon l'ambassade des Etats-Unis au Maroc, l'objectif de ce concours est de redonner vie au site historique de la place Lalla Yeddouna et ses alentours, restaurer les constructions existantes, de grande valeur, et adopter une architecture moderne dans un espace empreint de tradition, de dynamisme et de diversité fonctionnelle en vue d'une conception urbaine et architecturale optimale.

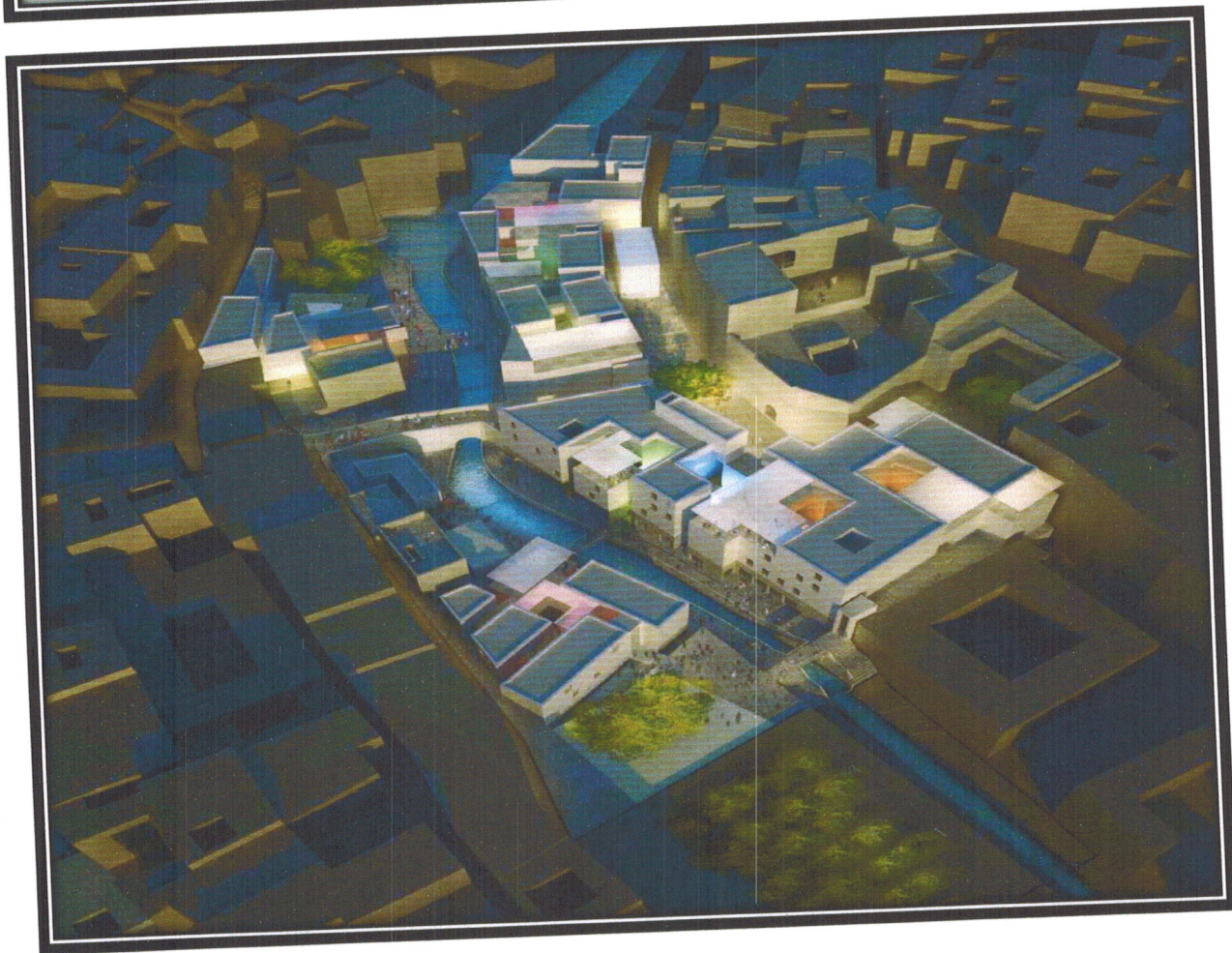


La place Lalla Yeddouna et ses alentours sont une plaque tournante pour les activités artisanales traditionnelles, principalement la tannerie et la dinanderie. Le concours couvrira une superficie de 7.400 m² approximativement afin de reconstruire les bâtiments entourant la place pour mieux intégrer l'espace dans son environnement.

La cérémonie d'annonce du gagnant du concours de d'architecture pour l'aménagement du site historique Lalla Yeddouna, au Palais des Congrès de Fès, en présence de plusieurs personnalités, dont l'ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, Samuel Kaplan, le wali de la région Fès-Boulemane, Mohamed Rherrabi, le directeur général de l'APP, Morad Abid, ainsi que des architectes internationaux, représentant plus de 90 nationalités.



VUE EN 3D DE L'AMENAGEMENT DU SITE HISTORIQUE DE
LALLA YEDDOUNA





IX. SYNTHÈSE GÉNÉRALE :

Après l'analyse des exemples on ressort nos objectifs et nos intentions qui seront injectés dans notre projet :

1. Les objectifs :

- Absorber le maximum de flux de l'ancien noyau souffrant déjà de sur densification et équilibrer par la suite ce flux.
- Création d'un élément de repère qui donnera une image d'un nouveau centre (Bâb chankar).
- Satisfaire les exigences de chacune des fonctions seules en permettant l'interaction avec les autres fonctions.
- Respecter la hiérarchisation des espaces.
- Regrouper les fonctions économiques et sociales et lier entre elles, en tant qu'élément unificateur ou chacun gardera son caractère spécifique.
- Donner au centre multifonctionnel une expression architecturale indiquant la tendance moderne et reflétant l'idée de la multifonction.
- Création des espaces de détente et d'animation moderne pour donner une modernisation aux habitants de la ville.
- Être un maillon de l'espace urbain avec une intégration urbaine étudiée.
- Faire de sorte non seulement un lieu de regroupement mais aussi un lieu de détente et de vie sociale.
- Création du centre.m.f va enrichir la ville en se présentant comme un pôle d'attraction social, de repère architectural.

2. Les intentions :

- Hiérarchisation des espaces, du public au privé et offrir une découverte progressive du projet.
- Organisation spatiale des fonctions suivant le taux de fréquentations.
- Combinaison des axes avec les points les plus chauds du centre.

- Emplacement au premier plan des activités susceptibles d'attirer le maximum de flux.
- La séparation de la circulation mécanique du piéton.
- La transparence pour assurer la relation visuelle (ouverture du projet vers l'extérieur).
- L'utilisation d'un espace public (esplanade) à partir de cet espace organisera les différentes activités du centre multifonctionnel.
- Une hauteur importante pour avoir une relation visuelle avec l'environnement.
- Une conception volumétrique homogène et bien étudié.
- Une conception volumétrique importante pour avoir la relation visuelle ainsi pour avoir sa valeur au site.
- S'adapter à une architecture simple afin de rentabiliser le projet et facilite son intégration.
- En plus des parkings il a l'aménagement des placettes et des esplanades bien équipées et bien étudiées.

I. Introduction :

La programmation est un moment fort important du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle les archives vont pouvoir exister, c'est un point de départ mais aussi de prestation.

Le programme doit exprimer des données analytiques, dimensionnelles, fonctionnelles, organisationnelles, ergonomiques, des comportements tout en restant souple et perméable aux chargements.

II. PROGRAMME QUALITATIF :

C'est une étape de clarification et d'identification des différents espaces, son contenu général s'oriente vers : la détermination des activités et des fonctions.

Le programme qualitatif de l'équipement commercial doit répondre aux objectifs de satisfaction des besoins en matière d'activités commerciales et d'échanges définis en fonction du niveau de population ciblée par le projet et sa localisation. Il nous permet de déterminer les différentes caractéristiques des espaces, et leurs vocations.

III. DEMARCHE PROGRAMMATIQUE :

Le programme de base est un modèle, un schéma de regroupement des fonctions, ces dernières sont présentées selon des structures de base.

Gestion et logistique:

C'est une structure de gestion et de maintenance dont le rôle est de: - Gréer administrativement l'équipement

Etre intermédiaire entre les locataires et les services externes. Entretien du matériel, réparation et nettoyage.

Les fonctions de cette structure sont les services suivants:

Le directeur, le secrétariat, la comptabilité, l'économat et le service du personnel.

Echange et communication:

C'est la structure principale du projet, elle regroupe:

-Les bureaux de location qui peuvent accueillir les différentes sociétés et organismes d'état ou privés. Ce sont des surfaces libres qui peuvent évoluer avec la transformation future.

- Les fonctions de cette structure sont:

Les sièges d'entreprises, les agences (bancaires, de voyage, assurance ... etc.) et les fonctions libérales (cabinet d'avocat, de médecin, d'expert comptable etc.)

Commerce:

Permet les actes de vente ou d'achat au niveau de passation des contrats d'importance. Ainsi que la vente et achat de produits exposés et disponibles dans l'immédiat.

Loisirs et détente:

Ce sont les différentes fonctions qui font introduire le public dans l'équipement et qui permettent de lui assurer une meilleure rentabilité:
On fait appel aux loisirs dont les objectifs sont liés (cafétéria, restaurant, salle de jeux) C'est une forme d'activités permettant la libération de l'ennui et le développement des capacités physiques et morales.

Elaboration du programme:

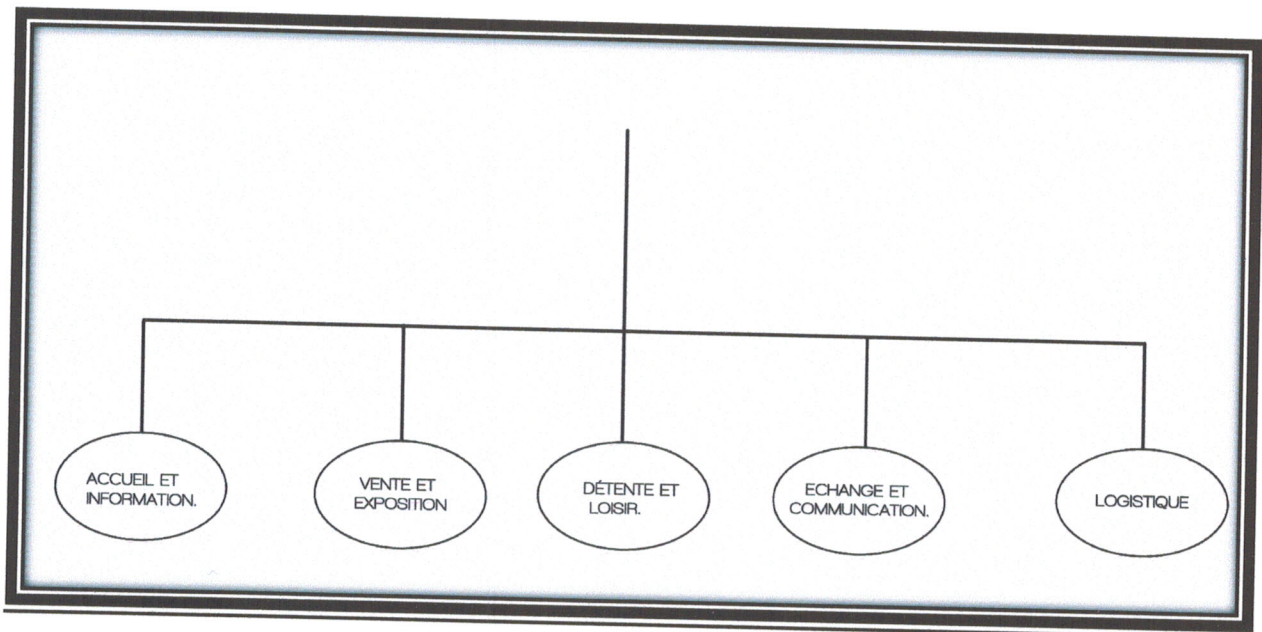
L'étude du programme n'est qu'une proposition suivant une méthodologie fondée sur la connaissance réelle et la compréhension de l'espace qui va abriter les activités.

On peut dire que les édifices multi fonctionnels n'ont pas de programmes standards qui conviennent avec tous les projets à cause de la particularité de chaque projet.

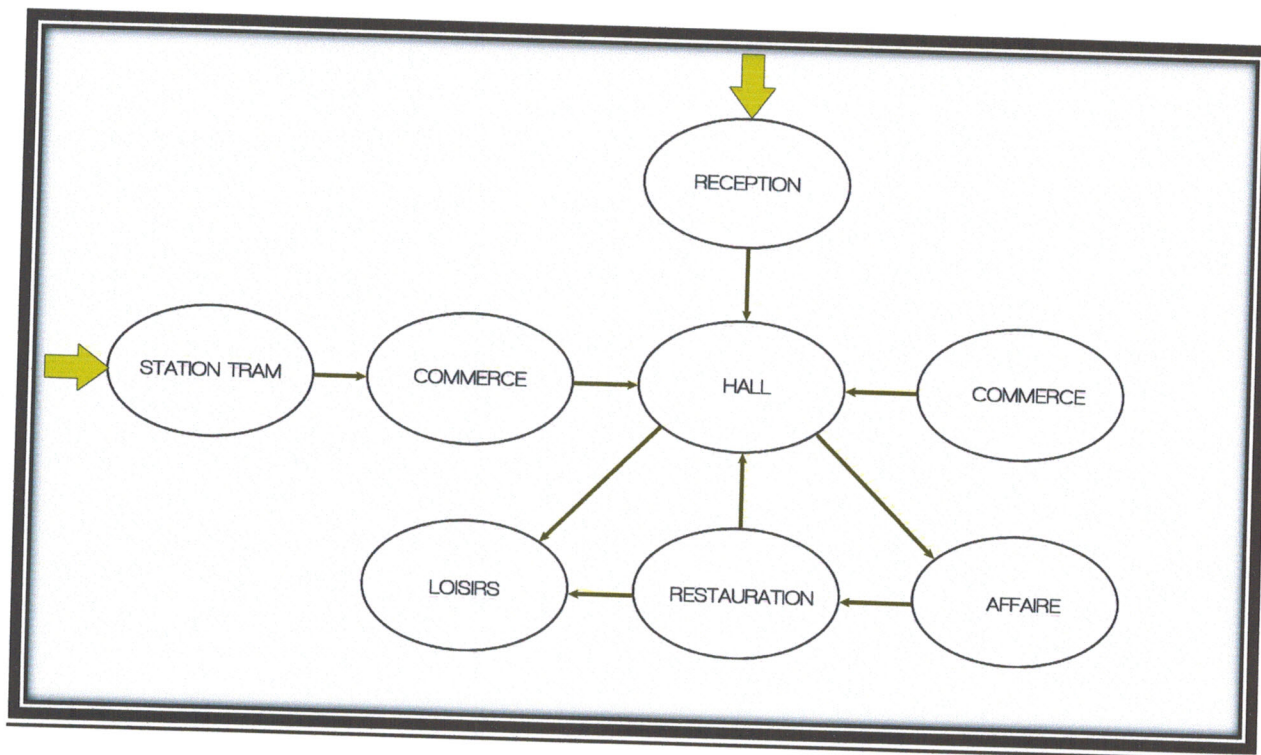
D'après l'analyse des exemples, on a constaté que le centre multi fonctionnel est le cadre bâtis qui englobe les fonctions de la ville : (travailler, se cultiver, se détendre, habiter.)

IV. PROGRAMME QUANTITATIF :

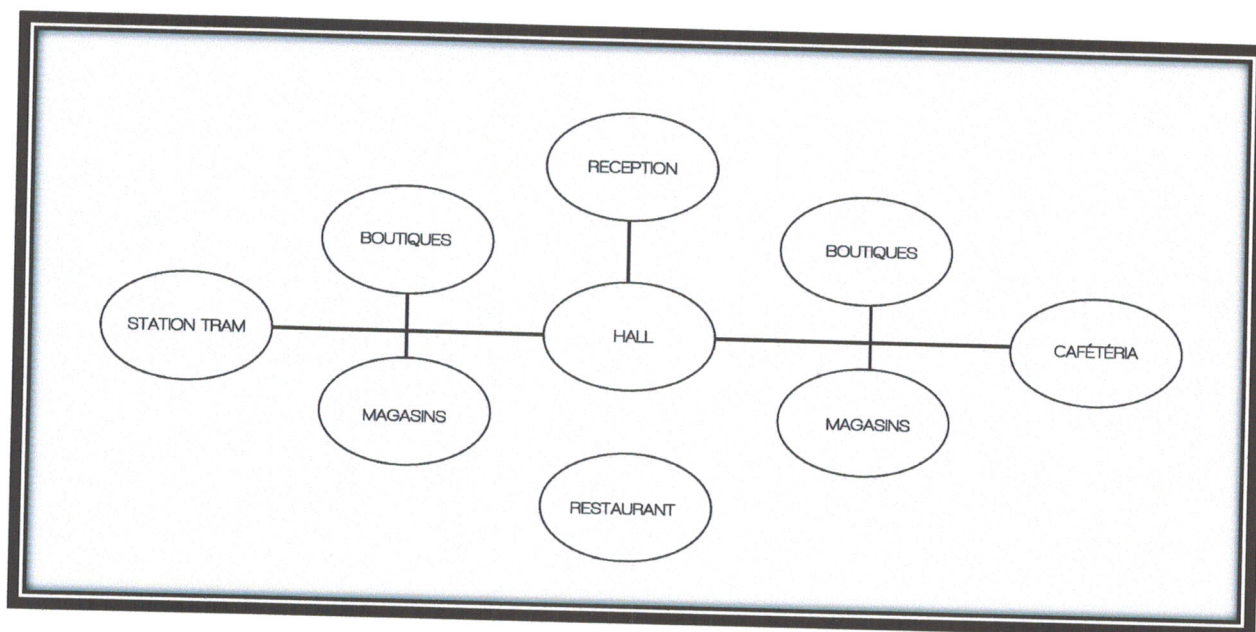
Programme de l'équipement :



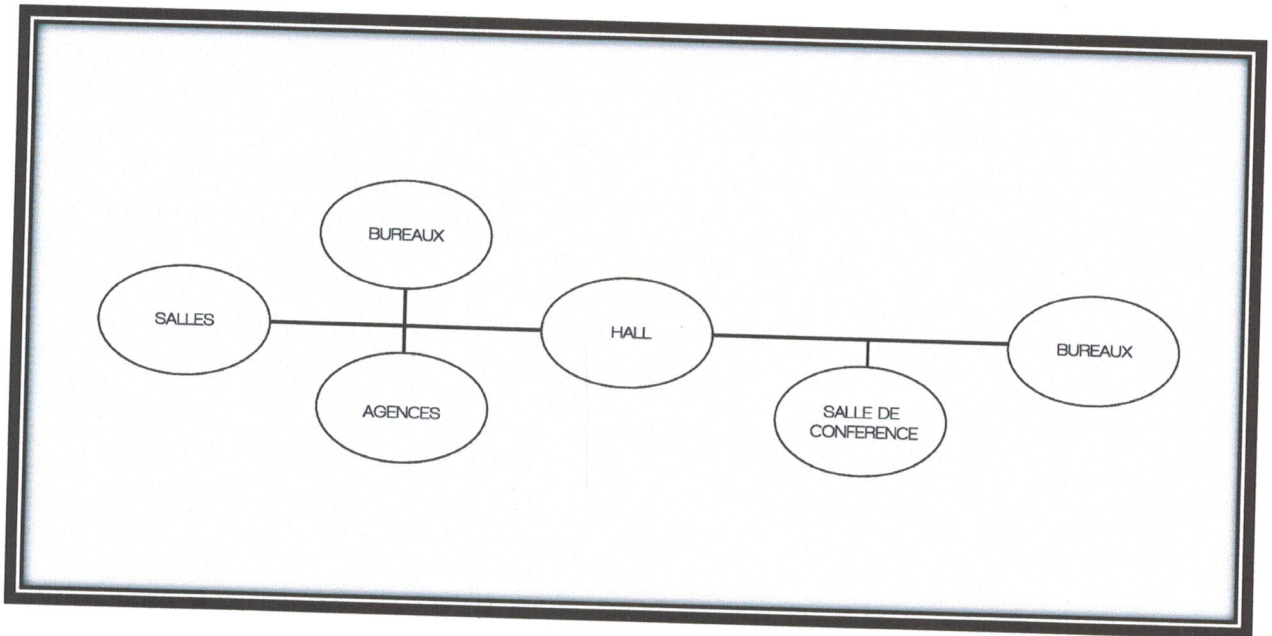
V. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL :



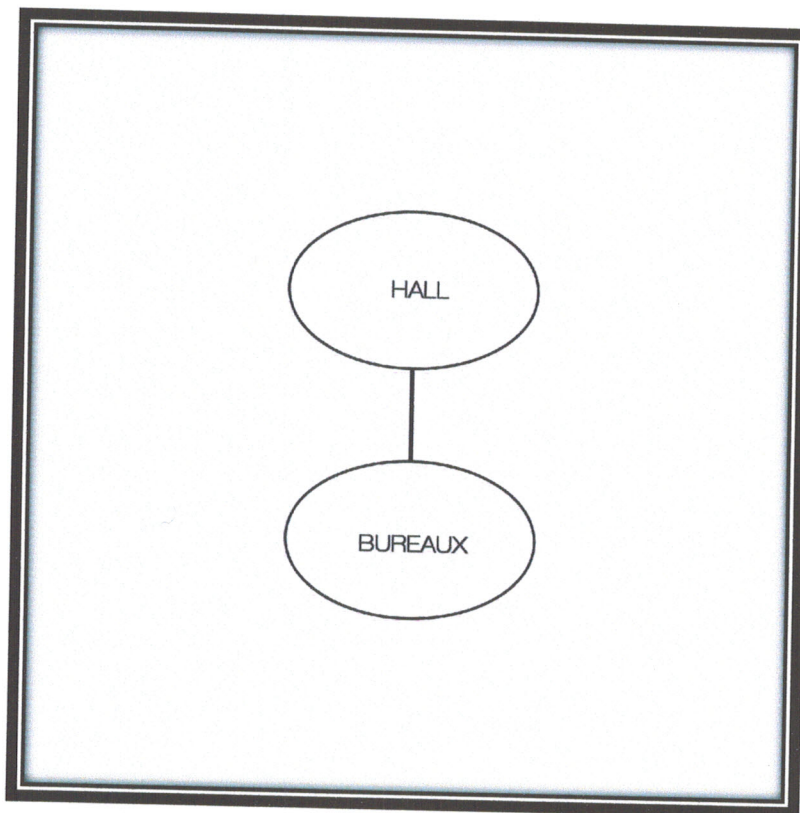
VI. ORGANIGRAMME SPATIALE :



Organigramme Spatiale R-D-C



Organigramme Spatiale Etage



Organigramme Spatiale Tour

VII. PROGRAMME DETAILLE:

a. Accueil :

| | | |
|---|----|-------------------------|
| • Salon d'Accueil | 30 | 98 m² |
| • Réception, Renseignements, Informations | 40 | |
| • Sanitaires | 28 | |

b. Logistique :

| | | |
|-------------------------------------|-----|--------------------------|
| • Locaux d'entretien | 40 | 475 m² |
| • Local de climatisation | 80 | |
| • Local de chaufferie | 80 | |
| • Local du groupe électrogène | 80 | |
| • Local de maintenance | 20 | |
| • Bâche à eau | 35 | |
| • Anti-incendie | 30 | |
| • Sanitaire 10 % + circulation 20 % | 110 | |

c. Gestion :

| | | |
|--------------------------------------|----|--------------------------|
| • Bureau Directeur | 40 | 475 m² |
| • Secrétariat | 25 | |
| • Bureau de réception | 30 | |
| • Salle de réunion | 80 | |
| • Bureau pour conseillers financiers | 30 | |
| • Bureau pour conseillers techniques | 30 | |
| • Salle informatique | 50 | |
| • Bureau de gestionnaire | 50 | |
| • Bureau de comptabilité | 25 | |
| • Archives | 50 | |
| • Sanitaires | 12 | |
| • Circulation 20 % | 80 | |

d. Echange et Communication

• Service Divers :

▲ Agences :

| | | |
|--|------------------------|--------------------------|
| • 03 Agences bancaires | $80 \times 3 =$ 240 | 1850m² |
| • 02 Agence d'assurances | $80 \times 2 =$ 240 | |
| • 02 Agences touristiques | $60 \times 2 =$ 120 | |
| • 02 Agence publicitaire | $50 \times 2 =$ 100 | |
| • 02 Agences de voyages | $60 \times 2 =$ 120 | |
| • 02 Agence immobilière | $45 \times 2 =$ 90 | |
| • 02 Agence de compagnie aérienne | $85 \times 2 =$ 170 | |
| • 04 Agence import-export | $60 \times 4 =$ 240 | |
| • on prend 40 % de la surface total représentant (circulation, sanitaire, locaux). | 1320 | |

Affaires :

▲ Bureaux à fonction libérale

| | | |
|---------------------------|------------------------|--------------------------|
| • 02 Cabinets d'avocat | $40 \times 2 =$ 80 | 500 m² |
| • 02 Cabinet de notaire | $40 \times 2 =$ 80 | |
| • 02 Cabinet d'huissier | $40 \times 2 =$ 80 | |
| • 02 Cabinet d'architecte | $60 \times 2 =$ 120 | |
| • 02 Cabinet médical | $60 \times 2 =$ 120 | |
| • Sanitaires | 20 | |

Service Communs :

▲ SALLE DE CONFERENCE:

| | | |
|--------------------------|-----|--------------------------|
| • Hall d'entrée | 30 | 648 m² |
| • salon | 20 | |
| • Niveau scène + Gradins | 410 | |
| • Régie lumière et son | 10 | |
| • Sanitaires | 18 | |
| • SALON | 80 | |
| • SALLE DE REUNION | 75 | |

▲ VENTE ET EXPOSITION :

▲ Boutique : 70 x23=1610 m².

• Bureaux d'Entreprise :

80 – 120 – 180 – 100

| | | | | |
|---------------------------|-----|----|------|---------------------------|
| • 12 Petites entreprises | 50 | 12 | 960 | 3758 m² |
| • 10 Moyennes entreprises | 120 | 10 | 1200 | |
| • 06 Grandes entreprises | 180 | 06 | 1080 | |
| • 05 Multinationales | 100 | 05 | 500 | |
| • Sanitaires | | 16 | | |

e. Détente et Loisirs :

| | | |
|------------------|------|---------------------------|
| • Théâtre romain | 1683 | 2420 m² |
| • Restaurant | 567 | |
| • 01 Cafétéria | 170 | |

Approche Technique

I. Introduction :

Le rôle du système structurel est d'assurer la stabilité d'un ouvrage, il prend part dans la composition architecturale, l'organisation et la qualité spatiale le projet architectural s'effectue par trois trames : fonctionnelle, formelle et structurelle qui comprend : l'usage, la résistance, les exigences sécuritaires et les conditions économiques.

II. Choix de la structure :

Il dépend :

- du contexte dans lequel il est inscrit.
- la nature des espaces.
- la forme générale du projet.
- la portée.
- la légèreté et la flexibilité des espaces.

Sans oublier le côté esthétique et pratique.

Nous avons opté pour une structure en béton armé composée d'un système en poteau -poutre et d'un plancher nervuré qui prendra une charge distribuée sur une portée de 7.5x7.5 m.

III. Choix des matériaux :

Le choix du béton s'est fait par rapport à plusieurs facteurs, on cite :

- le béton armé travail bien en compression.
- Avec le béton on a la faculté de faire plusieurs formes vue qu'il est maniable.
- Une mise œuvre facile et ne nécessite pas une main d'œuvre qualifiée.
- Economiquement abordable et disponible sur le marché algérien.
- Vitrage.
- Brise soleil.

IV. LES GROS ŒUVRES :

Infrastructure :

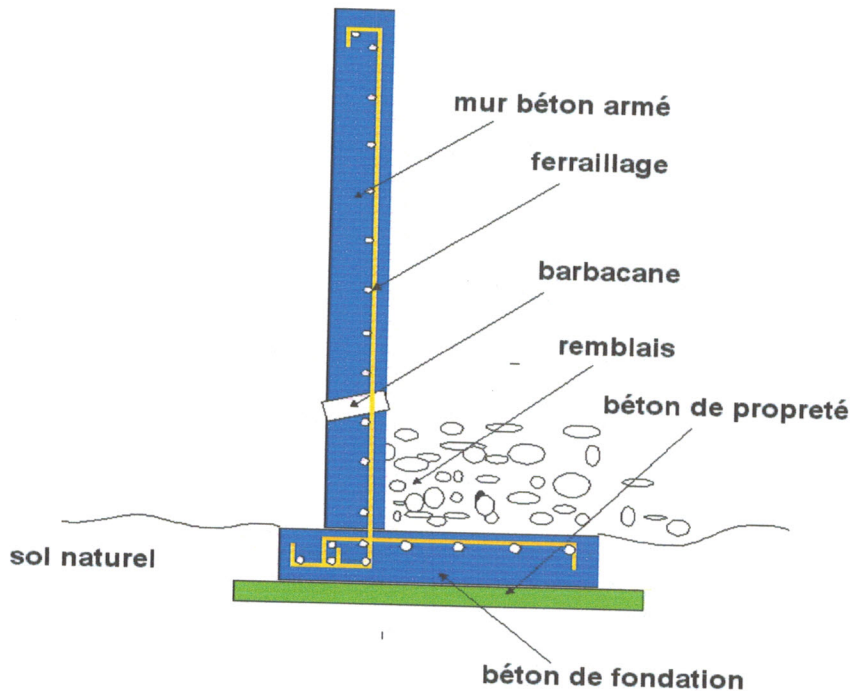
➤ Les fondations :

Pour ce qui est des fondations on ne peut pas statuer sur le choix, car il relève d'une étude précise sur la résistance du sol, du type d'ouvrage et d'un résultat des calculs des descentes des charges.

Néanmoins, sachant que notre sol est de bonne portance, ce sera donc des semelles isolées sauf pour le mur de soutènement qui aura une semelle filante. Chaque distance de 25 m on préconise un joint de dilatation.

➤ les murs de soutènements :

Pour le sous sol il est prévu un voile périphérique en béton armé .en plus de la couche d'étanchement prévue; des adjuvants d'étanchéité seront ajoutés au béton des voiles.



Mur de soutènement

➤ L'assainissement :

- Les eaux pluviales :

Les eaux pluviales sont collectées au niveau de la toiture terrasse, pour être acheminées par des chutes qui se trouvent sur la façade de coté intérieur. Les eaux pluviales sont ensuite collecté au niveau des regards de façade puis rejeté directement dans le collecteur public.

- Les eaux usées et les eaux de vanne :

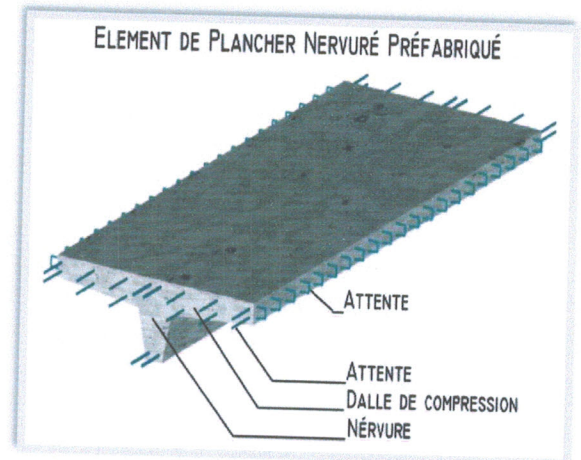
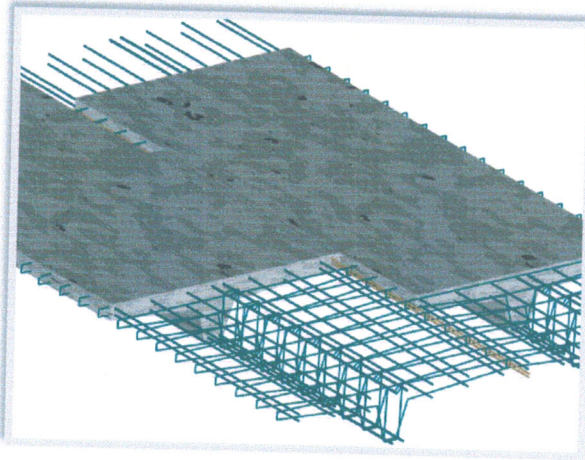
Elles seront collectées aux niveaux du sous sol, puis acheminées vers la station de relevage d'où elles seront rejetées vers le réseau public après passage de la station de traitement des eaux.

La superstructure :

➤ Les planchers :

Le choix du plancher s'est porté sur un plancher nervuré préfabriqué en béton armé. Il est constitué d'éléments préfabriqués qu'on dispose perpendiculairement aux portiques. Les éléments

sont composés d'une nervure en leurs axes et une dalle de compression. Le planché nervuré est la solution lors que la portée est importante dans les deux sens.



V. LES SECONDS ŒUVRES :

Les cloisons :

Les cloisons diffèrent suivant leur emplacement et la fonction des espaces dans lesquels ils sont placés.

En plus de leur fonction évidente qui est le cloisonnement donc la délimitation physique de l'espace, les cloisons ont d'autres fonctions :

- L'isolation thermique et acoustique.
- Séparation visuelle.
- Résistance au feu.
- Supports d'ancrage.

Aussi, les cloisons offrent des qualités esthétiques, des possibilités de modification et d'aménagement.

Les cloisons intérieures :

Les cloisons intérieures diffèrent selon la fonction des espaces. On distingue deux types de cloisons :

Cloisons fixes :

- Elles sont destinées à rester sur place, ses éléments constitutifs nécessitent, lors de leur mise en œuvre des finitions complémentaires. On retrouve ce type de cloisons dans les espaces suivants :
- Les parois des blocs :

Il s'agit d'obtenir des surfaces de cloisonnement rigoureusement planes et sans saillies, comportant le moins de joints possible, permettant un nettoyage aisé pour éviter l'accumulation de

poussière susceptible de propager des bactéries, ce qui nous a emmené à choisir des murs en maçonnerie enduit par une peinture spéciale lisse et résistante au FORMOL, et arrondis au niveau des angles.

- Les locaux techniques :
En béton, ces cloisons auront comme rôle la protection contre l'incendie et contre les chocs. On les retrouve dans les locaux de chaufferie et de climatisation.
- Les murs de contreventement en béton armé repartis sur l'ensemble de l'équipement.

Cloisons amovibles :

Dans un souci de donner un maximum de flexibilité des espaces, on a opté pour l'utilisation des cloisons amovibles, des cloisons permettant des possibilités de modification, offrant des variétés d'espaces de travail et s'adaptant aux exigences des différents espaces. C'est donc des éléments livrés totalement ou partiellement finis sur chantier, ils sont démontables et facilement adaptables. C'est des cloisons à ossature aluminium, d'une épaisseur de 78 mm, composées de lisses, montants, traverses, couvre-joints et huisseries. Chaque élément peut être démonté, inter changé sans dégradation des modules adjacents.

Elles sont essentiellement composées de deux plaques de plâtre avec un isolant (laine de verre) placé entre les deux plaques. La finition des parties visibles de la structure est traitée par anodisation satinée, brossée ou polie dans la gamme des teintes courantes (naturel, bronze,).

Selon leur position dans le projet, ce type de cloisons existe sous différentes variantes :

➤ **Cloison pleine classique :**

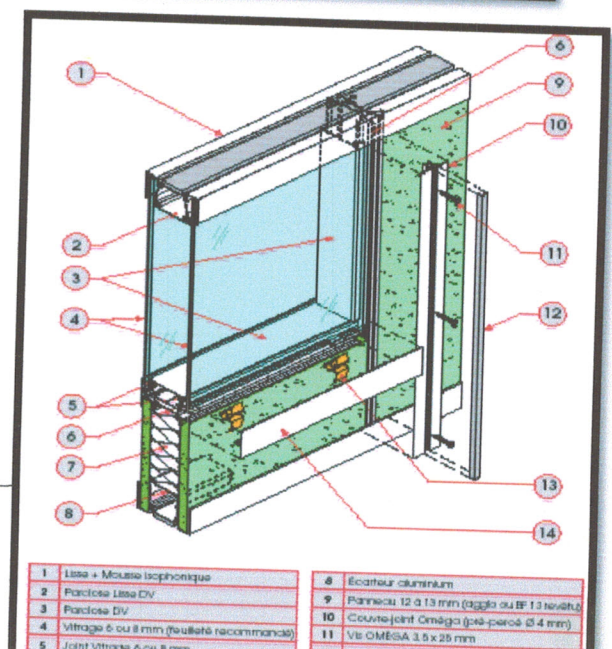
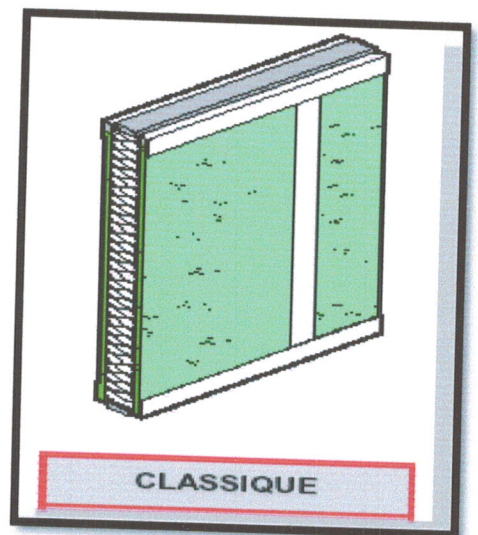
Elles sont constituées d'un remplissage de deux plaques de plâtre, utilisées dans les espaces les bureaux d'administration, dans la bibliothèque.

➤ **Cloisons en panneaux préfabriqués GRC :**

(Glass fiber Reinforced Concrete)

Les panneaux en GRC sont indépendants de la structure, afin d'avoir une modulation libre.

Les panneaux utilisés ont une excellente résistance aux chocs, au feu et assurent une bonne isolation thermique et acoustique. Ils offrent aussi une bonne finition.



Ces panneaux sont de type sandwich, constitués de deux parements en GRC d'une épaisseur de 100 mm, avec un isolant en laine de verre de 80 mm entre les deux parements.

Des parois des circulations :

Elles sont traitées en tenant compte du trafic intense des chariots, des lits et des brancards, donc une protection contre les chocs est nécessaire, l'utilisation des bondes en aluminium de 1.2m de hauteur sur tout le tour des couloirs de circulation, nous permet non seulement de résoudre ce problème de chocs mais aussi nous assurent des qualités de non feu et un caractère parfaitement lisse adapté aux règles d'hygiène

Les revêtements muraux :

Ils doivent être de bonne qualité, lessivables et doivent pouvoir supporter l'essuyage humide et l'application des détergents désinfectants.

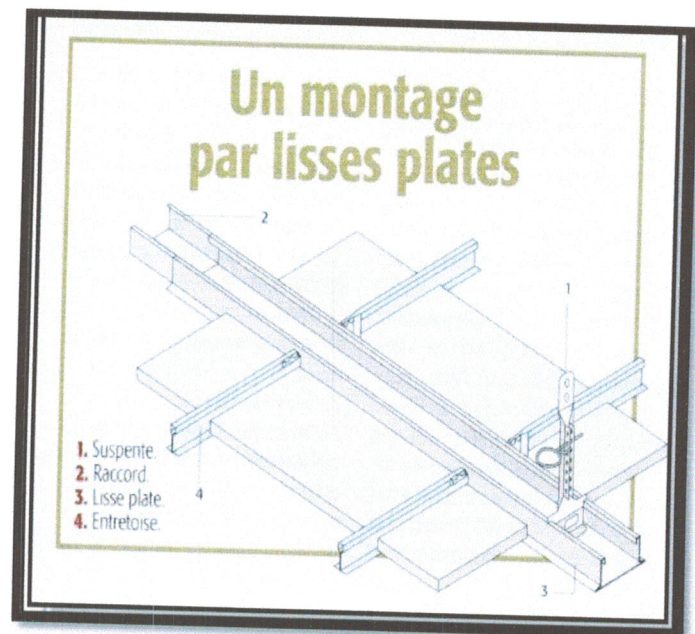
La décoration sera recherchée par le jeu de couleurs vives.

Les faux plafonds

Des faux plafonds de 30cm sous poutre sont prévus pour :

- Le passage des câbles et des gaines techniques à savoir les fluides médicaux, l'électricité, la plomberie, et les gaines de désenfumage.
- Cacher le plancher et donner un aspect esthétique.
- Assurer un confort acoustique.

Le passage des réseaux en rassemblement impose des faux plafonds démontables, sur tout ou partie de leurs surfaces, la solution sera donc des faux plafonds en dalles de fibre minérale sur ossatures, fixé sur les nervures en moyen de tiges de suspension. Il faut pouvoir fixer au plafond des blocs les éclairages opératoires et les bras de distribution des fluides médicaux. Ceci nécessite d'une part de disposer des renforts nécessaires pour en supporter le poids et d'autre part, de trappes d'accès pour effectuer la maintenance.



VI. CORPS D'ETAT SECONDAIRE :

L'huissierie :

Toutes les ouvertures seront traitées en huissierie en aluminium avec vitrage adéquat.

Etanchéité :

L'évacuation des eaux pluviales des terrasses se fait par des pentes en direction des chenaux horizontaux vers la descente des eaux pluviales. L'étanchéité des espaces humides tels les sanitaires, les cuisines, et les espaces médio-technique est assurée par une couche de 05 cm de polyuréthane

Conditionnement d'air:

Le conditionnement d'air assure 5 fonctions :

1. *Réglage de température en chauffant et en refroidissant,*
2. *Réglage de l'humidité :* L'humidification de l'air se fera centralement, par injection de vapeur

Dilution de l'air :

Provoque l'élimination des germes. Un renouvellement d'air par heure réduit une contamination bactérienne *instantanée* de l'air à 37 % de son niveau initial ; 5 renouvellements la réduisent à moins de 1 % en une heure. Plus le nombre de renouvellements d'air par heure est élevé, plus la dilution sera grande, plus le nettoyage (balayage hygiénique de l'air) sera élevé

Installation d'un régime de pression de l'air :

Se règle par la différence entre le volume d'air injecté et le volume extrait. En modifiant le volume de l'air injecté par rapport au volume d'air extrait, on peut mettre le local soit en pression neutre, soit positive, soit négative.

- En pression positive (min 2,5 Pa), le volume injecté est 10 à 15 % plus élevé que le volume extrait, ce qui empêche l'entrée d'air impur. Ce réglage est donc appliqué aux locaux très propres.

- En pression négative (min 2,5 Pa), le volume injecté est 10 à 15 % plus faible que le volume extrait, ce qui évite la dissémination des poussières et germes vers d'autres locaux. Ce réglage est donc appliqué aux locaux contaminés

LA PROTECTION CONTRE INCENDIES :

La protection se fait à travers l'installation de détecteur de feu, des extincteurs sur l'ensemble de l'équipement. et une réserve au niveau de la bache d'eau.

Electricité :

Elle se fait par le moyen d'un poste de transformation situé au niveau du sous sol, enfin et pour remédier a toute coupure du réseau urbain, un groupe électrogène a été prévu aussi au niveau du sous sol.

L'éclairage de la salle d'opération est de 100u.lux.la table d'opération doit avoir un éclairage direct assuré par un scialytique qui lui procurera un flux lumineux de 1000 lux.

L'ambiance lumineuse du reste de la salle est prise en charge par des projecteurs accrochés au sous plafond.

Système d'alimentation en eau potable :

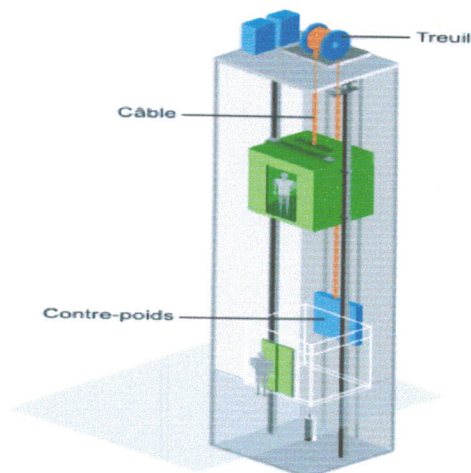
En plus du branchement au réseau d'A.E.P de la ville, on a prévu une bache à eau d'une capacité de 180 m³, dont 2/3 pour l'alimentation en eau en cas de coupures, et 1/3 pour le réseau anti-incendie. La bache à eau est placée au sous- sol équipé à son tour d'un supprimeur au même niveau.

L'eau utilisée dans l'hôpital est traitée au niveau de la bache à eau.

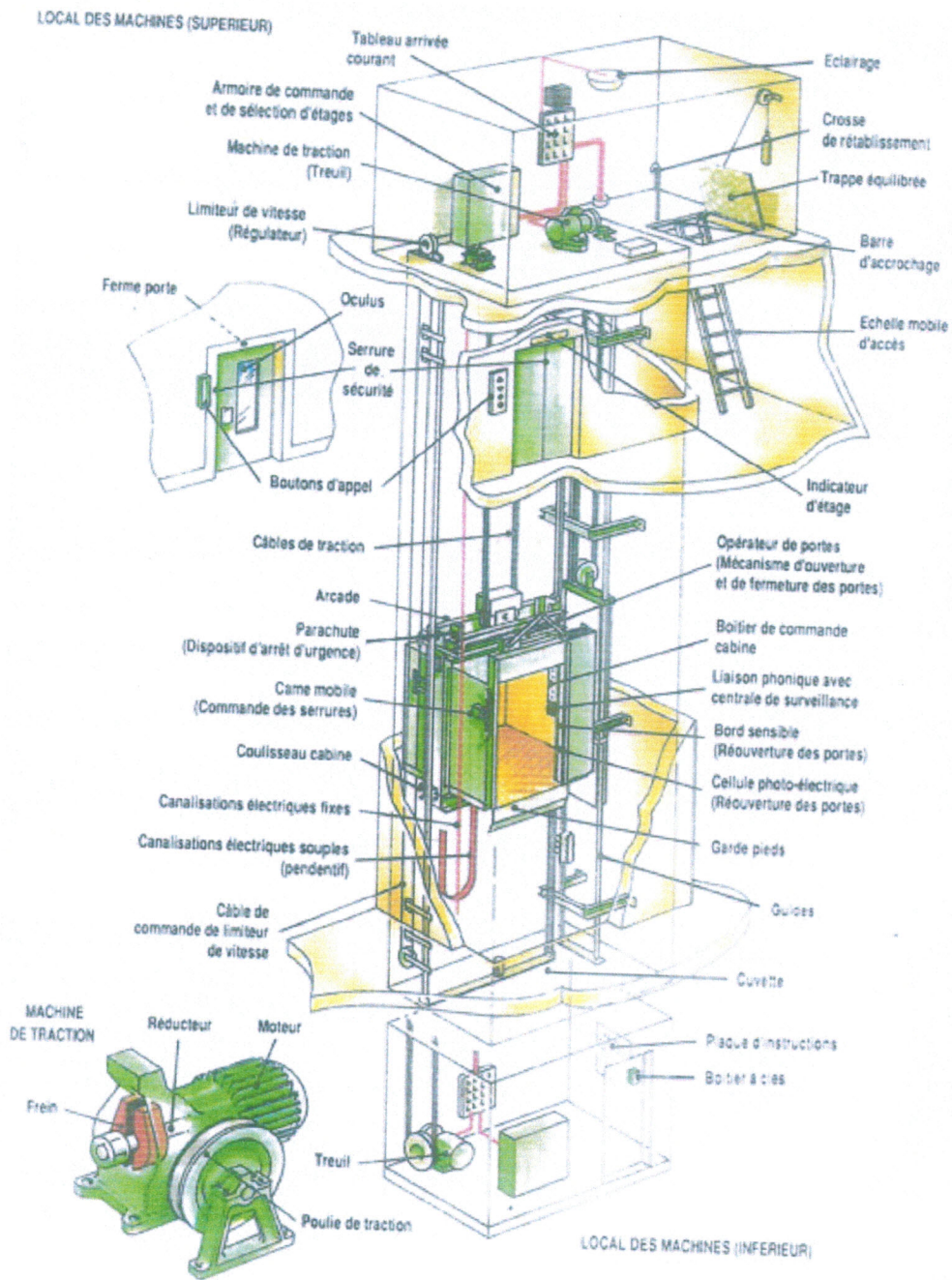
Ascenseur:

Un **ascenseur** est un dispositif mobile assurant le déplacement des personnes (et des objets) en hauteur sur des niveaux définis d'une construction. Les dimensions, la construction et le contrôle en temps réel pendant l'usage des ascenseurs permettent l'accès sécurisé des personnes. L'ascenseur est installé la plupart du temps dans une **cage d'ascenseur**, une trémie verticale fermée (sorte de puits de la bâtisse) en général à l'intérieur de l'édifice.

Il peut aussi être construit sans cage fermée et être accessible en rebord de la dalle de chaque niveau pour des édifices ayant un noyau évidé de circulation centrale, sans séparation dans la vision des modes de déplacement verticaux, ou se situer en périphérie et même en façade sur l'extérieur avec une cage discernable. Le mouvement des cabines dans des cages en périphérie peut être vu parfois dans des cages transparentes.



Détails d'un ascenseur



Conception du projet

Genèse et références

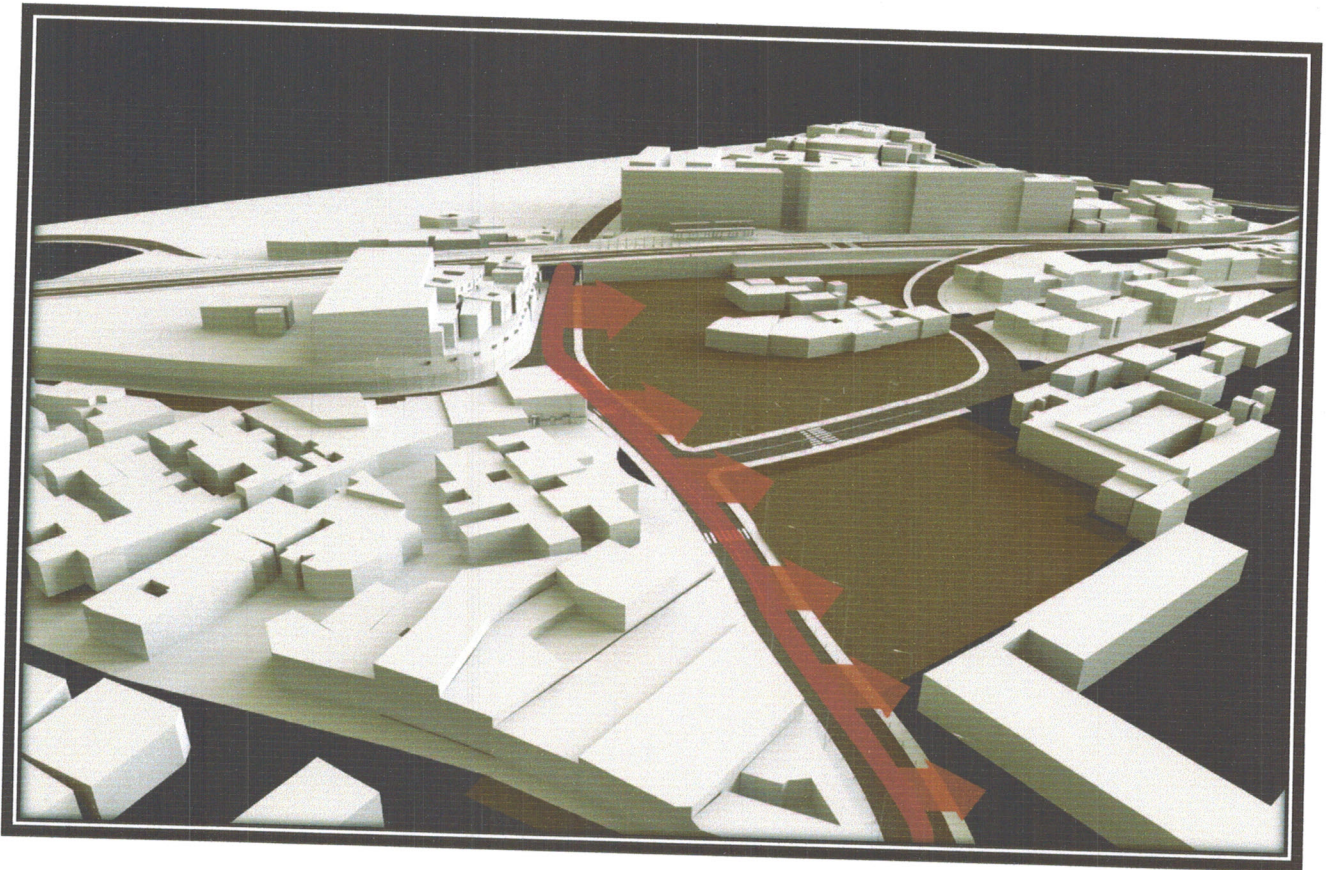
1^{re} étape:

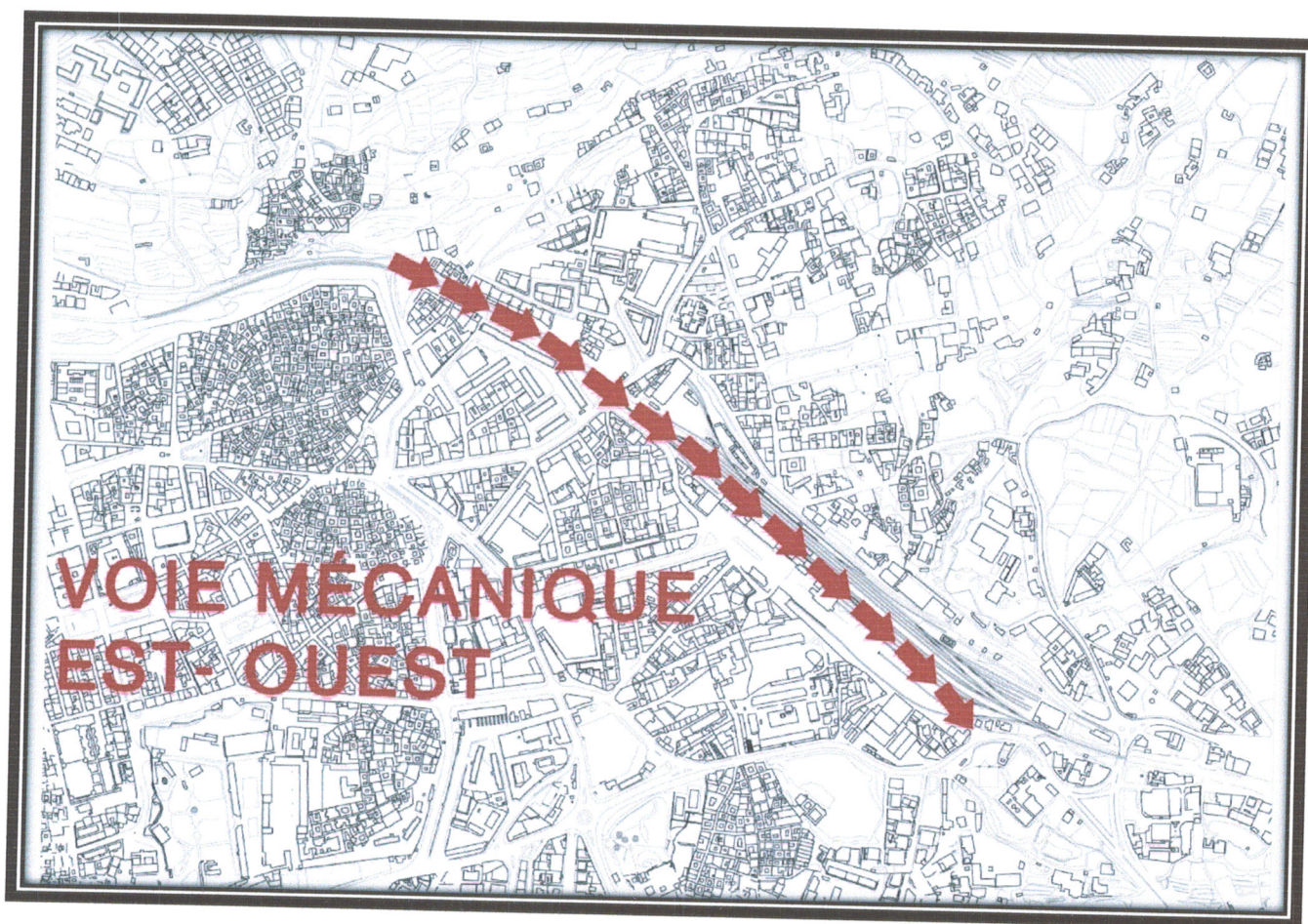
INTERVENTION URBAINE:

- Élargissement et ré-haussement du pont haut de 6 mètres et qui ne répond plus aux normes actuelles de fonctionnalité, créant un étranglement mécanique dans l'accès principal du quartier.

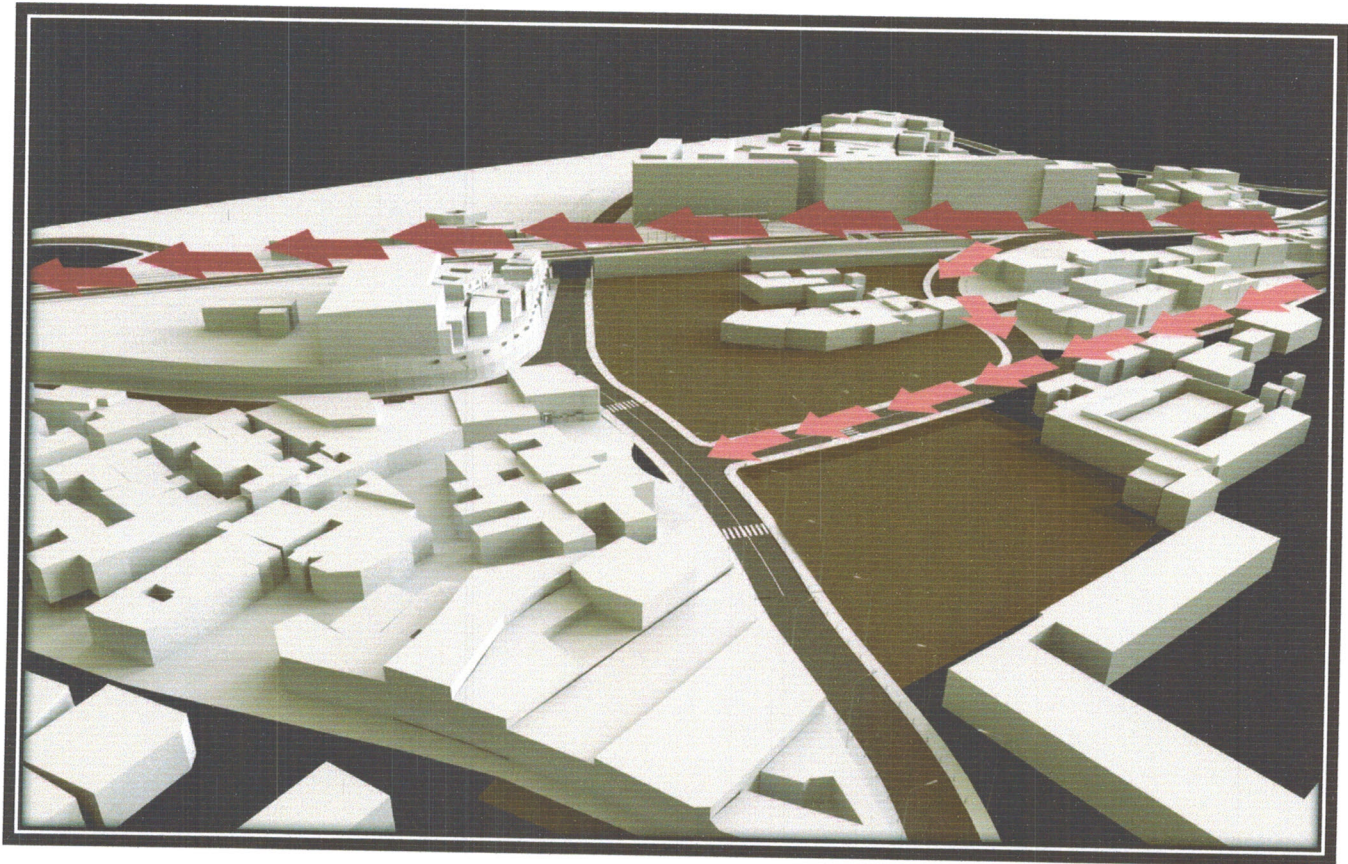


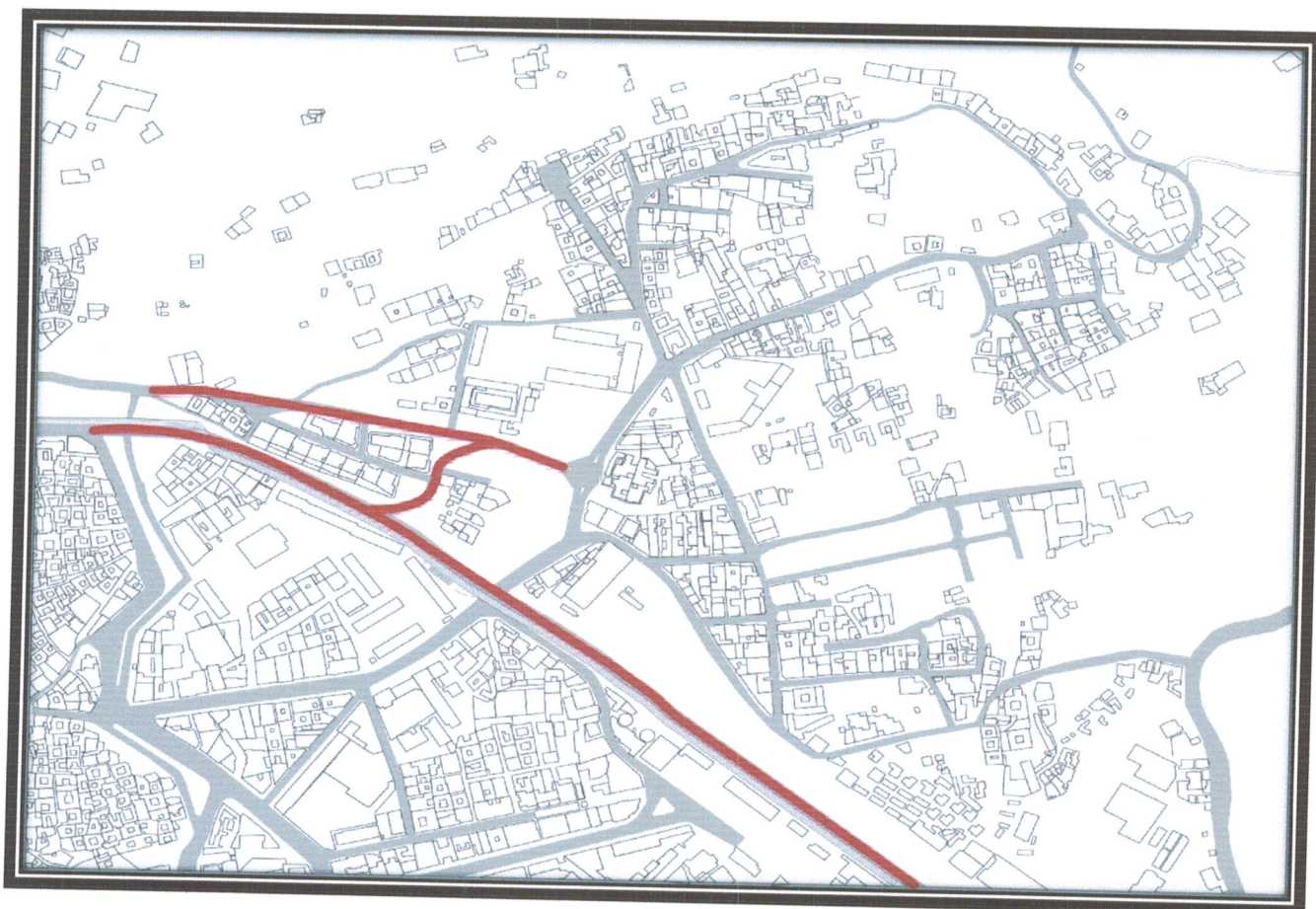
- Élargissement de l'axe du minaret (décumanus romain) voie est-ouest qui aujourd'hui ne dépasse guère les 6 mètres de large, et ce du pont au CEM ou la faisabilité relève d'une décision, car ce tronçon longe un terrain vague, un marché aux puces et un terrain de jeux.



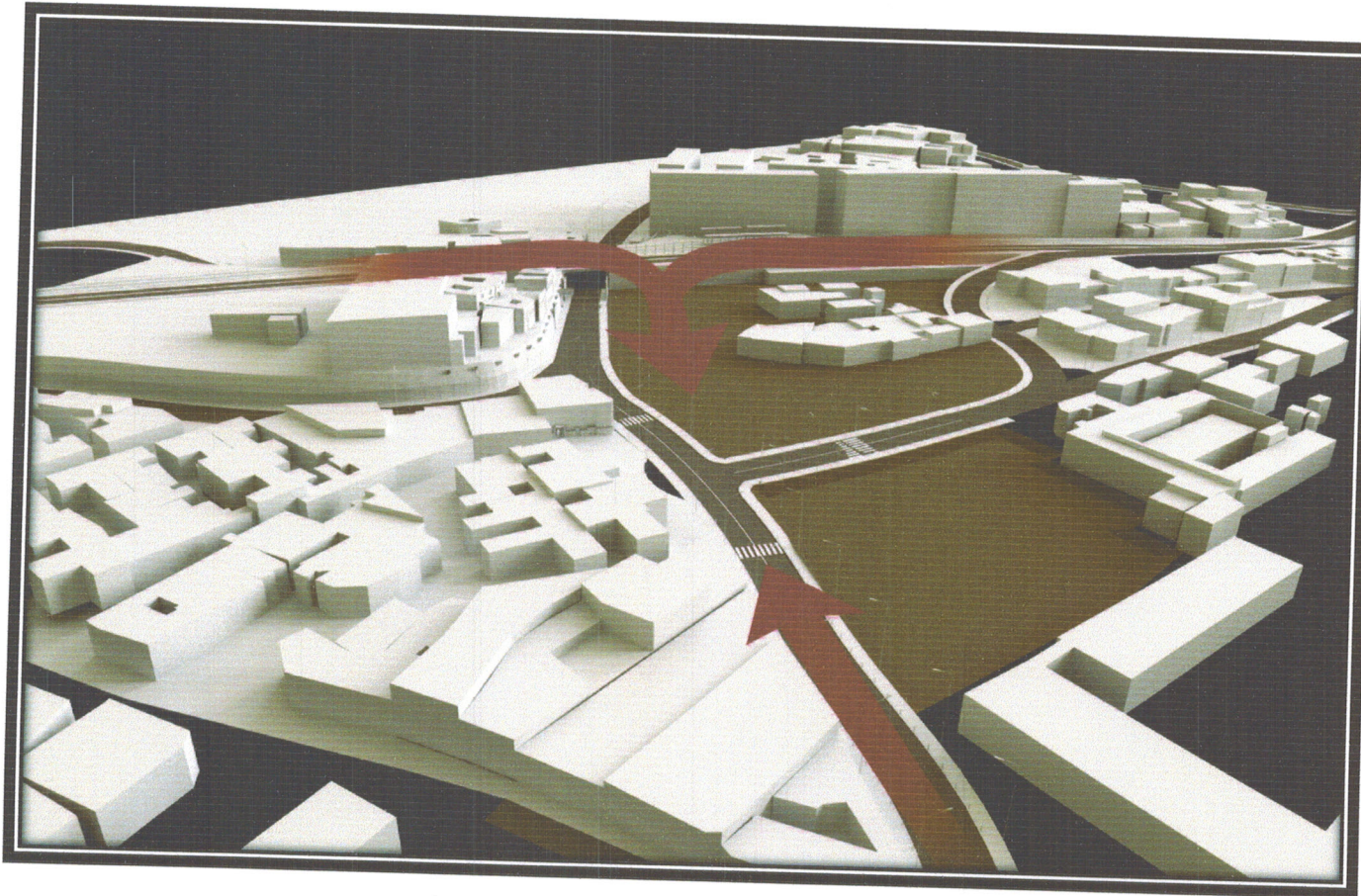


- Création d'un axe nord-sud reliant directement bab-zir, agadir à El oubbad par une voie dans la nationale2 longent le chemin de fer, diluant ainsi une circulation très dense à Bab-zir et dégageant l'accessibilité vers Agadir, tant mécanique que piétonne, ainsi des connexions conséquentes vers le plateau inférieur du quartier.



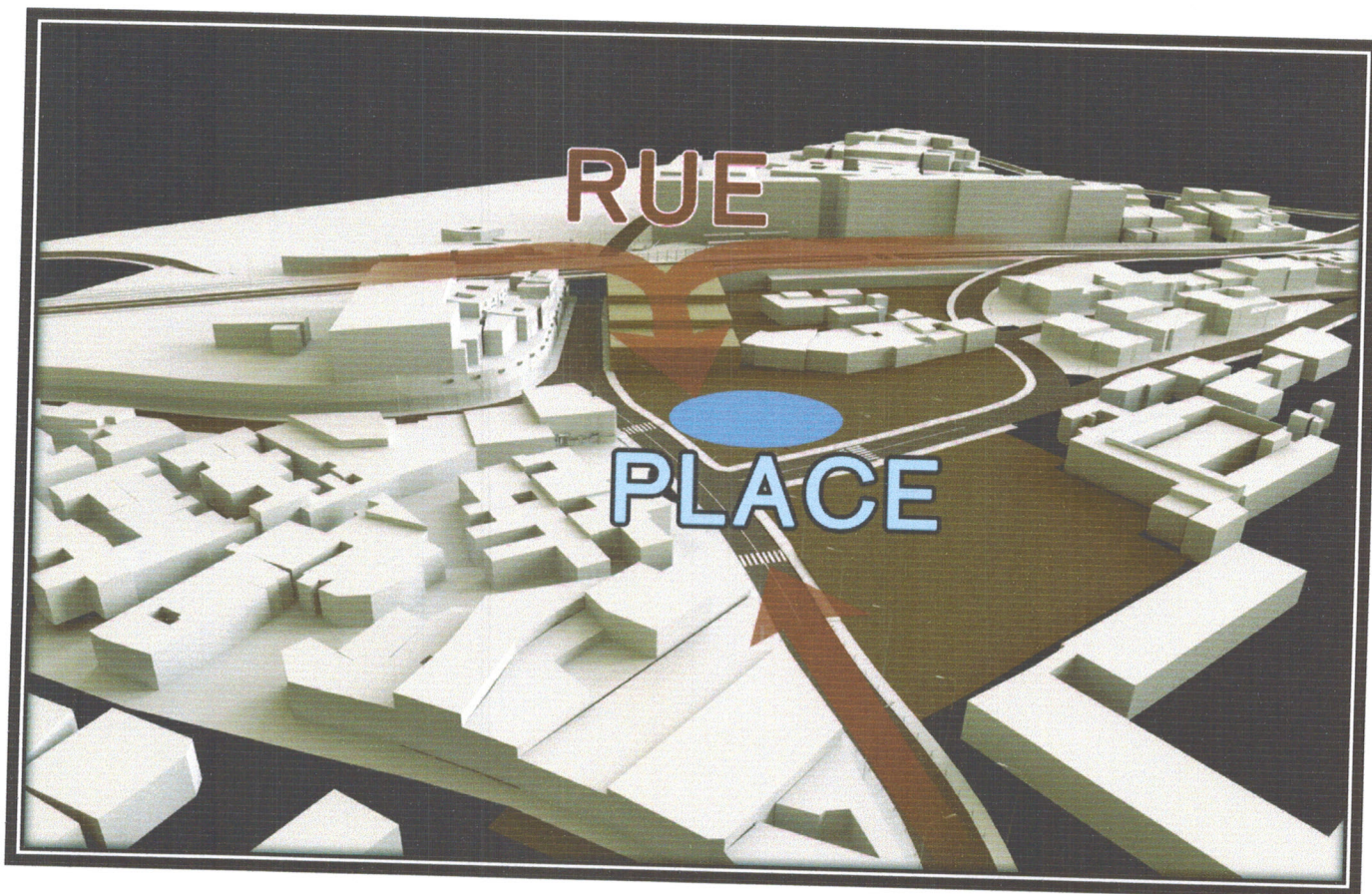


- Aboutir à une fluidité dans la circulation entre nord-sud et set-ouest

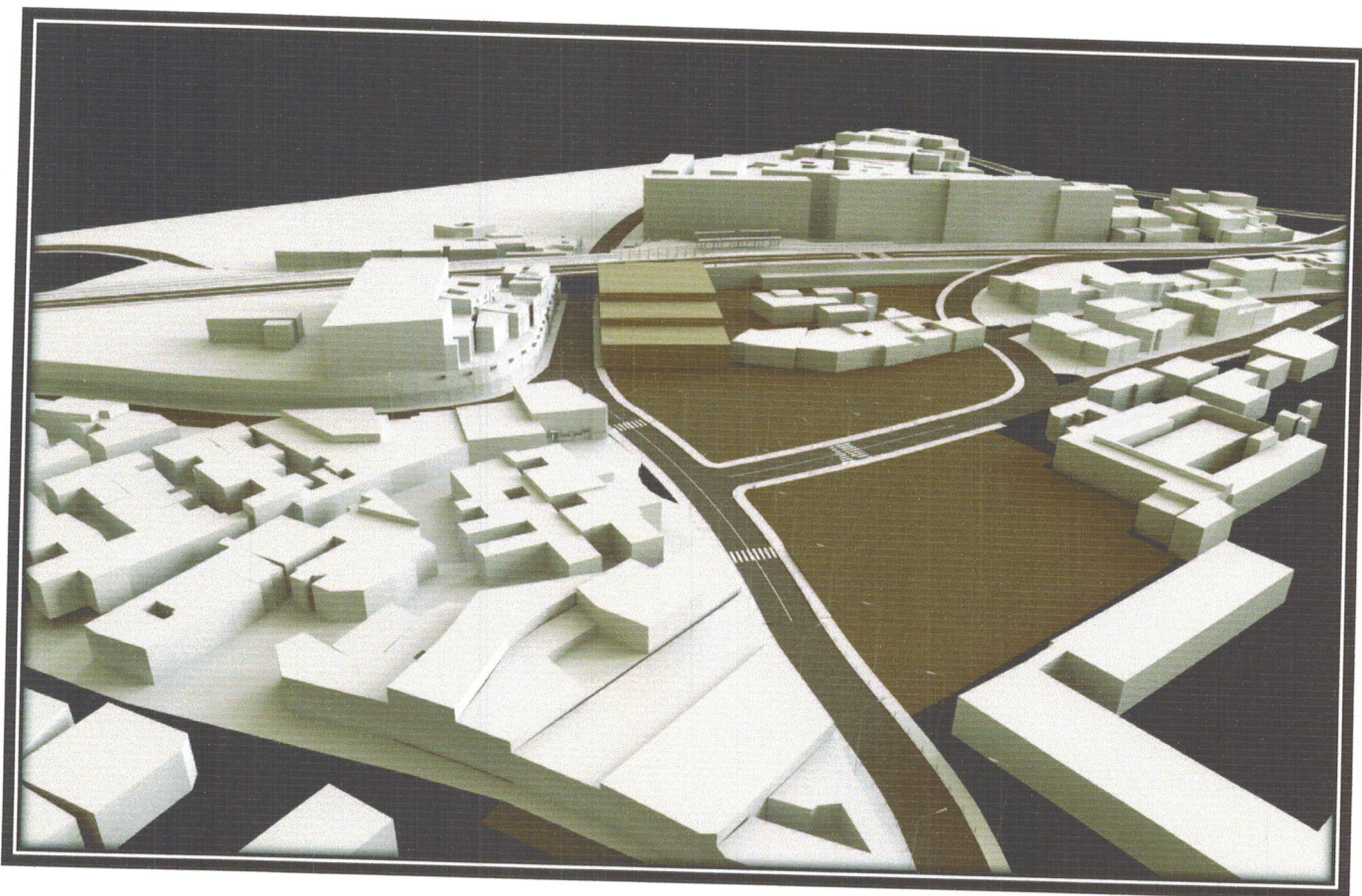


2^{ème} étape :

- Création d'une rue commerciale qui s'annonce avec un arrêt trame, assez large pour répondre aux besoins et aux normes de confort, celle-ci donne sur une articulation et donc le visiteur fait le choix de continuer son parcours ou d'emprunter le bloc administratif.

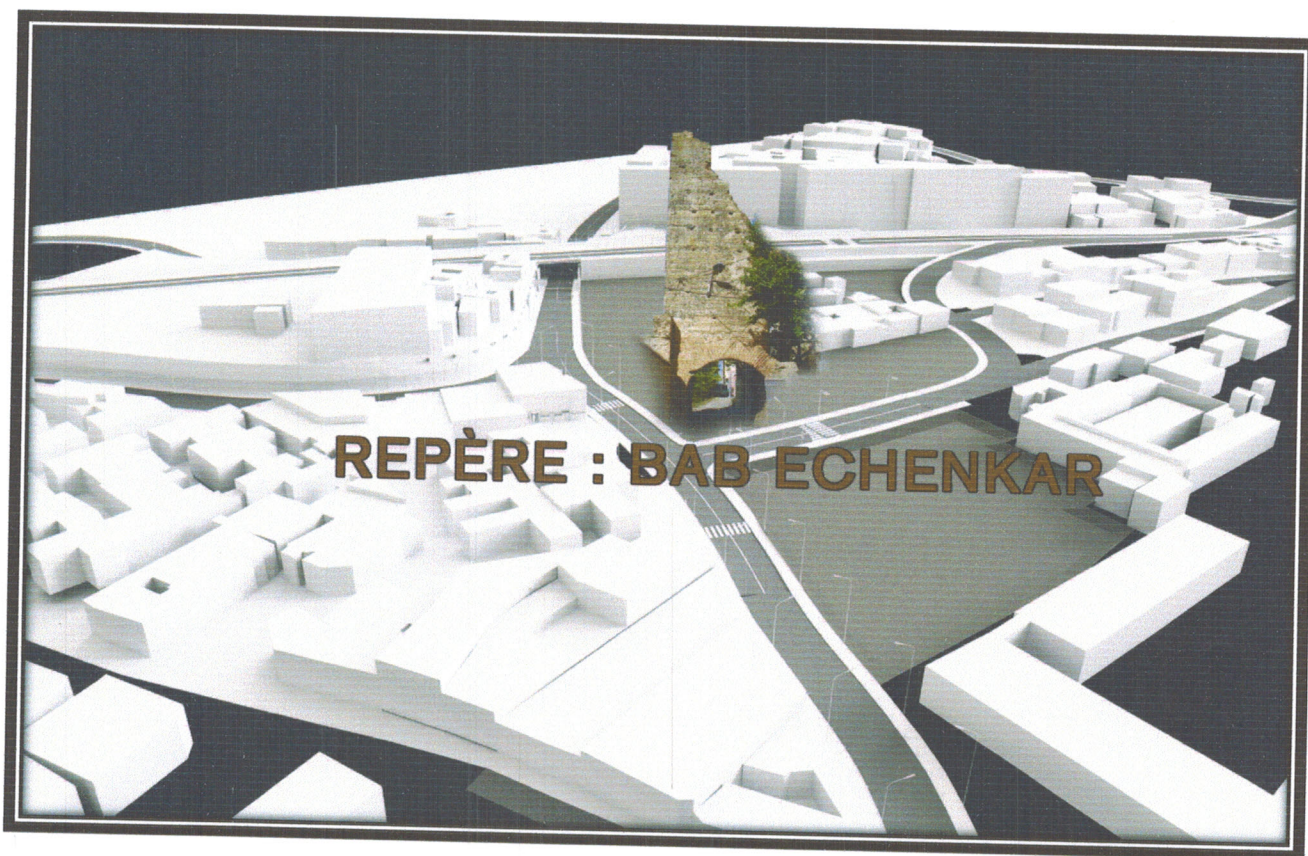


- La volumétrie elle fut développée selon la morphologie du site se composant donc de trois assises divisant la dénivelée de 6 mètres sur quatre séries d'escaliers.



3^{eme} étape :

- Marquer l'articulation et visibilité aussi bien dans le fonctionnement que la forme et volume, lui conférant la position de repère (la notion d'accès principal ou de porte est représentée par une reprise ou ré interprétation de Bab Chenkar toujours existante visible de Bab Zir)



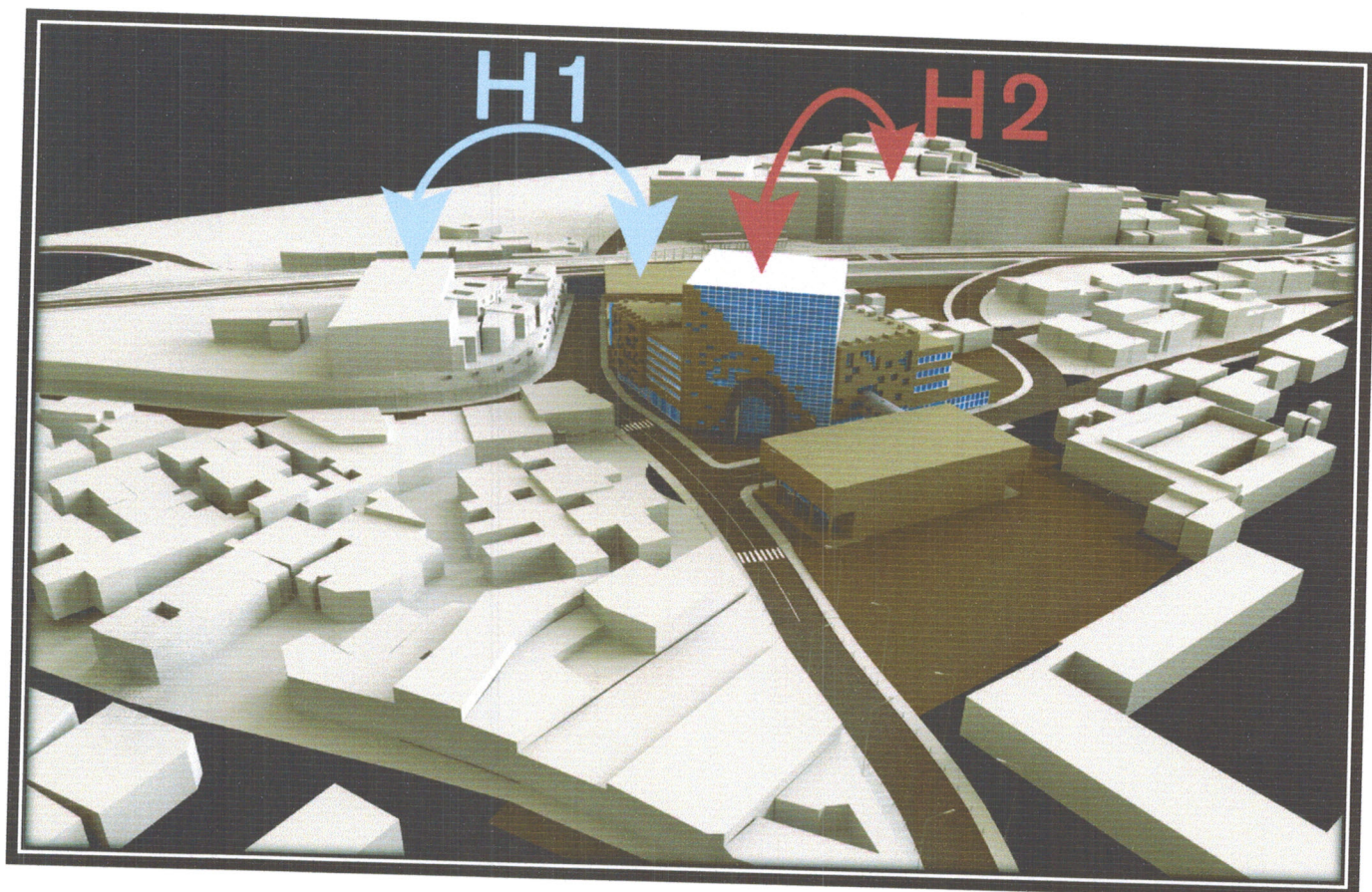
CONCEPTION DU PROJET : GENESE ET REFERENCES

- La hauteur elle est reprise de celles environnantes, de là on peut admirer le minaret d'Agadir

4ème étape :

Volumétrie :

- Dans la conception du projet on a opté pour une forme globale du bâtiment peu développé en hauteur (prenant les hauteurs de celles environnantes) mais avec une extension horizontale, afin de favoriser la notion des parcours et des espaces centrale.



- L'équilibre du projet sera obtenu en développant l'élément d'appel et les autres bâtiments seront en dégradé par rapport à cet élément.

5ème étape :

Style architecturale :

- Reprenant l'esthétique des monuments et ruines présentés dans le site, soit des bordj (tours militaires) murailles ou portes (Bab chenkar)

